



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction politique DP
Division politique de sécurité DPS

No 59

Politorbis

Zeitschrift zur Aussenpolitik
Revue de politique étrangère
Rivista di politica estera

www.eda.admin.ch/politorbis

**Réflexions autour
du pétrole
au Moyen-Orient**

1 / 2015

Contact:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction Politique DP
Division Politique de sécurité DPS
Politorbis
Bernastrasse 28
3003 Bern

Phone: + 41 58 464 37 77

Fax: + 41 58 464 38 39

mailto: politorbis@eda.admin.ch

www.eda.admin.ch/politorbis

Die Texte werden normalerweise in der Sprache der Verfasser gedruckt.
Der Inhalt muss nicht zwingend mit der Meinung des EDA übereinstimmen.

En principe, les articles sont publiés dans la langue de travail de leurs auteurs.
Le contenu ne reflète pas nécessairement la position du DFAE.

The articles are published usually in the language in which they were written.
The contents do not necessarily reflect the views of the FDFA.

Politorbis

Table des matières

Avant-Propos	Francis Piccand	5
A Middle Eastern “Rubik’s Cube”: Solution Problems Reflections on the First Stage of the Arab Spring	Pyotr Stegny	7
What the Drop in oil prices holds for the Middle East, Russia and beyond?	Thomas Esdaile-Bouquet	15
Pétrole - Moyen-Orient, Irak et Kurdistan irakien : état des lieux et évolution	Frédéric Guinot	25
Pétrole et géopolitique au Kurdistan irakien	Chris Kutschera	35
Vers une indépendance kurde en Irak ? Le Kurdistan et l'évolution de ses relations avec la Turquie	Özcan Yilmaz	37
Rente, fédéralisme et transition en Irak : démocratie ou nouvel ordre autoritaire ?	Myriam Benraad	47
Le Moyen-Orient au cœur des enjeux énergétiques de la Chine	Blaise Godet	57
Avec le négoce des matières premières, la Suisse joue sa réputation	Marc Guéniat	61
Politorbis Register		69

Avant-Propos

Francis Piccand¹

Le Moyen-Orient était, demeure et restera pour encore quelques décennies un lieu majeur de réserves et de production couvrant une part essentielle des besoins énergétiques des pays développés comme des pays émergents (près des deux tiers des réserves pétrolières conventionnelles mondiales estimées et 40 % des réserves gazières aujourd'hui connues). Cette région est véritablement la « station service » de la planète. En son sein, l'Arabie Saoudite arrive largement en tête. Elle est suivie par quatre autres Etats riverains du Golfe Persique: l'Iran, l'Irak, le Koweït et les Emirats arabes unis. Côté production, là encore, les Etats du Moyen-Orient occupent le premier rang. Si l'on met en rapport production et réserves disponibles, cette région bénéficie d'un potentiel de plus de quatre-vingt années, soit dix fois plus que l'Europe et quatre fois plus que l'Amérique.

La place prédominante des pays du Moyen-Orient explique largement la sensibilité des grandes puissances industrielles ainsi que de celle des pays émergents aux soubresauts politiques qui agitent cette région, notamment depuis le début de ce qu'on a appelé le « Printemps arabe ». Elle explique surtout l'intérêt géostratégique appuyé et continu des Etats-Unis au maintien de leur présence et influence dans cette région, et partant au maintien de leur hégémonie dans le monde, selon la théorie exposée en 1997 par Zbigniew Brzezinski dans son ouvrage « Le Grand Échiquier ». De manière générale, le Moyen-Orient reste, dans la réalité et dans l'imaginaire, ce « sablier » du monde, cet espace conflictuel, tant au niveau régional (rivalités ethniques ou politico-religieuses, luttes pour l'hégémonie) qu'international (entre la Russie ou encore la Chine et les Etats-Unis).

1 Francis Piccand a fait ses études de doctorat à l'Institut des Hautes Etudes internationales (Genève). Il travaille à la Division Moyen-Orient et Afrique du Nord (Département fédéral des affaires étrangères). Il donne également des cours en relations internationales à l'Université Webster (Genève). Avant cela, il a travaillé comme délégué pour le CICR au Moyen-Orient et comme journaliste indépendant. Il est membre notamment du « International Directory of Middle East Scholars » (Columbia University, New-York) ainsi que du « Groupe de Travail Islam » (GTI) de la Conférence des Evêques suisses.

Finalement, cette région se trouve au centre d'un enjeu qui risque d'être déterminant pour l'avenir du monde, mettant en concurrence deux tendances contradictoires, d'une part une logique de confrontation, s'appuyant sur des référents ethniques, religieux ou encore nationalistes, d'autre part une logique de gouvernance collective, évolution qui n'en est qu'à ses débuts, mais qui, si elle l'emportait, annoncerait, peut-être à partir du Moyen-Orient, des relations internationales enfin plus stables et apaisées. On n'en est pas encore là!

On l'aura compris, le marché du pétrole et, plus récemment, du gaz, se trouve dans une zone de turbulence quasi chronique : conflits locaux (Yémen, Syrie, Irak) menaçant les producteurs, opacité des réserves réelles de pétrole et de leurs intermédiaires (opérant depuis les grandes plaques tournantes que sont Londres ou Genève), manœuvres politiques utilisant le marché comme une arme... Bref, tous les ingrédients sont là pour une perpétuation de la carte du pétrole comme instrument de chantage, voire de guerre, à l'échelle planétaire, avec comme toile de fond, son centre nerveux, à savoir l'espace moyen-oriental.

Voilà deux ans et demi que le DFAE, Division Moyen-Orient et Afrique du Nord, avait organisé, en présence d'experts, une journée de réflexion sur le „pétrole au Moyen-Orient“. De cette journée était sortie une série de contributions que nous avons le plaisir de vous livrer « in extenso » dans le présent numéro de « Politorbis ». Y a été ajouté, en introduction, un article analysant les effets de la baisse récente du prix du pétrole, en particulier pour les pays du Moyen-Orient et pour la Russie.

Naturellement, beaucoup de pétrole et de gaz a coulé dans les pipelines depuis cette journée qui s'est tenue à Berne, raison pour laquelle certains auteurs des articles ont cru bon d'actualiser leur contribution (nous leur adressons nos plus vifs remerciements). Relevons par ailleurs que les sujets abordés à l'époque ont gardé toute leur actualité, dans la mesure où

ceux-ci appartiennent à ce catalogue des tendances, dites lourdes, qui dessinent depuis longtemps le cadre politico-stratégique du Moyen-Orient, jusqu'à ses prolongements à un niveau mondial, ces deux niveaux, régional et global, entretenant des liaisons très étroites et constantes, voire dangereuses parfois. En témoigne l'enquête effectuée par l'association « Déclaration de Berne » sur la pratique en matière de négoce des matières premières en Suisse, dont vous trouverez ici un résumé.

In fine, toute notre reconnaissance va au Professeur de sociologie historique à la Sorbonne et membre de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Jean Baechler, pour avoir accepté d'assurer la présidence de notre colloque de Berne et avoir ainsi garanti l'excellence de son contenu et de sa substance.

Bonne lecture !

A Middle Eastern “Rubik’s Cube”: Solution Problems

Reflections on the First Stage of the Arab Spring

Pyotr Stegny¹

In mid-May 2013, the Middle East Dialogue of the Valdai Discussion Club held a conference in Marrakech, the tourist capital of Morocco. In addition to the usual participants – political analysts from various countries – the conference was attended by representatives of Islamic parties and groups, among them Al-Nour and al Jamaat al Islamiya of Egypt, Hezbollah of Lebanon, Hamas of Palestine, the Ennahda Movement of Tunisia, and the Muslim Brotherhood. The conference’s agenda – “Islam in Politics: Ideology or Pragmatism” – aroused great interest.

As it soon became clear, the meeting in Marrakech coincided in time with the completion of the first phase of the Arab Spring, which proved to be a disaster: instead of moving over from authoritarianism to democracy, the region swang towards new forms of authoritarianism, which were only slightly covered with a fig leaf of the expression of people’s will. A month and a half before the events in Egypt, these tendencies were only beginning to take shape in Marrakech. But the unconventionality of the algorithm of the region’s democratic reformatting became more or less obvious. The Secretary General of the National Dialogue Party of Lebanon, Fouad Makhzoumi, who took part in the conference, compared it to solving a Middle Eastern “Rubik’s Cube.”

Attempts to solve the Middle Eastern “cube” have continued for decades. Sometimes it seemed that just one final move was needed to achieve the desired harmony of colors and proportions, but no. It is hard to expect a result when several people manipulate the cube simultaneously.

Setting the cube in motion

This became particularly evident in the spring of 2013, when the Middle Eastern “Rubik’s Cube” sud-

denly twitched and its faces began to rotate with a clicking sound, like a Geiger counter reconfigured to detect chemical weapons. The events over Syria developed in breadth and began to overlap. Apparently, two unobviously but closely interlinked factors set the “cube” in motion – these were the Russian-U.S. initiative to convene a Geneva II Middle East peace conference and recent military successes of Syrian government forces against rebels.

Let’s start with Geneva II, preparations for which were announced by Sergei Lavrov and John Kerry on May 7 during the U.S. Secretary of State’s visit to Russia. It was meant that the conference would be held under UN auspices on the basis of the final communiqué adopted by the “Action Group” on Syria at the previous Geneva meeting in June 2012. This document provided for the establishment of a transitional government in Syria but it did not demand an immediate resignation of Bashar al-Assad as president.

This factor caused serious concern, if not panic, among the Syrian opposition and its regional sponsors. One of the reasons for it was that, by the time the Russian-U.S. initiative was announced, no one had any doubt that the U-turn towards a political and diplomatic settlement was due to changes in the military situation in Syria which were unfavorable to Assad’s opponents. Starting in March and April, government forces slowly but steadily took over the initiative. They captured the city of Idlib which had controlled rebel communications with Lebanon. In areas near the Turkish border, previously neutral Kurds began to respond to increasingly frequent provocations from the opposition’s jihadist groups, which received reinforcements from Saudi Arabia and Qatar via Turkey. Tensions also grew in Druze-populated areas along the Syrian-Israeli border.

Another factor that changed the military-strategic situation in favor of the government forces was a division between the opposition’s secular pro-

¹ Pyotr Stegny is Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Russian Federation, and a member of the Russian International Affairs Council. He holds a Doctorate in History.

Western groups, which relied on the Free Syrian Army, and radical Islamist groups. In mid-May, rebels made an attempt to merge their two main groups – the Iraq-based and al-Qaeda controlled Islamic State of Iraq and the Levant, which began to operate in Syria, and local Jabhat al-Nusra. The merger never happened, and the rebels changed their tactics: proponents of establishing an Islamic *caliphate* in Syria started to create “emirates,” ruled by *sharia* (Islamic law), in “liberated areas” near the borders with Turkey and Iraq.

In these conditions, on May 3 and 5, just as Kerry and Lavrov were preparing in Moscow to announce the convening of Geneva II, Israel carried out air strikes against Syrian military targets in Damascus. Tel Aviv said the attacks were intended to prevent chemical weapons from falling into jihadists’ hands.

The issue of uncontrolled proliferation of Syrian chemical weapons also featured in the scenario of a military exercise held by 19 countries in early June in Jordan. Immediately after it, 41 countries participated in a major naval exercise in the Persian Gulf, off the coast of Iran. Shortly before, on May 22, the Friends of Syria group met in Amman. The group was set up in February 2012 in Tunisia to coordinate international aid to the Syrian opposition (it is indicative that there were only 13 “Friends” at the Amman conference, whereas the previous meeting in Marrakech was attended by delegates of 144 countries). The discussions focused on the delivery of military aid to the opposition, which linked its setbacks to not having modern weapons. Participants in the Amman meeting proposed establishing a buffer zone in Syria, with the center in Aleppo, or a no-fly zone, as it was done in Libya. At about the same time, U.S. Senator John McCain (and later Secretary of State Kerry) called for delivering air strikes against the Syrian military infrastructure.

All these demonstrations were prompted by a desire of regional opponents of the Assad regime, above all Saudi Arabia, to force a military solution to the Syrian problem before the Russian-U.S. initiative to convene Geneva II took effect. In parallel with attempts to revive the Friends of Syria format, Saudis focused on the consolidation of the National Coalition for Syrian Revolutionary and Opposi-

tion Forces, where a tactical alliance began to take shape between secular groups and Muslim Brothers patronized by Qatar. At a National Coalition conference in Istanbul, Saudis masterminded the resignation of its president Moaz al-Khatib, who was close to Muslim Brothers and who was the only person in the Coalition leadership to express willingness for dialogue with Assad during preparations for Geneva II. Later, in July, they secured the election of their candidate, Ahmad Jarba, to this post.

However, Saudis failed to change the balance of power in the National Coalition in their favor: only six people of their 25 preferred candidates were elected to the Coalition leadership. As a result, behind-the-scene struggle between Saudi Arabia and Qatar for influence on the Syrian opposition escalated. Regional sponsors of Syrian rebels divided into two rival groups – Saudi Arabia, the UAE and Jordan, on the one hand, and Qatar and Turkey, on the other.

On May 27, Lavrov and Kerry discussed in Paris preparations for Geneva II. Damascus agreed to participate in the conference, whereas the Syrian opposition did not, despite pressure from the U.S. The commander of the Free Syrian Army, Brigadier General Salim Idris, flatly refused to participate in the conference, while the National Coalition said it was ready only to discuss Assad’s resignation in Geneva. Later, as the military-strategic situation began to change in favor of Damascus, the opposition tightened its position. By July, the Coalition demanded (unofficially, of course) the restoration of “military parity” with the government forces as a condition for its participation in the Geneva conference.

However, on June 5, the Syrian army, reinforced by Hezbollah fighters, captured the strategic city of al-Qusayr. This factor was crucial for subsequent events – not only because it gave Damascus access to Alawite coastal areas, including the ports of Tartus and Latakia through which military supplies were made to the ruling regime. The price of the victory was higher: it marked the beginning of a moral and political turning point in the 30-month-long civil war. There was the impression that the regime, which relied on the support of broad sections of the population, won the hard confrontation with the opposition, whose political part looked helpless in comparison with Mus-

lim extremists, mercenaries and jihadists who fought on its side. It is time to recall that Jabhat al-Nusra was designated by the United States as a terrorist organization back in December 2012.

After the fall of al-Qusayr, the Syrian opposition and its regional sponsors launched a massive anti-Shia campaign, accusing Hezbollah and Iran of interfering in Syrian affairs. Saudi Arabia and Gulf states severed relations with Hezbollah. Shortly after (following the change of power in Qatar), Muslim Brothers in Egypt followed suit. The regional media was fed the issue of Syria's possible division into three enclaves – Alawite (Shia), Sunni and Kurdish.

The changing regional context of developments in Syria and the Arab Spring in general was further made obvious by mass protests in Turkey in June 2013, which evolved into a bitter conflict between the ruling Justice and Development Party (AKP), ideologically close to the Muslim Brotherhood, and the secular middle class. In particular, people protested against the growing involvement of Prime Minister Recep Erdogan's government in the Syrian crisis on the side of Assad's opponents. Turkish nationalists linked this involvement to the AKP's initiative for reconciliation with Turkey's Kurds, which was highly unpopular among nationalist Turks. The protests in Istanbul showed that something was wrong with the "Turkish model" of reforming the region democratically. In addition, the Turkey-Qatar link in the outer circle of regional sponsors of the civil war in Syria turned out to be significantly weakened. This factor seemed to add confidence to the Saudis ahead of the change of power in Qatar and Egypt.

On June 14, 2013, Hassan Rouhani, a moderate reformer, was elected President of Iran. Right after that, he expressed readiness to move away from his predecessor's policy of head-on confrontation with the West. His statement drew a positive response in the world. Of regional powers, only Saudi Arabia and Israel took the changes in Iran as tactical maneuvering without changing the strategic goal of creating its own nuclear weapons and expansion. The projection of this approach onto the Syrian crisis inevitably resulted in that the Syrian issue was ever closer linked with the task of isolating and weakening the ayatollahs' regime.

June ended with a silent revolution in Qatar. On June 25, Emir Hamad bin Khalifa Al Thani handed over power to his son Tamim bin Hamad bin Khalifa Al Thani. The underlying reason for this move was more or less clear. Under the former emir, Qatar became a major financial and media (the Al Jazeera TV channel) sponsor of the Muslim Brotherhood regime in Egypt and the Islamic opposition in Syria. This policy came into sharp conflict with the interests of Gulf monarchies, above all Saudi Arabia, which viewed political Islam as a serious threat to the survival of semi-feudal regimes in the southern periphery of the Greater Middle East. This is why many analysts believed there was the figure of Bandar bin Sultan, the chief of the Saudi intelligence service, behind the power takeover in Qatar. Just a few days later, the Saudis stepped out from behind the scenes of regional politics.

Egypt: a flaw in solving the cube?

The military coup in Egypt, which happened on July 3, was one of "expected surprises" integrated in the algorithm of the Arab Spring. The U.S.-supported experiment in democracy, with reliance on the Muslim Brotherhood, looked questionable from the very beginning. However, it took a year to understand that the road to democracy in the Middle East would not follow routes offered by Stanford University but would go across pits and bumps of centuries-old traditions, social and religious prejudices, a mixed economy, and a divided society, in which the army is a more powerful consolidating factor than Islam.

Of course, during his year in power, Mohamed Morsi made many mistakes, for which he bears personal responsibility. The main one was that he did not realize that his task was to find a national consensus and unite forces that could help to solve problems facing the country. Instead, he focused on issues that best met the interests of Islamists. He pushed through a constitution that actually legalized sharia and that caused a sharp conflict with the judiciary and the secular opposition, which decided that the Brothers "robbed the people of their revolution." Morsi also adopted a constitutional declaration that essentially broadened his powers and drew accusations that he had usurped power. And then, on a wave of euphoria from these "victories," he began to promote his protégés to key positions in the

executive branch. Ordinary people dubbed this policy “Ikhwanization” of the country (*Ikhwan* – Arabic for “brothers”).

After he became president, Morsi formally quit the Muslim Brotherhood. It was generally believed, however, that the spiritual leader of the Muslim Brothers played a serious, and possibly the main, role in policies pursued under Morsi. As a result, there was the impression that a system had taken shape in Egypt that could evolve into a symbiosis, unacceptable to the Gulf States, of the Sunni (Turkish) and Shia (Iranian) models of Islamic democracy. From the Iranian model it borrowed shadow Islamist leadership orchestrating political events from behind the scenes.

Morsi seriously underestimated the military. He did not realize that the army needed Islamists to preserve a kind of “immunity to democracy,” which safeguarded their corporate political and economic privileges. Morsi also overlooked changes in the secular opposition’s attitude to the army, which it saw as the guarantor of irreversibility of democratic change. This factor came as the main prerequisite for the July 3 events. And to all appearances, coordination between the two forces had been maintained since the early stages of the developments.

However, the main cause of the early and inglorious end to Morsi’s political career was his difficult relations with the Gulf States. As a representative of the Muslim Brothers, Morsi advocated pan-Islamism and thus reflected the philosophy and political program of the Muslim Brotherhood, which is widely represented throughout the Islamic world. During his presidency, especially in the early period, he tried to rise above Sunni-Shia differences. Morsi made his first visit to Saudi Arabia and the second, to Iran. He proposed setting up a quadripartite commission (Egypt, Saudi Arabia, Turkey and Iran) to discuss Syrian problems. The inclusion of Iran in the proposed commission irritated Saudi Arabia and other Gulf countries, which traditionally are very wary of the Muslim Brotherhood. It was banned in Saudi Arabia and the Emirates after the U.S. invasion of Iraq in 2003, when the organization strongly denounced the invitation of foreign troops for changing the regime in the “brotherly Arab country.”

Another round of differences was sparked by the Arab Spring. Saudi Arabia is negative about the very idea of combining Islam and democracy as a bottom-up movement, which poses a potential threat to monarchical regimes. The Muslim Brothers, who have a wide network throughout the Islamic world, present a serious danger to traditionalists in the Gulf States, primarily because they can appeal directly to the masses. This was the main, although unofficial, reason for their being banned. The peculiarity of the situation only underlined the fact that the social concept of the Brotherhood turned out to be more compatible with Western standards of democracy, as opposed to Salafis and Wahhabis who are supported by the Gulf States, because they do not encroach on the authority and power of an absolute monarch.

It seems that Morsi overlooked this potential conflict, as well. Already on the second day after the coup, on July 4, the Israeli Internet portal *DEBKAF* reported that the Egyptian military had coordinated their actions with Saudi Arabia (General *Abdel Fattah el-Sisi* had formerly served there as an Egyptian military attaché) and the United Arab Emirates during the preparations for the coup. This information was further confirmed as several Arab sources revealed that Egyptian ex-prime minister Ahmed Shafik, now living in the UAE, had played a key role in coordinating efforts to overthrow Morsi. The involvement of Gulf countries in the events in Egypt is also proved by the fact that they provided substantial financial aid to the new regime during the first week after the coup.

In general, the events that followed the July coup in Egypt highlighted the new role that Gulf oil monarchies are beginning to play in the Arab Spring context. For the sake of their own political survival, the Gulf States use their financial influence to correct the course (and, possibly, the content) of the Arab Spring and to shift the focus of its slogans from “modernization of the socio-political doctrine of Islam” to “struggle against extremism (terrorism).” However, this policy is already torn by new basic contradictions. First, in the situation now taking shape in the Middle East, Wahhabis and Salafis, who are dear to the Saudis, have long had the reputation of extremists. How to reconcile the ensuing risks and the reality is still an open question. Secondly (and most importantly), the Gulf States, including Saudi Arabia, obviously do not have

enough political, diplomatic and military tools to play leading roles in regional affairs. Indicative in this sense is General el-Sisi's refusal to support a scenario of a U.S. "educational" strike against Syria, despite Riyadh's pressure and attempts to patronize him. The Saudis will have to look for additional resources to implement their regional ambitions.

A global cube: solution guide

The new stage of the Arab Spring, which began with the military coup in Egypt, will apparently be even more difficult. The situation in Iraq, Syria, Libya and, to a lesser extent, Yemen, is not optimistic. These countries have common features, namely, the decay of statehood and the growth of economic difficulties against the background of increasing social polarization. The reasons for these developments are obvious: the absence of a national consensus on a "post-authoritarian" agenda, and the inability of all social forces – Islamists of all kinds, nationalists and pro-Western liberals – to fulfill the ambitious goal of democratic change on their own.

But the vector of the region's movement is predetermined by the logic of global development. In the historical perspective, the Greater Middle East will have to adapt the principles of democracy to local conditions, above all, to the traditions and ideology of Islam. This is the only generally acceptable basis for forming national and regional consensus. The problem, however, is that tasks of the new stage will have to be addressed together with Gulf oil monarchies, which – by virtue of their huge financial resources – are in the limelight of Middle East politics and which do not conceal their allergy to democratic reforms. It seems that we all are to see, yet another time, that in the absence of ideas money can slow down the course of history but it cannot reverse it.

This is apparently the underlying reason for the passions over Syria. Interestingly, the patterns of the Saudis' actions vis-à-vis Assad's "dictatorship" and the Muslim Brotherhood in Egypt two months before were fundamentally similar. In both cases, they created pretexts for military interference by a third party: the army in Egypt, and Americans in Syria. In both cases, the tactical goals of the Saudis coincided with the interests of Turkey and Israel (the chaos in the Middle East, caused by the Arab Spring, posed growing security threats to the latter). As a result, the pressure on Barack Obama to launch a strike

on Syria reached a critical level. In general, as the Syrian crisis developed, sometimes one had the impression that the world's superpower itself had become an object of manipulation for its Middle Eastern clients.

This is an extremely dangerous development because Iran will be the main implication of the second stage in the Arab Spring both for Saudi Arabia and Israel. The Shia model of behavior poses an existential threat not only to the Jewish state, but also to semi-feudal Gulf monarchies. This is the main reason for their antagonism against the Syrian regime which is the main ally of Tehran in the region. It was due to this circumstance that the Syrian crisis drew global attention, as its subtext includes the explosive issues of Iran and Sunni- Shia confrontation.

In general, the region is obviously approaching a critical point. Processes born of the Arab Spring are going out of control, not least because the West has no adequate vision of a strategic perspective or side effects of the region's democratization. The U.S. policy of assigning the leading role to the Muslim Brothers as pioneers of political Islam failed when faced with reality. Disintegration tendencies are growing stronger in Iraq, Libya and some other Middle Eastern countries. The problem of radical Islam which, admit it or not, has a strong anti-Western slant, is arising in all its magnitude. It is obvious that in these conditions the international community must coordinate its efforts to keep the regional situation under control.

But, as the development of the Syrian crisis has shown, the great powers involved in Middle Eastern affairs, speak different languages. Why this disunity? The answer is evident if we delve into the essence of the problem: the world order that is coming to replace the Cold War is being built chaotically, as a set of constructive and nonconstructive ambiguities. The West took (largely justly) the end of the bloc confrontation after the collapse of the Soviet Union and the profound political changes in Eastern Europe and the Balkans as the starting point for a global transformation of international relations. However, the end of the Cold War was not accompanied by accords on the content and format of such a transformation. International security organizations, including the UN, were not adapted to the new balance of power in the world, either. This situation resulted in the creation of backup global

stability mechanisms – the G8 and the G20, with a parallel enlargement of NATO's zone of responsibility.

In these circumstances, values that won in the Cold War – democracy, human rights, and the market economy – began to be perceived as a prerequisite for sustainable development and, at the same time, as a regulator and criterion of progress. As a result, the West, primarily the United States, came to claim the leading (dominant) role in international affairs, based on the promotion of democracy as the main component of the new world order.

However, the real picture of the post-Cold War world has proved much more difficult. The imperatives of geopolitics and conflicts of individual and group interests still prevail over ideology. In these conditions, Russia acts in the only possible way – in the logic of the Yalta-Potsdam system based on recognition of the priority of the principle of state sovereignty and the central role of the UN. As for the United States and its allies, they have long existed in a different system of political and legal coordinates, where the promotion of democracy in the world is above sovereignty.

This basic, conceptual divergence has clearly manifested itself also during the Syrian crisis which, in effect, is only an individual manifestation of the imbalance in the world. At different stages of the crisis, Vladimir Putin emphasized the inadmissibility of the use of force against a sovereign state without UN Security Council approval. At the same time, Obama strongly defended the right of the president and the Congress of the United States to make a decision to launch a military strike against a country suspected of crimes against humanity.

The paradox is that this is obviously not the case of a traditional conflict of interests. Perhaps, some considerations of competition did take place, in particular those pertaining to routes for gas supplies from Qatar or Iran to Europe, which at a certain stage were cited as the main cause of the conflict over Syria. Yet this is not the point. The strategic objectives of the world's major players – Russia, the United States and the European Union – in the Middle East coincide in the main: they all seek to preserve stability in this volatile region.

Fortunately, at a critical stage of the Syrian conflict, when force was about to be used to punish the ruling regime of allegedly using chemical weapons against civilians, the external players and Damascus displayed enough common sense to stop the sliding into a military scenario, which would have unpredictable consequences. The support given by the parliaments and the public of many countries to the Russian president's policy was a very important lesson of the Syrian crisis. Yet this achievement is not a victory at all but only a tactical respite. A strategic breakthrough can only be achieved with a final political and diplomatic settlement of the Syrian crisis, which would be crucial for the overall improvement of the situation in the Middle East.

One can also draw a more far-reaching conclusion: to avoid recurrences of the sliding of local crises into a dangerous phase, countries must agree on basic concepts of the emerging global security system. This is a very difficult task requiring dual-track diplomacy, as it concerns things that practical politicians have always thought belong to the realm of idealistic philosophers. These are the moral basis of the globalizing world, self-restraint as a prerequisite for harmonious development, various models of democracy, religious and ethnic tolerance, civil rights, moral responsibilities, and the status of ethnic minorities. Other aspects include the East and the West, which in the 21st century have to converge, despite Rudyard Kipling's maxim which is deeply rooted in our minds; the long overdue need to build international relations on the same principles of pluralism of views that underlie democratic systems at the national level; and many other things without which new local crises will be increasingly difficult to resolve.

This approach seems to be detached from reality only at first glance. The world is changing rapidly and chaotically. Threats of global upheavals move from the traditional sphere of geopolitics to the area of "soft power." Today, it is difficult to imagine a war for territory. Future conflicts will have at their core only virtual, artificially distorted stereotypes of mass consciousness. The Syrian crisis, as the culmination of the Arab Spring, gives much food for thought in this regard.

This task is understandably very difficult. The world's harmonization through the harmonization of our views of it is rather a process than a result.

Apart from politicians and diplomats, this process should involve historians, philosophers, businessmen, students and housewives; representatives of developed democracies and Islamists, defenders of the rights of sexual minorities and their opponents; Saudis, Israelis, Iranians, Russians, Americans, Chinese, French, Poles – everyone. The UN could undertake to organize such a dialogue. Social media would be a natural place for it.

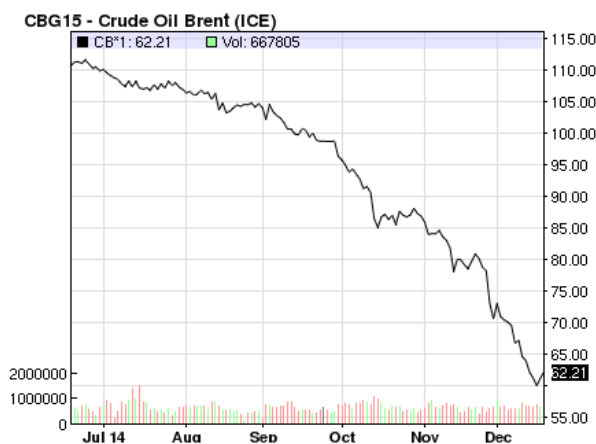
Today this may seem another manifestation of idealistic day-dreaming characteristic of Russians. But tomorrow – who knows? – this process may produce an algorithm for solving not only the Middle Eastern but also the global “Rubik’s Cube.” In the era of the Internet, people grow wiser than their rulers.

What the Drop in oil prices holds for the Middle East, Russia and beyond?

Thomas Esdaile-Bouquet¹

“For 10 years, the defining factor in the oil market was the growth of China and Chinese oil demand. Now the defining factor is the astonishing growth of U.S. oil production” *Daniel Yergin - 08.01.2015*

Oil has reached a 5-year low, with the barrel of Brent briefly pegging below 60 USD in December 2014 for the first time since 2009. The fall has been very sharp, considering the Brent was above 115 USD per barrel as late as June 2014. Analysts have been puzzled as market dynamics do not fully explain this downward trend. Observers have been quick to point out that US shale oil has been flooding the market, while global demand has softened. However neither of these trends can fully explain the sharp drop in oil prices. Regional and global political considerations are driving the market, with Saudi Arabia playing the pivotal role.



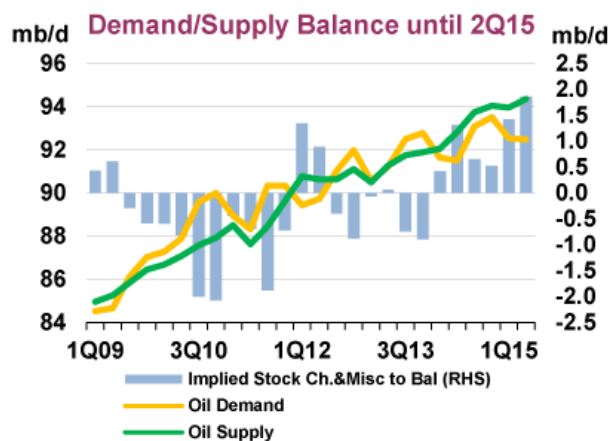
Graph 1 : Brent crude oil futures in USD/barrel in 2014 (as of 18th December, 2014). *Extracted from: <http://www.nasdaq.com/markets/crude-oil-brent.aspx#ixzz3MF7AP7Dg>*

1 Thomas Esdaile-Bouquet is an international energy affairs analyst, having worked on sustainable energy, oil and gas and climate policies and markets for the past 10 years. An alumnus of both the Strasbourg and Bordeaux Institutes for Political Sciences, Thomas has held positions in Washington, Paris, Brussels, London and Geneva, advising consultancies, industry trade associations, UN agencies, ministries and multi-nationals. He currently works as an external collaborator for the Swiss Federal Department of Foreign Affairs, focusing on the Middle-East and North Africa region.

This piece is written in his personal capacity and the views reflected are his own. Follow Thomas on Twitter: @tomesdaile

Bearish oil market dynamics

Oil is a global commodity traded across the globe. As such it responds first and foremost to supply and demand dynamics, while the price integrates a risk premium reflecting the country and geopolitical risk. The recent price correction comes as a result of current and projected gaps between softer than expected demand and stronger than forecast oil production.



Graph 2 : Global oil and supply balance until 2Q2015
(Source: Reuters)

Softer than expected demand

Over the summer, analysts have pointed to China as a cause for oil price declines, as the country’s economic growth slows gradually.

A collapse of the Chinese construction sector, particularly of individual housing, over the coming months would send further shockwaves across the oil sector. Chinese officials have acknowledged that the post-2009 relaxation in credit constraints for State-funded corporations and local authorities has led to significant under-performing infrastructure investments. While these will be resorbed over time, the tightening of access to credit will mean a relative contraction of construction activity over the coming 12 to 18 months.

Another key –but often overlooked– factor is that oil is priced in US dollars. This implies that when the ISD goes up compared to other currencies, the price of oil goes down. Over the summer of 2014, projected sluggish growth in Europe and Asia pushed the dollar up as investors bought USD. Between August 1st and November 17th, the dollar rose by 8.1% compared to a basket of currencies, pushing the barrel lower.

While central to setting the price of crude, these developments have overshadowed the fact that the price decline is as much due to the policy of OPEC producer countries as it is due to lower demand levels.

Supply glut? – OPEC’s crucial role and why Saudi Arabia stands out as the key player

During past oil price drops, Saudi Arabia was able to offset part of the drop by decreasing domestic production, thereby reducing available oil supply. Saudi Arabia has effectively been the oil market regulator for the past decades and has often sought to work contra-cycle in order to ease the economic impact of tight oil markets for Western consumer nations, and first and foremost its US ally. However, past experiences with contra-cycle easing did not prove particularly successful from a Saudi perspective in the 1980s and Riyadh has adopted a cautious approach ever since, typically curtailing production only marginally.

Currently, only the United Arab Emirates, Saudi Arabia and Kuwait have the sufficient flexibility to voluntarily cut oil production. These are precisely the countries which have established multi-billion sovereign funds. None of the remaining OPEC members have the financial clout to reduce production. This is particularly true of Algeria, Iran, Iraq, Nigeria and Venezuela.

With the steady decline in production of international oil majors, restrictions on oil exports from Iran and political and operational issues limiting production and exports in Libya and other producing countries, the clout of the Organization of Petroleum Exporting Countries (OPEC) in the global market has been reinforced. The organization’s 12 members are responsible for over a third of the world’s oil production, accounting for about 31 million barrels of oil per day (bopd), with Saudi Arabia itself representing close to 30% of OPEC’s total output

(i.e. 9.5 million bopd) and enjoying the lowest production costs. As a result, Saudi Arabia has sufficient market power to single-handedly influence OPEC’s decision making process. This reality is reinforced given that the UAE and Kuwait (respectively the world’s 3rd and 4th top crude exporters) support the Saudi position.

All eyes were riveted to the last OPEC meeting which took place in Vienna on November 27th. Eventually it became apparent that the cartel would not amend its production quotas, sending the oil price into downfall.

According to Marco Dunand, CEO of Geneva-based Mercuria, OPEC would need to remove 1.5m barrels a day from the market for prices to stabilize and recover. But Saudi Arabia currently has a vested interest in keeping oil prices low as this adversely impacts the profitability of numerous projects across the globe, particularly capital intensive extraction processes such as shale oil, ultra-deep off-shore and small field redevelopments (as in the UK North Sea). In other words, Saudi Arabia has found a way of creating a barrier to entry which protects its market share and long-term economic sustainability.

It’s not clear yet how far OPEC is willing to let prices slide. Suhail al-Mazrouei, the U.A.E.’s energy minister, declared on Dec. 14 that OPEC wouldn’t cut production even if prices fall to as low as \$40 a barrel. OPEC’s next meeting will take place on June 5th, 2015.

Oil supply economics: beating off the shale and international competition

Saudi Arabia now accounts for less than 700,000 barrels of oil imports to the US, daily. This means that not only is Saudi Arabia at risk of losing one of its historical markets (as has happened to Nigerian crude) but it risks becoming less relevant to its key political ally if the US were no longer to depend on Saudi oil.

In an article for the FT, Abdalla El-Badri, secretary-general of OPEC, said he expected a reduction in higher-cost oil production such as US shale if Brent remained around \$85 a barrel. According to analysts this translates to a price of \$65-\$75 at the wellhead in the Bakken, the region driving the US shale oil revolution. “With the exception of Wood Mackenzie, who see more efficient drilling methods taking Bakken break-even rates down to \$58 and a price



Graph 3 : Break-even production costs for different global oil plays, including shale deposits
 (Source: Goldman Sachs Global Investment Research. Annotated by Tom Randall/Bloomberg)

of \$70 at the wellhead shutting down only 150,000 barrels per day, most observers of the shale oil scene see \$80/\$85 Brent as a red alert level," said oil broker David Hufton of PVM, also quoted in the FT piece. At the macro-level though, analysts estimate that below 60 USD/barrel, even existing "tight oil" extracted from shale will struggle to break-even while virtually no new investments are likely below 90 USD/barrel.

On November 5th, newly published Saudi oil prices for December indicated that US customers would also start benefiting from price discounts, setting off a wave of concern across the US shale investor community. This sparked Saudi Oil Minister Ali Al-Naimi to deny any intentions of an oil price war. However, he has travelled to Mexico and Venezuela since the price discounts were announced, a move viewed as a way of appeasing tensions with other major producing countries that depend on oil revenue for public budgets.

Impact on Western oil companies

Bloomberg ran a story on December 18th about

how the oil price collapse is leading to 1 trillion USD in stranded investments across the industry. Already about 150 billion USD in projects have been frozen as operators pause to analyze new oil market price dynamics. Canadian tar sands projects have been hit hard by the sudden price drop. Back in November 2014, two thirds of projects were already deemed to be at risk. Since then, matters have only worsened and the economic viability of the politically-sensitive Keystone XL pipeline is increasingly questioned.

Conventional oil companies are also impacted. Tullow Oil has been one of the first Western independent companies to publicly announce it was shelving planned investments in the global upstream sector when it threw in the towel for its Banda offshore gas project in Mauritania.

Western majors are also affected. BP, for example, has announced it would aim for 1 billion USD in restructuring costs in its 2015 budget and intends to cut staff count in all of its operating units, after reporting a drop in year-on-year quarterly revenue in Q3 of 2014. Stock market analysts at Zacks have emit-

ted a “strong sell” signal, meaning the stock is likely to strongly underperform the US stock market over the next 1 to 3 months (as of 17th December 2014).

Interestingly oil stocks have not followed the exact same path, although there is a notable downward trend over the last 6 months. Independent companies such as Tullow with greater exposure to deep-water plays, heavy involvement in exploration in frontier regions and with limited cash are particularly vulnerable.

to protect as many of the industry’s 300,000 plus jobs as possible. Despite his pleas, companies had already announced over 1000 redundancies as of 15th December 2014 and many have implemented pay cuts. The impact can also be felt on fiscal revenue. In an effort to shore up the sector, UK Chancellor George Osborne announced 450 million GBP of tax breaks on December 3rd.

Naturally, the US economy, having benefited so much from shale production finds itself at a turning-



Graph 4 : Evolution of selected oil stocks over the last 6 months (Source: Nasdaq, extracted on Dec 18th, 2014)

In the UK, a report published on Dec. 16th by UK accountancy firm Moore Stephens, showed that 18 UK oil and gas businesses became insolvent in 2014, compared with only six in 2013. This trend is expected to be visible in all major oil production hubs outside of the Middle-East.

Potential impact on Western economies

Canada has suffered most amongst Western economies at this stage, with the Canadian dollar hitting a 54-month low in December 2014. With tar sands hampered by high marginal production costs, the province of Alberta is bracing itself for a rough awakening from the dizzying days of the unconventional oil boom.

The UK North Sea operations have also taken a tumbling since the summer as the financial case for “brown field” (i.e. existing mature fields) re-developments is put in jeopardy. Scottish Energy Minister Fergus Ewing has urged oil companies

point, particularly with regards to job market prospects.

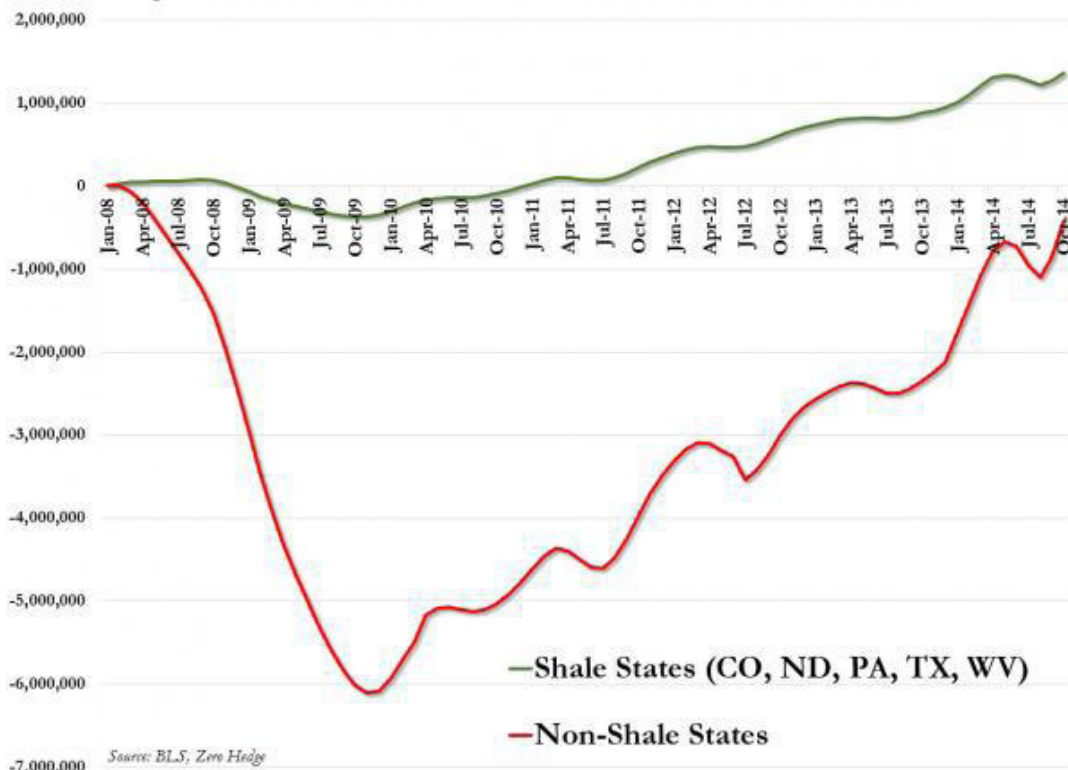
So-called shale states have added 1.36 million jobs since December 2007, while non-shale states have shed 424,000 jobs. The growth in jobs includes all types of employment, of which many jobs only indirectly related to oil and gas production.

Meanwhile, the rapid price decline is likely to trigger what analysts have described as the “biggest drop in project finance in decades” and have a direct knock-on effect on the US and global financial industry.

Switzerland itself is not insulated from the consequences of these tectonic movements, particularly for service companies.

Transocean Ltd., a Swiss-based company with its headquarters in Vernier and owner of the biggest fleet of deep-water drilling rigs, announced in early

Jobs In America - Shale Vs Non-Shale States



Graph 5 : Job creation and destruction in the US since June 2008 (Source : Zero Hedge)

November 2014 that earnings would suffer a 2.76 billion USD charge due to a decline in the value of its contracts-drilling business and a drop in rig-use fees, itself a result of an industrywide glut in the capital intensive vessels. Since July 1st the company's stock value on the New York stock exchange has lost over 50% of its value.

Trading firms with upstream operations such as Mercuria and Glencore, who developed their upstream portfolio at relatively high costs, along with Chinese-owned but Geneva-based Addax Petroleum which is redeveloping so-called "brown field" North Sea deposits will also suffer, particularly if the oil price does not rebound over the next 12 months.

The geopolitical argument in brief

Two schools of thought have emerged following the oil price dip. While market analysts have pointed to sheer market dynamics, the foreign affairs community has been quick to point out that oil markets are not pure and perfect markets. Producing countries and their respective national oil companies are involved in a constant geostrategic game. Inter-ethnic and religious tensions have been rife in the

Middle East, dating back decades. The frontal opposition between Shia and Sunni brands of Islam is now being played out in Syria and Iraq.

Both sides are camping on their positions, particularly in Syria, where Hezbollah, supported by Iran, is helping the Assad regime. This has led Saudi Arabia to warn of a "Shia crescent" across Lebanon, Syria and Iran. This would be a nightmare scenario for Gulf monarchies that see Iran as their bitterest foe. Saudi Arabia in particular is sensitive to this issue as it has a significant Shia minority in the country's Eastern oil producing region and along the Red Sea coast. Popular Shia protests in neighboring Bahrain led Saudi Arabia to intervene militarily in March 2011 and in September 2014 the Houthis from the Zadi branch of Shi'a Islam took control of the Yemeni capital Sanaa, adding to Saudi concerns. Arab Gulf countries have thus supported Sunni Islamist groups in Syria in a bid to offset Iranian-backed interventions.

With Saudi Arabia and the UAE now firmly on board the US-led coalition to combat ISIS, defeating the terror group is common an objective the Gulf states and Iran share. But the Gulf states see the new

Shi'a militias as rogue elements that are committing atrocities against Iraqi Sunni civilians – a situation also reported on by Amnesty International - while in Syria, they view Iranian support to the Assad regime as the main factor enabling him to remain in power despite a four year old Sunni-led armed uprising there.

Given the regime's strong resistance, Sunni Arab countries have deliberately chosen to use oil as a means of furthering their foreign policy goals by weakening its allies.

Both Iran and Russia, the principal foreign supporters of the Syrian regime, are dependent on oil to fund their domestic policies and foreign policy, and require a comparatively higher oil price to balance their budgets. Unilaterally cutting production would thus be counter-productive from a Sunni perspective as it would first and foremost serve the interests of Russia and Iran, their adversaries in Syria and beyond.

While early comments suggested that Saudi Arabia and the United States had masterminded the oil price drop in order to advance their foreign policy objectives (including Ukraine), this analysis has since been questioned as the strain placed on domestic US production becomes clear. Crucially, Saudi Arabia has funneled oil from its strategic reserve to world markets, despite the pre-existing supply glut and the fact that the country was producing at close to full capacity. This, then, is very much a Middle Eastern affair.

Projected impact of low oil prices on the Middle East and Russia

Middle Eastern oil producers, OPEC members and Russia have all expressed their intentions to continue to pump out crude at current levels. However, each country is faced with different geopolitical, social and financial constraints. This asymmetry is key to understanding the strategy adopted by each actor or set of actors. This is particularly true given the deep distrust between Shia and Sunni countries and the furor over foreign meddling in Syria.

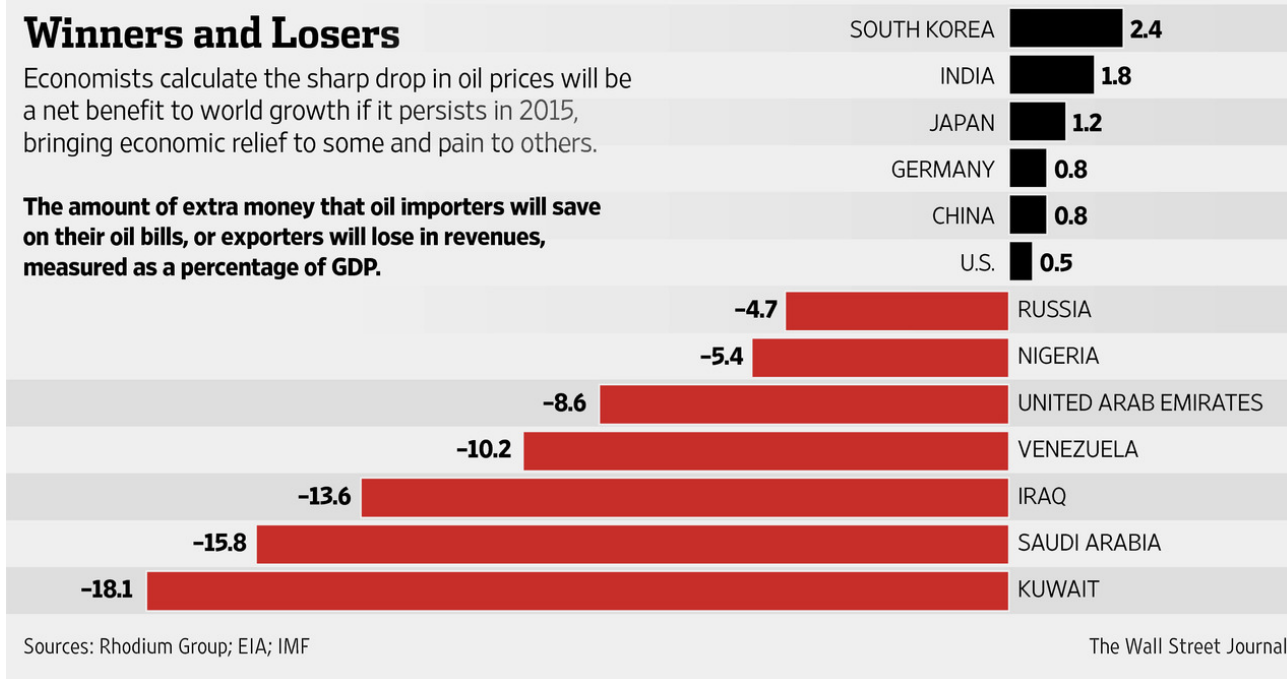
Producing country	RT fiscal break-even figures (USD/barrel)	The Economist fiscal break-even figures (USD/barrel)	Total Foreign Reserves (in billion USD, as of end 2013, World Bank data)	S&P Sovereign Ratings (as of 22 Sept. 2014)	Public debt (% of GDP, 2013 estimates, source: CIA World Factbook)	Budget deficit (source: CIA World Factbook, 2013 estimates as % of GDP)
Iran	148	137	na	na	18.7%	-4.5%
Venezuela	121	120	20.3	CCC+	34.2%	-9.8%
Algeria	121	119	201.4	na	13.2%	-2.3%
Nigeria	119	118	47.5 (2012)	BB-	19.3%	-1.5%
Ecuador	117	121	4.3	B+	23.2%	-2.5%
Iraq	106	115	77.7	na	na	0.9%
Angola	98	94	37.8	na	14.7%	3.4%
Saudi Arabia	93	93	737.8	AA-	12.2%	6.2%
Libya	90	110	119.7	na	4.8%	-0.5%
Kuwait	75	71	32.4	AA	6.4%	29.2%
UAE	70	69	68.2	AA (Abu Dhabi)	41.7%	5%
Qatar	65	70	42.1	AA	30.6%	na
Russia	114 (2014 budget)	90 (2015 budget)	509.7	BBB-	7.9%	-0.5%

Table 1 : Estimated break-even prices for balancing state budgets in OPEC countries and Russia

Winners and Losers

Economists calculate the sharp drop in oil prices will be a net benefit to world growth if it persists in 2015, bringing economic relief to some and pain to others.

The amount of extra money that oil importers will save on their oil bills, or exporters will lose in revenues, measured as a percentage of GDP.



Graph 6 : Growth impact of oil price drops in selected economies (Source : Wall Street Journal, 7 December 2014)

Impact on investments and growth prospects in the KRG

The Western Zagros geological formation of Iraqi Kurdistan has become the latest frontier in the world of oil and gas exploration and production. No other onshore area in the world holds as much potential.

Attracted by high risk-reward Production Sharing Contracts offered by the KRG, many small and medium-sized companies have acquired exploration blocks and are working to bring production on-stream. The timeframe for investments in exploration is typically several years, so most companies at this stage will not be deterred by low oil prices, as long as analysts point to a rebound in the future. The situation becomes more complex though when it comes to production of crude in the KRG. The KRG has invested massively in pipeline to exports crude to Turkey and beyond, despite the fact that so far little additional resources have come on-stream. As exemplified by the Goldman Sachs cost curve presented above, Kurdish oil is cheap to produce. However the geopolitical risk is high, with ISIS only a few miles away from sensitive energy infrastructure and tensions riding high. Any contraction in oil investment will inevitably slow growth in the KRG, just as the deteriorated security

situation has led to a drop in trade with Turkey since the summer. The geopolitical dynamics also pose a threat to long term Kurdish gas exports to Turkey. Russia's gas deal with Turkey as well as the construction of the TANAP pipeline from Azerbaijan will reduce projected Turkish dependency on Kurdish gas and should transform Turkey into Europe's greatest gas hub.

How declining oil prices has urged Baghdad to seal an oil deal with the KRG

In December 2014, Bagdad and Erbil announced that after 10 years of negotiations an agreement had finally been reached between the KRG and the Iraqi central government over the allocation of oil revenues. This marked a real breakthrough for both parties. Essentially, the Iraqi government has required Kurdistan to supply the federal system with 550,000 barrels of oil per day, the majority of which comes from the Kirkuk fields. In exchange, Bagdad will resume payments of the 17% of national oil revenue to the KRG.

Assad's supporters are feeling the pinch

By keeping oil prices depressed, Saudi Arabia hurts the income of countries such as Iran and Russia, both of which are actively supporting the Assad

regime in Syria. Saudi Arabia and most Arab states support this policy as they see it as a way of wearing down Shia ardor.

The fall in ruble, following market sanctions due to Russia's engagement in the Ukrainian conflict, compounded by the drop in oil prices, is hitting Russia's revenue very hard. The narrowing trade surplus has naturally been the first indicator to show this trend. Speaking at the G20 Summit in Brisbane, Vladimir Putin has stated that Russia is prepared for a catastrophic collapse of oil prices, despite the fact that oil and gas production and exports account for 50% of the State's revenue and 68% of Russia's total export revenues according to the US Energy Information Agency. Oil and gas exports in 2013 amounted to 355 billion USD. Putin said Russia's economy had the reserves to withstand a collapse in oil revenues, but added: "We are considering all the scenarios including the so-called catastrophic fall of prices for energy resources which is entirely possible and we admit it." On November 12th, market reports indicated that Russia has been massively buying gold bullion, an indication of the country's wish to offset the lower trade surplus and thus protect the value of the ruble. While Western media have been relatively silent on the issue, Russian media have been quick to highlight the drop in prices as a new type of oil war waged by the US and its allies. Similarly, Middle Eastern news outlets have focused on how Saudi Arabia is letting oil prices slide to put pressure on Iran and shatter the so-called "Shiite crescent" spanning from Teheran through Damascus to Beirut.

Iran has been less vocal than Russia in recent weeks but has also suffered mightily from the drop in market prices. Bloomberg reported on 30th October that oil revenue was down 30%. This comes as Iran needs to achieve a break-even sales price of \$143 a barrel this year to maintain its fiscal balance, according to data compiled by Bloomberg.

Even as Iran's financial obligations increase, international sanctions have denied Iran access to most of its 100 bn USD worth of hard currency held abroad. In addition, the interim nuclear agreement in place since November 2013, caps Iran's oil exports at 1 million barrels per day. Iran cannot export more oil to compensate for falling prices, as the Gulf states can. Iran is thus harmed far more deeply and

immediately by low oil prices than are the Gulf states, which have small populations and copious financial resources.

In other words, international sanctions around the country's nuclear programme and falling oil prices will lead to deficits and an adverse impact on the country's GDP following two years of negative growth. Saudi Arabia's decision to give China big oil price discounts hurts Iran badly as China is the country's main buyer of crude. The battle for regional supremacy in the Gulf is also being played out on the oil markets, and Saudi Arabia seems to have the upper hand.

Besides Russia and Iran, other producing countries suffer as well, such as Nigeria, Algeria and Mexico, as their income is set to shrink markedly. Algeria announced in December 2014 a sudden push to speed up the development of shale gas, bringing forward the estimated start of production by several years, despite strong local opposition to fracking techniques in the water-deprived Saharan region.

Global and regional oil price drop winners

At the same time, consumer countries have been supportive of this trend. In fact, official documents show that Saudi Arabia has been offering oil at discount prices to some of its major customers, including China, India and, since November, the US, causing the WTI oil price index to drop sharply on November 4th. Western nations also benefit from lower oil prices, as do most developing countries. Egypt, for example, despite its producer status, is a net importer and the decrease in international prices means that households enjoy a drop in gasoline prices, which is welcome in a tense political and social situation. At the same time, as a result of lower oil revenue Saudi Arabia might have to reduce its financial support to the Egyptian regime of Al-Sisi, but also possibly to Sunni forces of the Islamic Front in Syria. Amongst the main beneficiaries of the windfall, developing and energy-hungry economies that do not have significant oil production assets are benefiting most. India is the prime example. The country is expecting to shave at least 50 bn USD annually from its original 160 bn USD bill for imported oil and oil products. At the same time, the drop in global oil prices offers countries - and especially producing countries - a unique opportunity to reduce or eliminate public fuel subsidies. According to The Economist, energy

subsidies cost Egypt 6.5% of GDP in 2014, Jordan 4.5%, and Morocco and Tunisia 3-4%. Indonesia was the first country to announce such a move, but a number of countries in the Middle East, in Africa (such as Nigeria) and Latin America that have struggled in recent years to lower the burden of subsidized fuel on public finances are likely to follow suit.

The global outlook

Oil prices have so far not stabilized around the 80 USD mark as originally expected by most analysts and some expect the barrel to drop even lower. The IEA's November Oil Market Report expects the price fall to continue well into 2015. "It is increasingly clear that we have begun a new chapter in the history of the oil markets," the IEA said, adding that, "barring any new supply problems, downward price pressures could build further in the first half of 2015." Saudi officials also hold that view...and they are the market makers. The recent drop in oil prices could also end the decoupling of gas prices from oil. Such a development, although gradual over time, would put even greater pressure on hydrocarbon-based economies and could complicate major international energy deals such as the one between the KRG and Turkey.

In the short term, besides the risk of a string of US shale oil corporate bankruptcies and the cancellation of numerous field development projects globally, the price drops may push Moscow to de-escalate the conflict in eastern Ukraine and resume gas exports to Europe and Russia through Ukraine that were suspended in June 2014. Russian President Vladimir Putin signaled a change in approach in October when he indicated that Russia was considering renewing gas supplies to Ukraine. We should be cautious however in assuming that an economic downturn in an oil-dependent country such as Russia would make it depart from current foreign-policy stances. History has shown that such a situation could actually lead to a stiffening of positions. Indeed, the 2015 budget presented in December by the Russian government increases defense spending by 33% to a record 81 billion USD (at the time of the announcement), the only increase in any ministerial expenditure. If we assess the impact of the price drop in smaller producing countries, an interesting trend emerged when Algeria announced that it would speed up the development of domestic shale deposits, with a first production

date of 2017. This contradicts the government's stated policy which deliberately sought to push back shale oil and shale gas production beyond 2020. Getting greater volumes to market, and especially relatively expensive gas, appears like a top priority for states intent on buying social peace. Naturally, as more countries start fracking, long-term downward pressures on prices will increase. The issue then becomes very much one of OPEC market share versus future global fracking.

From a consumer nation perspective, the drop in prices is a relief to stagnant and developing economies alike. The IMF estimates that for every 10 percentage points drop in oil prices, global GDP increases by approximately 0.3 percentage points over two years. There is an underlying risk to European and Asian consumer nations, however. Short-term many assets will be left stranded, companies will go bust and employment in the oil sector is set to decline sharply. On 15 January, world number 1 oil services firm Schlumberger announced it was axing 9000 jobs, a move imitated by a growing number of firms. Long-term, they could become further dependent on a small number of suppliers and investors – particularly oil majors- could struggle to finance the massive investments needed to sustain the projected rise of oil production to over 100 million barrels by 2040, driven mainly by developing nations. The US is in a particularly uncomfortable situation as the shale oil boom has been to a large extent funded by sub-prime bonds. Leading oil analyst Andrew Hall of Astenbeck Capital stressed in his investor letter dated December 1st that energy companies now represent 16% of the high yield bond market compared to 4% a few years back. There is heightened concern that as US shale producers become the global marginal cost producers, variations (and particularly price drops) will wreak havoc on small and medium-scale operators, possibly leading to a cascade of payment defaults, bankruptcies, lay-offs and with them a potential systemic risk to the US economy. Finally, lower oil prices will also delay the uptake of renewable energy alternatives as these will have lost part of their competitive advantage. In other words the fall in oil prices translates into a system lock-up, for the short term at least.

Pétrole - Moyen-Orient, Irak et Kurdistan irakien : état des lieux et évolution

Frédéric Guinot¹

Le Moyen-Orient (Asie antérieure) demeure l'acteur incontournable de l'approvisionnement en pétrole

Distribution of proved reserves in 1993, 2003 and 2013
Percentage

■ Middle East
■ S. & Cent. America
■ North America
■ Europe & Eurasia
■ Africa
■ Asia Pacific

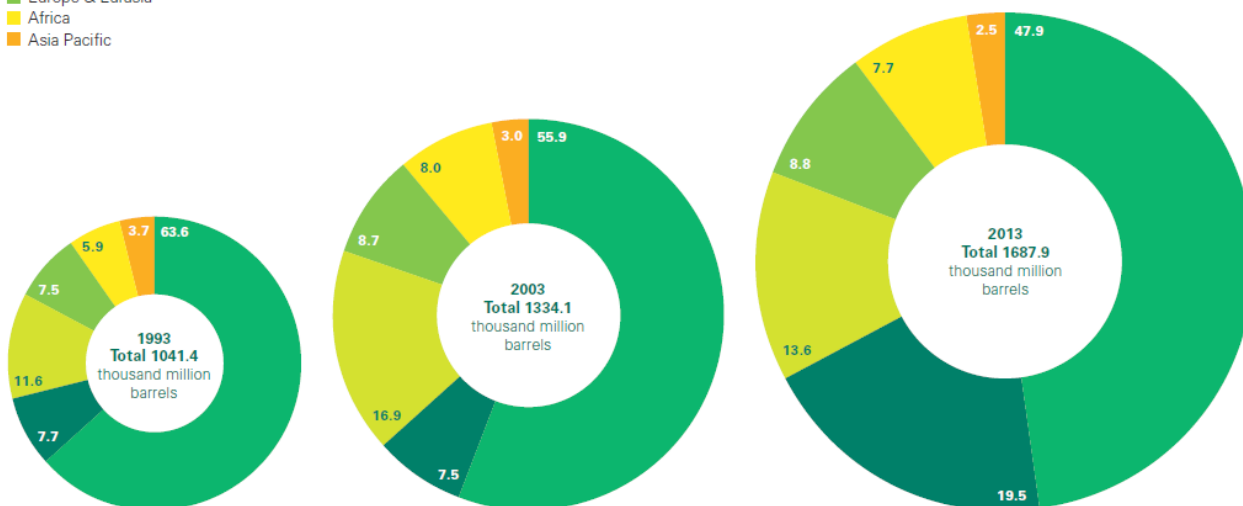


Figure 1 : Réserves pétrolières mondiales (1993, 2003, 2013)

Dans sa dernière livraison de la “statistical review”, BP nous offre un graphique (Fig. 1) représentant l'évolution géographique des réserves mondiales de pétrole prouvées entre 1993 et 2013, qui fait apparaître une augmentation globale de celles-ci. Les réserves additionnelles sont dues à de nouvelles découvertes telles qu'en mer profonde, voire très

profonde, à la meilleure connaissance des gisements existants pour lesquels les volumes ont pu être revus à la hausse, mais aussi à l'augmentation des prix du pétrole (Fig. 2) qui permet de rendre économique l'exploitation de ressources qui ne l'étaient pas il y a dix ou vingt ans. La notion de réserves est en effet intimement liée au prix du baril de brut dans la mesure où seules les quantités économiquement exploitables y sont comptabilisées. L'évolution des techniques mais aussi des prix autorisant la mise en œuvre de techniques plus onéreuses participent de l'addition de nouvelles réserves d'hydrocarbures.

¹ Frédéric Guinot est membre fondateur de la section Suisse de le SPE (Society of Petroleum Engineers) dont il a été le Président de 2010 à 2013. Entre 2004 et 2014, il a été à Genève l'un des experts techniques de la société Addax Petroleum, filiale du groupe SINOPEC depuis 2009. En 2014, Mr. Guinot a rejoint la société suisse centrée sur le développement de la géothermie profonde: Geo-Energie Suisse à Zürich. Spécialisé dans la conception et la productivité des puits d'hydrocarbure et de chaleur, il a publié plus d'une dizaine de communications techniques et possède 3 brevets. Frédéric Guinot a exercé aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Afrique et au Maghreb. Au cours de son mandat à la présidence de SPE Swiss, il est intervenu régulièrement dans les universités et dans les media pour analyser et commenter les problèmes énergétiques. Frédéric est ingénieur diplômé de l'INSA de de Lyon. Il a été distingué en 2012 par le “SPE Regional Service Award”.

La BP statistical review montre en particulier un saut dans les réserves canadiennes entre 1993 et 2003 (de 41 à 180 milliards de barils), puis dans les réserves du Venezuela, passant de 77 à 296 milliard de barils dans la décennie suivante. Ces nouvelles réserves reflètent l'inclusion dans leurs chiffres des sables bitumineux du Canada puis des bruts

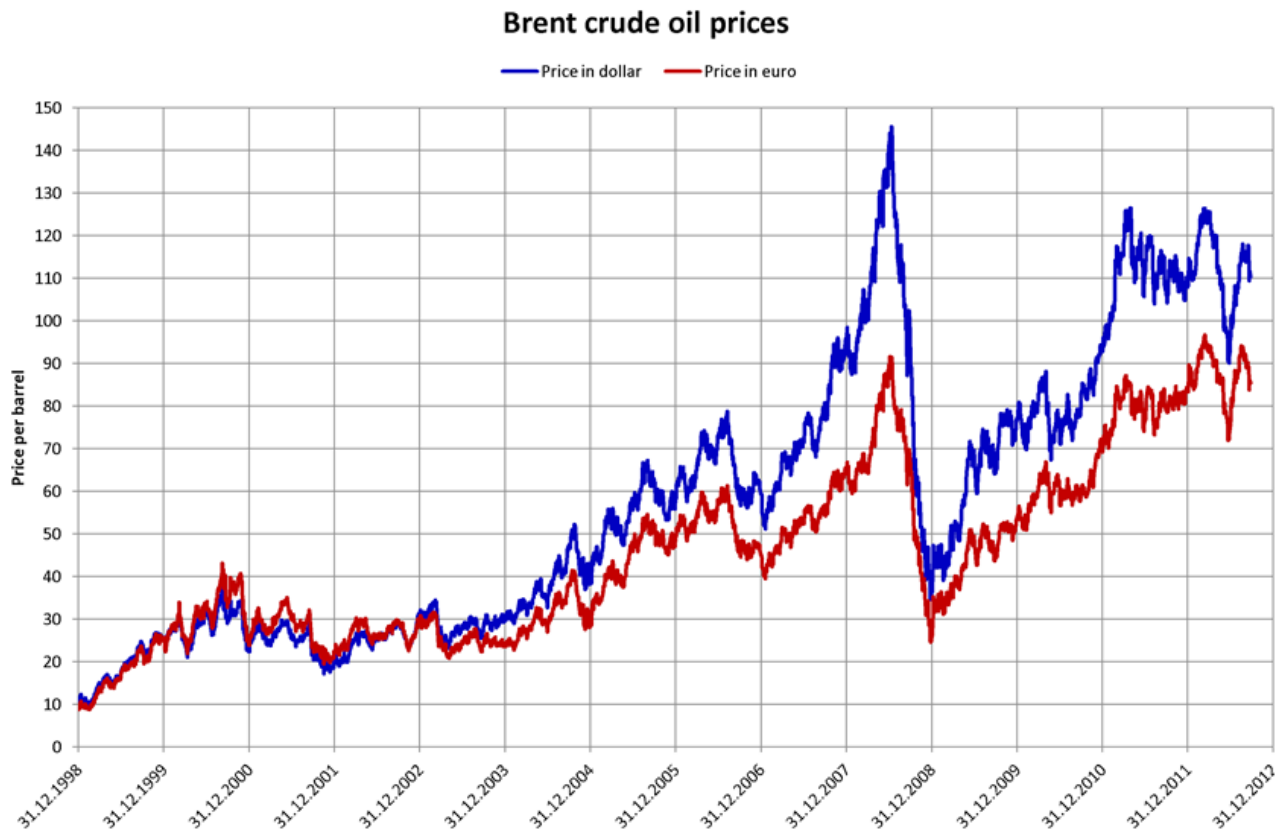


Figure 2 : Evolution du prix moyen du baril de brut de la mer du Nord (Brent), en EUR et USD

lourds de l'Orénoque pour le Venezuela. Par ce jeu, l'importance relative du Moyen-Orient dans les ressources pétrolières mondiale se trouve diminuée, crédit de 64% des réserves mondiales en 1991, sa part n'est plus que de 48% en 2011.

Méfions-nous cependant d'une interprétation trop rapide de ces chiffres. Toutes les énergies ne se valent pas, et tous les pétroles ne se valent pas. En effet, l'extraction pétrolière est elle-même consommatrice d'énergie, et l'importance pétrolière de ces grandes régions n'a de sens que par leur capacité à fournir de l'énergie pour leur industrie ainsi qu'au reste du monde. Ainsi convient-il de considérer la valeur énergétique des bruts lourds et bitumineux au regard de l'énergie nécessaire à leur extraction. Les énergéticiens utilisent le rapport de l'énergie récupérée sur l'énergie injectée « Energy returned on energy invested (EROEI) » afin de classer la valeur des différentes ressources énergétique (fig. 3). On constate alors que le brut du Moyen-Orient offre un rapport EROEI d'environ 30 alors que celui des bitumes et des bruts lourds est dix fois moindre. Ken Chew, spécialiste des questions énergétiques chez IHS envisageait même lors d'une conférence

à Genève la construction par les canadiens de centrales nucléaires destinées à fournir la vapeur nécessaire à l'exploitation des sables bitumineux. Si de tels projets devaient être mis en œuvre, il s'agirait surtout d'utiliser des hydrocarbures comme une façon de stocker l'énergie nucléaire et de

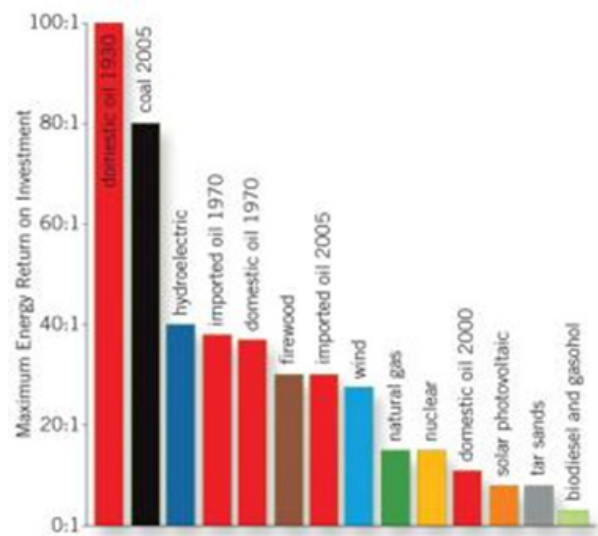


Figure 3 : Rapport énergie produite sur énergie injectée – Graphique tiré de www.woodheat.org

la rendre transportable, plutôt que d'exploiter de nouvelles ressources pétrolières. La cohérence de ce type d'exploitation d'un point de vue purement énergétique reste à démontrer, sans même en étudier les aspects environnementaux. Cet événement, faut-il le préciser, était antérieur à la catastrophe de Fukushima. Si on reprend la répartition des réserves pétrolières mondiales, et qu'on les traduit en réserves énergétiques pétrolières, c'est à dire en y incorporant le facteur EROEI le Moyen-Orient reprend alors toute sa place, ne laissant aucun doute sur le rôle primordial qu'il continuera à jouer dans les décennies qui viennent.

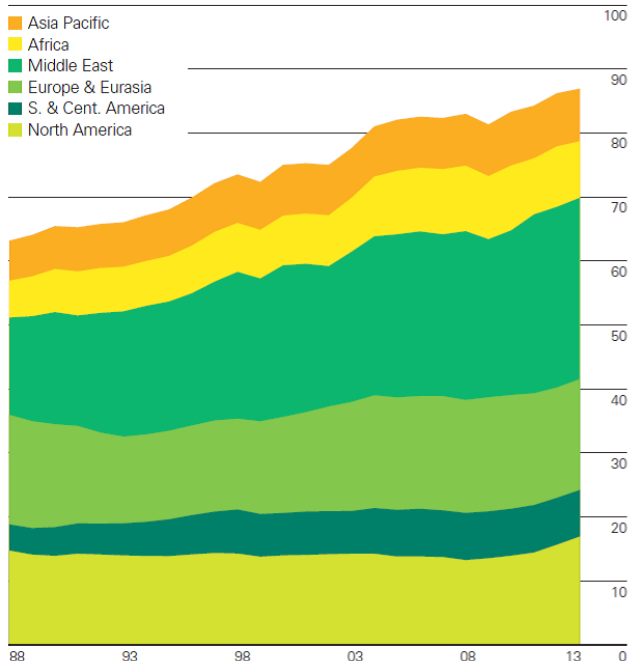
La deuxième figure de la BP statistical review que nous souhaitons commenter représente en deux graphiques montrés en parallèle l'évolution depuis 1986 des productions et consommations de pétrole par grandes régions (Fig. 4). En commençant par le graphique de droite (consommation) on remarque que la consommation des pays développés a été relativement stable et a même décliné ces dernières

années sous les effets combinés d'une démographie maîtrisée, de la mise en œuvre de technologies énergétiquement plus sobres puis de la crise économique. En revanche, la région Asie-Pacifique, tirant la croissance mondiale avec son industrialisation à marche forcée et sa démographie encore dynamique se présente comme responsable de la quasi-totalité de l'accroissement de la demande pétrolière.

Si on se réfère à présent au graphique de gauche (production), on constate que la quasi-totalité de cette demande supplémentaire a été pourvue par l'accroissement de production au Moyen-Orient, tandis que la montée en puissance de la production africaine compensait le déclin des exploitations nord-américaines jusqu'à récemment. Notons que le Moyen-Orient a réussi à doubler sa production au cours de cette période, alors qu'il était le théâtre de conflits majeurs. La « force de frappe pétrolière » d'un Moyen-Orient apaisé et organisé serait hégémonique.

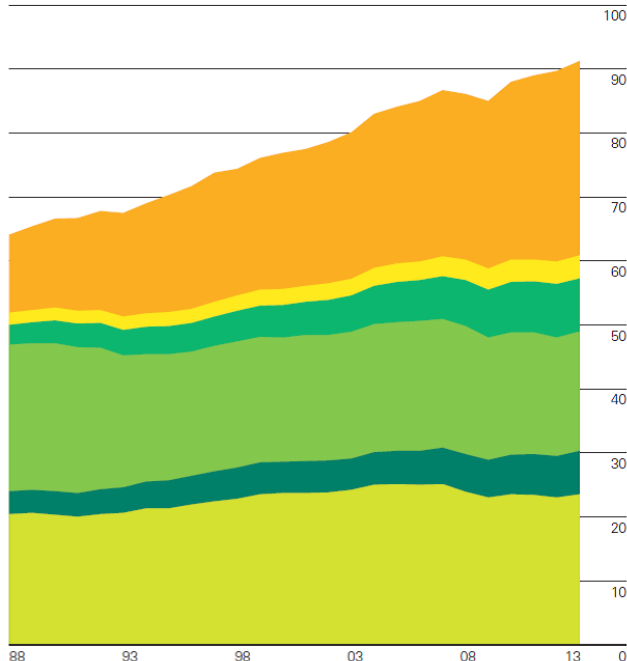
Production by region

Million barrels daily



Consumption by region

Million barrels daily



World oil production increased by just 550,000 b/d in 2013, less than half the growth of global consumption. Global consumption grew by an above-average 1.4 million b/d, with emerging economies accounting for all of the net increase. Even so, the US had the biggest increase in the world for consumption, as well as production, which grew by 400,000 b/d and 1.1 million b/d respectively. OPEC output fell by 600,000 b/d, driven by a decline of 520,000 b/d in Libya.

Figure 4 : Historique de production et consommation pétrolière (BP statistical review)

L'Irak en hausse, l'Iran en baisse

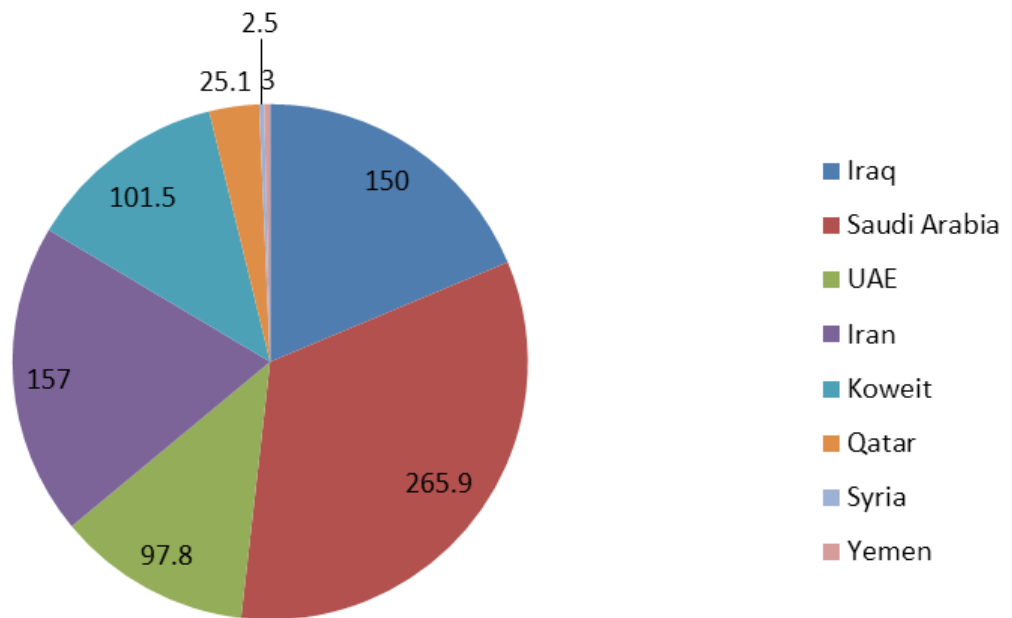


Figure 5 : Réserves pétrolières par pays du Moyen-Orient, en milliards de barils (fin 2013, BP)

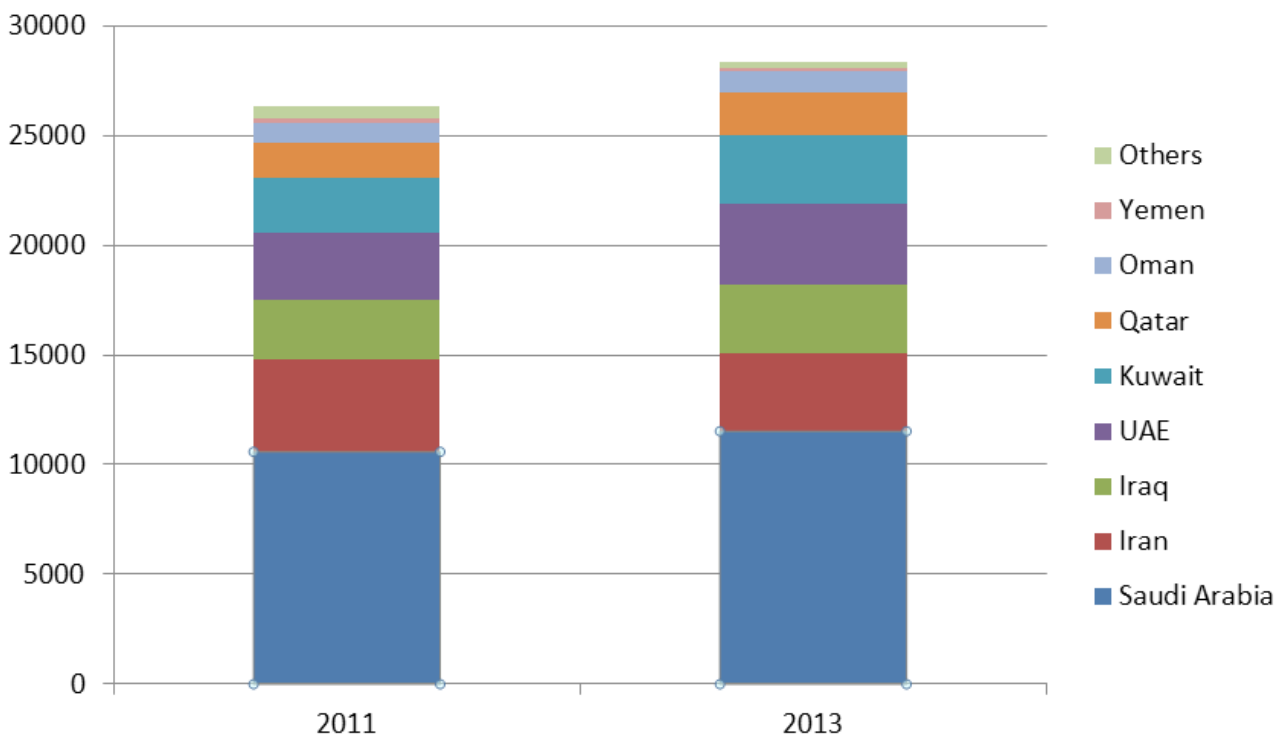


Figure 6 : Production pétrolière au Moyen-Orient (2011-2013) en milliers de barils par jour (BP)

En reprenant les chiffres ici encore présentés par BP et reproduits graphiquement figure 5, l'Arabie Saoudite domine sans surprise la région en matière de réserves pétrolières. En deuxième position vient l'Iran, au coude à coude avec l'Irak, suivi du Koweït et des Emirats Arabes Unis.

Il convient de considérer ces chiffres avec prudence. En effet, les pays du Moyen-Orient ne sont pas soumis aux audits de réserves et le montant de celles-ci ne sont connues qu'au travers de ce qu'ils consentent à déclarer. Les hydrocarbures constituent pour ces pays une très large part des recettes de l'Etat, ils sont contrôlés par de sociétés nationales, et dans le cadre des accords de l'OPEP, ces valeurs font l'objet d'enjeux stratégiques cruciaux, en particulier sous forme d'attribution de quotas de production. Enfin, dans certains pays de la région, la connaissance et le contrôle de ces réserves peuvent faire l'objet de rivalités politiques internes. Malgré tout, les réserves importantes de l'Irak et sa population relativement faible (33 millions) en font un acteur pétrolier mondial de première importance.

Le BP Statistical Review 2014 nous renseigne sur l'évolution récente de la production pétrolière au Moyen-Orient (Fig. 6). L'Irak a peu à peu reconstitué son outil de production pour retrouver les niveaux qu'on lui connaissait à la fin des années 80, avant la première guerre du Golfe. Sous l'effet de sanctions de plus en plus sévères, la production iranienne a chuté fortement depuis 2010. Ces sanctions dissuadent un certain nombre de clients potentiels de s'approvisionner en Iran, même s'il reste un gros travail à effectuer pour rallier la Chine (son premier client) et l'Inde à ce boycott. En prévenant des pièces détachées et les technologies les plus avancées de pénétrer en Iran, ce pays voit son outil de production se dégrader. Sous le coup des sanctions, l'Iran est également passé d'importateur net de produits raffinés à un pays auto-suffisant, en partie suite à la fin des subventions pour les carburants. En 2010, Téhéran importait 78.000 des 400.000 barils d'essence consommés par jour dans le pays mais depuis le pays a fait passer ses capacités de raffinage de 1.32 mbpd à près de 2 mbpd fin 2014. Si l'on croit en croit les projections présentées par l'agence internationale de l'énergie (AIE) et le BMI, la tendance devrait se poursuivre dans la décennie qui vient ; l'Iraq accroîtrait sa production journalière, passant de

2,7 à 8 millions de barils par jour tandis que l'Iran verrait dans le même temps sa production chuter de 10% passant d'un peu plus de 4,2 à 3,8 millions de barils par jour. Quant à l'Arabie Saoudite, en augmentant sa production de 10% et bien que se maintenant en tête des pays producteurs, elle verrait son importance relative diminuer dans la région. L'Irak possède donc à moyen terme l'ambition de devenir le solide deuxième producteur de pétrole du Moyen-Orient en distançant durablement son rival iranien.

Quelle(s) Stratégie(s) pour les ambitions irakiennes ?

Les ambitions affichées de l'Irak vont au-delà des chiffres pronostiqués par l'AIE. En Octobre 2012, M. Shahrstani, ministre irakien du pétrole, déclarait que son pays produirait entre 9 et 10 millions de barils par jour en 2020, une position réitérée début 2014. Si on ajoute les projets de croissance de productions décrites par les autorités de Bagdad et les ambitions affichées par les autorités de la région autonome du Kurdistan (KRG) on obtient l'évolution décrite figure 7.

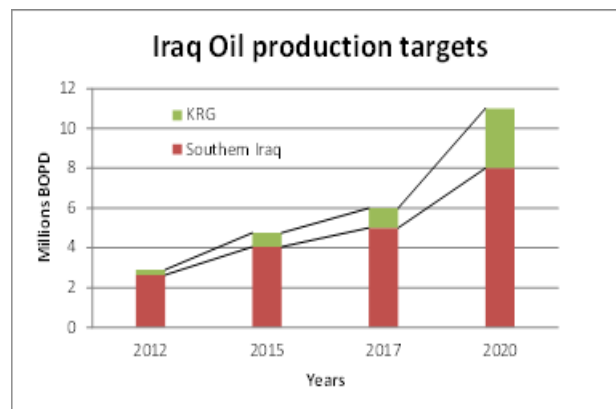


Figure 7 : Evolution de la production pétrolière irakienne selon les dirigeants du pays

Tous les gros gisements connus se situent dans la partie sud de l'Irak, entièrement contrôlée par le gouvernement fédéral. On notera qu'il en était de même jusqu'en juin 2014 pour le gisement de Kirkuk, située à la limite du Kurdistan, et évidemment revendiqué par les deux parties. Le peuplement de la zone de Kirkuk est d'ailleurs actuellement un enjeu majeur entre Kurdes et Arabes, Bagdad et le KRG tentant d'asseoir leurs revendications territoriales - et économiques - sur des bases ethniques. Si les ambitions de Bagdad sont impressionnantes en matière de développement de leur

outil de production, que dire de celle du KRG ? La figure 8 met en perspective les croissances de production respectivement envisagées par les deux parties. Tandis que le sud irakien produit aujourd'hui plus de 2,5 millions de barils par jour des champs géants des régions allant de Kirkuk à Bassora, le Kurdistan irakien ne produit actuellement qu'environ 250.000 barils par jour, les deux plus gros contributeurs étant les gisements de Taq Taq et de Tawke.

de services des inconvénients majeurs : (1) transférer leurs technologies et leur savoir-faire sans plus-value, (2) avoir à gérer d'importantes ressources humaines, des sous-traitants, des compagnies de services pour une rémunération faible et enfin et surtout (3) sans pouvoir - ou si peu - comptabiliser les réserves associées à ces contrats dans leurs actifs, n'augmentant donc pratiquement pas la valeur de leur société. Les réponses aux appels d'offres du gouvernement irakien pour ce type de contrats

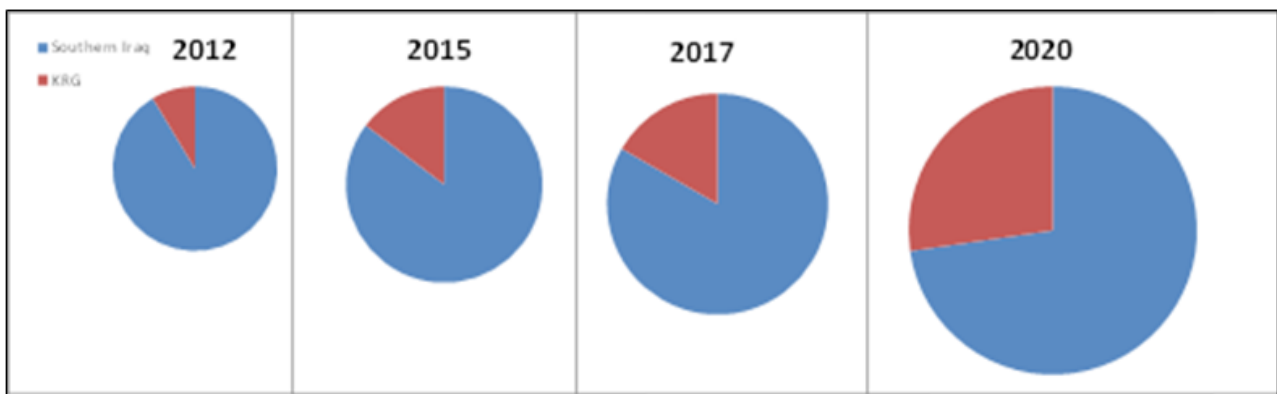


Figure 8 : Evolution des parts respectives des productions pétrolières du Sud irakien et du Kurdistan

On peut imaginer que des plans de développement rondement menés sur des réserves connues peuvent tripler la production du sud de l'Irak dans des temps relativement courts. En revanche, pour décupler sa production dans la décennie qui vient, le KRG a besoin de découvrir de nouveaux gisements, puis de les développer. Il doit donc entreprendre sans attendre des campagnes d'exploration de son sous-sol. On est donc en présence de deux stratégies différentes, l'une de développement industrielle, l'autre d'exploration pétrolière à grande échelle dont les nécessités singulières respectives braquent les décideurs politiques. Développer des réserves prouvées, même si les investissements sont conséquents, représente une activité peu risquée pour les entreprises pétrolières. Sur cette base, et tout en désirant conserver la propriété entière de leurs ressources naturelles, Bagdad a offert aux grandes entreprises internationales de venir investir et transférer leur technologie en Irak pour une rémunération faible mais certaine de l'ordre de 1,5 à 2 dollars par baril produit. Dans un environnement du type « low risk - low reward » et sur des grands volumes, Bagdad pensait présenter une proposition attractive. Cependant ce type de contrats ne présentait guère d'intérêt pour les compagnies pétrolières. Les « majors » voyaient en ces contrats

n'ont pas suscité l'enthousiasme puisque le nombre de contrats pétroliers effectivement signés a toujours été bien en deçà de ce qui était initialement offert (Fig. 9), un certain nombre de ceux-ci ayant même dû être négocié en dehors de la procédure normale afin de trouver des terrains d'entente.

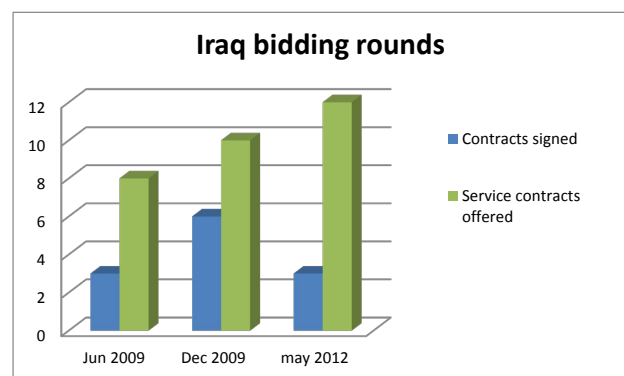


Figure 9 : Contrats de services pétroliers ouverts à appels d'offre et contrats effectivement signés au cours des dernières consultations publiques

Sous-exploré, avec peu de réserves prouvées le Kurdistan doit favoriser les recherches s'il veut atteindre ses objectifs de développement. L'exploration pétrolière est une activité financièrement extrêmement risquée avec des probabilités de découvertes

évoluant entre 10 et 20%. Investir l'argent public dans une activité d'exploration pour ensuite offrir – éventuellement - l'exploitation des découvertes sous forme de contrats de services ne constitue pas (du moins pour le moment) une proposition viable. Afin d'attirer les capitaux des explorateurs, le KRG n'avait pas d'alternative et devait faire aux entreprises du secteur des propositions plus alléchantes sous forme de contrats de partage de production (PSC). La dynamique pouvait alors s'enclencher sur un mode « high risk - high reward » : les entreprises misant leurs fonds sur de l'exploration et étant incitées à développer rapidement les infrastructures de production en cas de découverte afin d'engranger de substantiels profits. Les compagnies dites « d'exploration – production » sont grées financièrement et humainement pour ce genre d'environnement et apprécient la reconnaissance de leur capacité à découvrir de nouveaux gisements. Le KRG n'a dans un premier temps attiré sur son territoire que de petites compagnies qui ne pouvaient prétendre jouer sur le terrain des grands champs irakiens, tandis que le gouvernement fédéral qualifiait ces contrats d'illégaux. Depuis 2007 pourtant, le KRG a octroyé des permis à de grandes entreprises, jusqu'à attirer ces deux dernières années des « majors » déjà présentes dans le sud irakien (Exxon-Mobil, Total), malgré les menaces proférées à leur rencontre par les autorités fédérales. En 2013 plus de vingt compagnies privées bénéficiaient de PSC de la part du KRG (Fig. 10). Ces mouvements

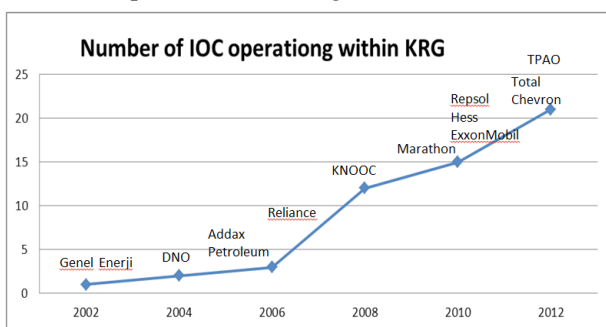


Figure 10 : L'attrait du Kurdistan irakien pour les compagnies pétrolières

en direction de la province kurde révèlent aussi une confiance accrue des investisseurs dans la capacité du KRG à assurer un environnement stable. Les investissements dans le secteur se chiffrent rapidement en centaines de millions voire en milliards de dollars, on comprend que des assurances en matière de sûreté des personnes et des biens d'une part, et de sécurisation des investissements d'autre part,

sont fondamentales au développement des affaires. Le KRG, aussi bien dans la mise sur le terrain d'une force militaire et policière omniprésente, que dans sa communication, s'évertue à présenter le Kurdistan irakien comme la région la mieux contrôlée d'Irak, voire la plus sûre de toute la zone géographique.

L'instabilité suscitée par les avancées des combattants de l'Etat Islamique en Irak et au Levant (ISIL/ISIS) a toutefois freiné le développement des ressources kurdes. En effet, les prestataires de services pétroliers ont en partie déserté la zone, du moins temporairement.

L'export, point névralgique de l'exploitation et espoirs d'autonomie accrue pour le KRG

Etant donnée la relative faiblesse de l'industrie pétrolière Kurde, les dissensions avec le gouvernement de Bagdad et le développement massif en cours, la question de l'exportation des hydrocarbures se pose avec une acuité sans cesse accrue. Jusqu'au début 2014, les raffineries locales et le transport par camion vers des points d'entrée du réseau de pipelines comme à Kurmalah, suffisaient à absorber la production de la région. Toutefois le KRG doit dès maintenant sécuriser les moyens d'acheminement d'une production amenée à décupler sur la décennie à venir. La figure 11 montre



Figure 11 : Système de pipelines d'export irakien (www.economist.com)

l'état du réseau de pipeline contrôlé par le gouvernement de Bagdad. Les exportations kurdes par

ce réseau font régulièrement l'objet de disputes et les paiements entre les parties sont des sources intarissables de conflits. Le KRG a donc confié à l'entreprise kurde KAR l'étude et la construction d'un pipeline reliant directement la région semi-autonome à la Turquie, sans que Bagdad n'y puisse exercer aucun contrôle. Cette ligne d'export a été mise en service en 2014. La colère soulevée à Bagdad lors de l'annonce de la décision du KRG a un moment fait craindre une crise majeure dans la région à l'approche de la mise en service de ce nouveau pipeline, crainte depuis tempérée par le péril constitué par ISIL/ISIS tant pour Erbil que Bagdad.

Au-delà du pétrole

Dans ce qui précède, nous avons brossé un tableau des enjeux pétroliers en nous concentrant tout d'abord sur l'importance du Moyen-Orient puis en analysant les ambitions affichées de l'Irak dans le secteur. En nous concentrant sur la situation interne de l'Irak et sur les différents pétroliers entre Bagdad et Irbil nous avons omis de décrire un contexte géopolitique et stratégique qui va bien au-delà du secteur qui nous occupe mais qui revêt une importance considérable.

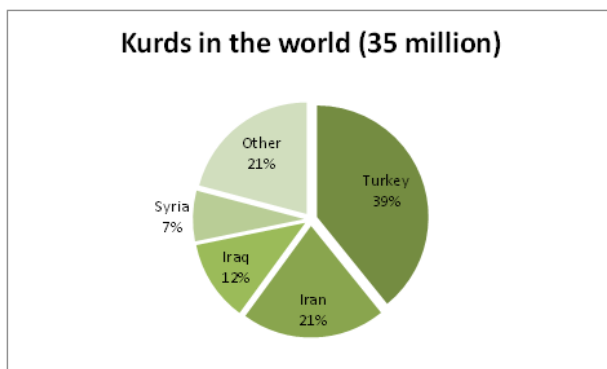


Figure 12 : Répartition des Kurdes dans le monde

Le peuple Kurde établi dans toute la région est fort d'environ 35 millions d'individus, dont la plus grosse portion (39%) réside en Turquie, l'Irak n'abritant que 12% de la nation kurde (Fig. 12) et qui constitue 13% du peuplement irakien. Bien au-delà du Kurdistan irakien, les kurdes revendiquent un territoire vaste de la Turquie mais aussi débordant largement sur l'Iran et dans une moindre mesure sur la Syrie (Fig. 13). Un Kurdistan à l'autonomie accrue et riche de ressources naturelles aura nécessairement un impact grandissant sur la stabilité politique de la région. Toutefois, le Kurdistan,



Figure 13 : Territoire revendiqué par le peuple kurde (www.shalomjerusalem.com)

qu'elles que soient ses frontières demeure un territoire enclavé. Le développement de ce territoire ne pourra avoir lieu que si les autorités parviennent à tisser des relations de bon voisinage avec les peuples qui l'entourent (Collier P., 2007). Nous l'avons vu, la question de l'export du pétrole du Kurdistan, pose déjà, au-delà des questions de souveraineté, celle des relations de voisinage. Entre la Syrie déchirée, l'Iran sanctionné et les rivalités avec le reste de l'Irak, le KRG a apparemment choisi de tisser des liens privilégiés avec la Turquie. Les entreprises turques sont présentes dans le pétrole, mais aussi dans la construction et le génie civil. Les turcs ont largement contribué à la construction de l'impressionnant aéroport d'Irbil. Des compagnies aériennes turques offrent des liaisons quotidiennes d'Istanbul et Ankara avec Irbil. Les relations entre le KRG et Ankara qui semblaient au beau fixe, malgré la persistance de la question kurde en Turquie, ont toutefois pris un coup devant l'inaction des forces turques face aux combats pour la ville-frontière de Kobane opposant les forces de l'Etat islamique et les kurdes syriens.

Mais si le Kurdistan a besoin de ses voisins, ces derniers ont aussi besoin du Kurdistan. Pays de montagne, situé sur les sources des bassins du Tigre et de l'Euphrate, Le Kurdistan est le château d'eau qui alimente les régions plus arides de l'Irak (Fig. 14). Avec 13 barrages et d'autres projets en cours, la Turquie (et dans une moindre mesure la Syrie) détient une des clés du développement :



Figure 14 : Les bassins du Tigre et de l’Euphrate
(Le Monde Diplomatique)

l’eau douce. Les nappes phréatiques qu’on allait naguère chercher à 80m sous terre, sont aujourd’hui pompées à 300m environ. Les puits les moins profonds se tarissent et des mesures drastiques de rationnement d’eau sont mises en place dans les agglomérations.

Après avoir longuement évoqué les questions pétrolières, il nous paraissait utile de remettre les choses en perspective et de rappeler que le sujet de l’approvisionnement, de l’utilisation et de la répartition des ressources en eau constitue très certainement le problème numéro un de la zone et la source la plus probable des conflits à venir.

Références:

BP, Statistical review of world energy 2014, disponible sur le site www.bp.com

BMI, Business Monitor International, Iraq Oil and Gas Report, Q4 2012, ISSN 1748-4030

Paul Collier, *The Bottom Billion*, New York: Oxford University Press, 2007, pp. 224.

Petrole et geopolitique au Kurdistan irakien

Chris Kutschera¹

L'Assemblée générale des Nations Unies a voté par 138 voix « pour », 9 « contre » et 41 abstentions en faveur de la reconnaissance du statut d'Etat observateur de la Palestine. Imaginons un instant que le Kurdistan d'Irak brigue demain le même statut. Il n'obtiendrait même pas le vote inverse – c'est à dire 9 voix « pour ». Par contre, 138 Etats membres voteraient « contre » : presque tous les pays arabes, les Grandes Puissances, des Etats Unis à la France et à la Grande Bretagne, les pays émergents, et les pays du Tiers-Monde!

Qui oserait voter « pour » ? Parmi les Etats arabes, un seul, le Koweït, toujours menacé par l'irréductibilité irakien. Dans la région, seule la Turquie, qui a considérablement investi au Kurdistan, se distinguerait en votant « pour ». Et en Europe ? L'Autriche, peut-être, ferait preuve d'indépendance. C'est peu, et il faudrait que les Kurdes déploient des trésors de diplomatie pour élargir cette liste.

Et pourtant, si les diplomates décidaient de leurs votes en jugeant sur pièces, ils devraient être encore plus nombreux à voter pour le Kurdistan que pour la Palestine. En effet, si l'on prend en compte les trois critères qui doivent être remplis pour la reconnaissance d'un Etat – tels que les a énoncés récemment le ministère suédois des affaires étrangères à propos du débat sur la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) , se référant sans le dire à la Convention de Montevideo de 1933 – à savoir l'existence d'un territoire, d'une population, et un gouvernement qui a le contrôle de la situation sur ce territoire, nul doute que le Kurdistan irakien remplit amplement ces critères.

Le territoire d'abord

La superficie de la région dite autonome du Kurdistan irakien, telle qu'elle est délimitée très précisément par les frontières de la Syrie, de la Turquie, de l'Iran, et par la fameuse ligne verte – établie en 1991 après le retrait des troupes irakiennes du Kur-

distan – est d'environ 40.000 km², sans inclure les « territoires disputés », et donc supérieure à celle de la Belgique (30.500 km²) et presque égale à celle de la Suisse (41.000 km²). Qui se hasarderait à estimer la superficie de la Palestine d'aujourd'hui, rongée par les colonies ? Elle serait réduite, selon certains calculs (?) à 6.000 km² ?

La population

La population des trois gouvernorats (Erbil, Souleimania, Dohok) de la région kurde du nord de l'Irak est d'environ quatre millions, selon les enquêtes menées par le Programme Alimentaire Mondial pour l'application de la résolution 986 Oil for Food du Conseil de Sécurité. Il s'agit d'une population kurde homogène, avec de petites minorités (chrétiennes, turkmènes). Cette population est animée par un fort sentiment d'identité kurde, reposant sur une langue, une histoire et une culture communes.

Un gouvernement effectif

Depuis le retrait des forces irakiennes après la deuxième guerre du Golfe (1991), les Kurdes ont élu un parlement et mis en place des gouvernements qui ont fait preuve d'une très grande efficacité dans leur lutte contre le terrorisme : la région kurde est devenue un monde à part dans l'Irak d'après 2003 (chute de Saddam Hussein), un îlot de tranquillité et de prospérité.

Conscients de ces atouts, mus par un vif nationalisme teinté d'anti arabisme, les Kurdes irakiens sont en proie à la tentation de proclamer leur indépendance, comme ils l'ont manifesté massivement lors d'un référendum informel en 2005, et comme l'a démontré à plusieurs reprises Massoud Barzani, le président de la région kurde, en rappelant que le droit des Kurdes à l'autodétermination est un droit naturel, mais en évitant toutefois de prononcer le mot d'indépendance.

La Feuille de route kurde

Avant de franchir le pas et de proclamer l'indépendance du Kurdistan, les dirigeants kurdes les

¹ Journaliste et écrivain

plus lucides estiment qu'ils doivent renforcer leurs positions dans quatre domaines :

- économie : le gouvernement kurde dépend actuellement totalement des 17% du budget national irakien qui lui sont reversés –avec retard – par le gouvernement de Bagdad. Certains responsables kurdes estiment que le gouvernement d'Erbil devrait disposer de réserves financières pour deux-trois ans avant de se lancer dans l'aventure de l'indépendance. Le moyen d'accumuler ces réserves : augmenter la production pétrolière.
- politique : malgré de sérieux efforts pour parler d'une seule voix avec Bagdad, il existe toujours un fossé entre les partis de gouvernement (PDK et UPK) et l'opposition (Goran et les partis islamistes).
- militaire : les Kurdes doivent s'équiper en armes lourdes, et en particulier en missiles sol-sol et sol-air, pour être en mesure de résister à une offensive de l'armée irakienne
- diplomatique : conscients de l'absence de soutien diplomatique à la cause de l'indépendance du Kurdistan, les Kurdes ont entrepris une campagne de relations publiques, en particulier auprès des grandes puissances, pour les convaincre de réparer cette erreur de l'Histoire - l'existence d'un peuple d'une quarantaine de millions de Kurdes sans Etat, répartis entre cinq pays – en commençant par reconnaître l'indépendance du Kurdistan irakien.

Une nouvelle puissance pétrolière

Un nouveau facteur bouleverse complètement la donne : c'est l'émergence du Kurdistan irakien sur la scène pétrolière internationale. Dépossédés de l'exploitation du pétrole de Kirkouk par les régimes qui se sont succédé au pouvoir à Bagdad, les Kurdes ont vécu dans un « désert pétrolier » jusqu'au début des années 2000. Séduites par les accords de partage de production (Production Sharing Agreement, PSA) proposés par les Kurdes, les petites compagnies pétrolières se sont ensuite risquées au Kurdistan. Exclues par leur petite échelle des gisements géants du sud de l'Irak, elles n'avaient pas à redouter d'éventuelles représailles de Bagdad. Et la perspective de gagner 3 à 5 dollars par baril, au lieu d'un dollar dans le sud, et d'œuvrer dans un environ-

nement sûr et amical, sans menace terroriste, avec un gouvernement qui ne considère pas les compagnies pétrolières comme un adversaire, ne pouvait que les séduire.

L'entrée en scène d'Exxon, en novembre 2011, est un coup de maître d'Ashti Hawrami, le ministre du pétrole d'Erbil et l'architecte de l'essor pétrolier du Kurdistan. L'arrivée du géant pétrolier américain – dont le chiffre d'affaires est équivalent au PIB de la Suisse – sur la scène pétrolière kurde irakienne, où elle sera suivie par Chevron, Total et autres « majors », fait revoir tous les schémas sur l'avenir de la région. Aujourd'hui de 250.000 barils/jour, la capacité de production pétrolière du Kurdistan devrait atteindre 1 Million de barils/jour en 2015, et 3 Millions b/j en 2020.

Conclusion

L'indépendance du Kurdistan sera-t-elle l'aboutissement de l'implosion de l'Irak, déchiré par un conflit de plus en plus violent entre sunnites et chiïtes, ou le résultat de l'émergence irrésistible d'un nouvel émirat pétrolier ? Elle est en tout cas inéluctable.

Vers une indépendance kurde en Irak ?

Le Kurdistan et l'évolution de ses relations avec la Turquie

Özcan Yilmaz¹

Les Kurdes vivent sur un territoire divisé entre l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie. Ils parlent une langue indo-européenne composée de plusieurs dialectes. Majoritairement musulmans sunnites, ils comprennent également des *yézidis*, *kizilbas* (ou *alévis*) et des chiites (*façylis*). Il n'existe pas de chiffre officiel sur leur nombre, mais selon les estimations ils seraient 12 à 15 millions en Turquie, 5 à 8 millions en Iran, 4 à 5 millions en Irak et 1 à 2 millions en Syrie.

L'origine du mot Kurdistan (littéralement le pays des Kurdes) remonte à 1153, l'année où le sultan seldjoukide Sandjar a baptisé « *Kordestan* » l'une de ses provinces. Cependant, l'origine des Kurdes que la mythologie nationale kurde situe à l'Empire mède (VIIe-VIe siècles avant J.-C.) est moins connue. Elle a fait l'objet de nombreuses recherches et diverses hypothèses ont été évoquées sur la filiation du peuple kurde avec les *Gutis*, *Kardouks*, *Kyrtioii*, *Mèdes*... peuples mentionnés dans les sources sumériennes ou grecques. Toutefois, à partir de la conquête arabe de la zone de peuplement kurde au VIIe siècle, les historiens disposent de nombreuses informations sur ce peuple. Depuis les travaux des missionnaires italiens du XVIIIe siècle (notamment Maurizio Garzoni et Guiseppe Campanile), l'histoire, la culture et la langue kurdes font l'objet de recherches de spécialistes européens.

Le Kurdistan est situé à la fois au centre d'une zone de rencontres et de rivalités entre les mondes arabe, iranien et byzantin et à la périphérie des empires qui y ont vu le jour. Cette zone est caractérisée par une instabilité pluriséculaire, due notamment à l'incapacité d'une puissance de s'y imposer durablement.

D'autres éléments perturbateurs comme l'irruption des peuplades turques, les invasions mongoles et les croisades ont également aggravé cette instabilité. Celle-ci a contribué au caractère disparate et segmenté de l'élément kurde sur les plans linguistique (plusieurs dialectes kurdes), religieux (divers groupes confessionnels) et social (la persévérance des tribus).

Les premiers émirats (principautés) et dynasties kurdes ont vu le jour dès le VIIe siècle. Au XVIe siècle, la rivalité entre les Ottomans et les Séfévides a abouti à la première division du Kurdistan. En contrepartie de leur soutien en cas de guerre, le sultan ottoman a reconnu une totale autonomie à une quinzaine d'émirs kurdes. Cette autonomie a duré jusqu'aux réformes ottomanes du XIXe siècle (les *Tanzimat*). Du côté iranien, les émirs kurdes ont été remplacés par les gouverneurs envoyés depuis le centre, mais certains émirats kurdes ont pu se maintenir jusqu'à la fin du XIXe siècle.² La situation périphérique du Kurdistan a conduit les Ottomans et Séfévides à y exercer leur autorité à travers des éléments intermédiaires, des tribus, et, ainsi, contribuer au maintien et au renforcement des tribus.³

A la fin du XIXe siècle, le déclin de l'Empire ottoman a abouti à l'émergence d'un mouvement national kurde. L'intérêt croissant des élites urbaines pour la langue, la culture et l'histoire kurdes et la volonté de certains notables ou chefs tribaux de protéger leurs privilèges ont débouché, dans le contexte de la Première Guerre mondiale, sur les premières

1 Özcan YILMAZ, Université de Genève, Département d'histoire générale et Global Studies Institute, Docteur en études internationales (IHEID-Genève). Enseigne l'histoire des relations internationales, du Moyen-Orient, de l'Empire ottoman et de la Turquie contemporaine à l'Université de Genève. Il a publié notamment *La Formation de la nation kurde en Turquie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013.
Contact : ozcan.yilmaz@unige.ch

2 McDowall, David, *A Modern History of the Kurds*, London, I.B.Tauris, 2004.

3 Van Bruinessen, Martin, *Agha, Shaikh and State : the Social and the Political Structures of Kurdistan*, London and New Jersey, 1992.

revendications politiques kurdes, notamment la création d'un Etat kurde.⁴

Dès l'entrée en guerre de l'Empire ottoman en novembre 1914, ses territoires ont fait l'objet des plans de partage entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie⁵ élaborés à travers l'accord de Constantinople de mars 1915, le Pacte de Londres d'avril 1915 et l'accord Sykes-Picot de mai 1916. Ceux-ci prévoyaient la division du Kurdistan ottoman entre les zones française et britannique. Les intérêts des Britanniques dans le golfe Persique et en Perse, exprimés dans les conclusions de la *Commission Bunsen* de juin 1915, nécessitaient leur contrôle sur les vilayets de Mossoul (actuel Kurdistan irakien), Bagdad et Bassora. Pour éviter un voisinage gênant avec la Russie, les Britanniques étaient favorables à une zone française s'étendant de la Méditerranée jusqu'à la frontière de la Perse comprenant également le vilayet de Mossoul. L'accord Sykes-Picot de mai 1916 a confirmé ce partage. Cependant, après la signature de l'armistice avec l'Empire ottoman en octobre 1918, le vilayet de Mossoul a été occupé par les Britanniques et la France a renoncé à cette région moyennant une partie des revenus de son pétrole.⁶

Lors de la Conférence de la Paix de Paris de 1919, le nom du Kurdistan figurait dans la liste des pays à devenir indépendants. Le traité de Sèvres d'août 1920 conclu entre l'Empire ottoman et les Alliés a reconnu une autonomie kurde susceptible de déboucher sur une indépendance (les articles 62-64). Il a également reconnu le droit des Kurdes du vilayet de Mossoul d'adhérer à cette autonomie. Toutefois, ce traité n'a pas défini les frontières de la zone autonome prévue, a consacré la division du Kurdistan ottoman et a laissé plusieurs vilayets revendiqués par les Kurdes à un futur Etat arménien qui devait également voir le jour sur les décombres de l'Empire ottoman (les articles 88-93).

Le traité de Sèvres a provoqué la réaction des nationalistes turcs. Dirigés par Mustafa Kemal, ex-officier ottoman et futur Atatürk, ils se sont lancés dans une guerre d'indépendance (1919-1922) et sont parvenus à négocier le traité de Lausanne de juillet 1923. Celui-ci a rendu caduc le traité de Sèvres et consacré la division du Kurdistan ottoman entre l'Irak, la Turquie et la Syrie. Ces derniers allaient ainsi tenter d'assimiler les populations kurdes et de coopérer pour réprimer les insurrections kurdes.⁷

Dès sa création, la Turquie républicaine a opté pour l'assimilation des Kurdes à la langue et à la culture turques. Entre 1925 et 1938, cette politique a provoqué plusieurs révoltes kurdes qui ont été réprimées par le nouvel Etat. Néanmoins, dès 1960 une nouvelle contestation kurde est née et, après la radicalisation des années 1970, a abouti en 1984 à une lutte armée qui a fait des dizaines de milliers de morts. La Turquie a nié l'existence même des Kurdes jusqu'à 1990. Depuis 2002, les réformes de démocratisation pour adhérer à l'Union européenne ont abouti à la reconnaissance de certains droits culturels comme l'enseignement privé de la langue kurde et son utilisation dans les émissions audio-visuelles.

En Iran, dans le contexte de la Première Guerre mondiale, certains notables kurdes ont organisé des révoltes et tenté de créer un Etat ou une autonomie kurde. Cependant, dès 1925, celles-ci ont été écrasées par le nouveau pouvoir central. En janvier 1946, l'occupation soviétique et l'affaiblissement de l'Etat iranien ont permis la proclamation d'un Etat kurde, la République de Mahabad, supprimé par le pouvoir central en décembre de la même année.⁸ Au lendemain de la révolution iranienne de 1979, les Kurdes ont essayé d'obtenir une autonomie, mais ils ont échoué face au nouveau régime qui continue de réprimer sévèrement leurs activités en faveur des droits culturels et politiques.⁹

4 Pour une analyse de l'évolution du mouvement national kurde en Turquie voir Yilmaz, ÖZCAN, *LA FORMATION DE LA NATION KURDE EN TURQUIE*, PARIS, PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 2013.

5 L'Italie et la Grèce s'ajouteront également à ces plans. Après leur révolution, les bolchéviques retirent la Russie de ces plans et les rendent publique.

6 Roskill, Stephen, Wentworth, *Hankey : Man of Secrets*, Vol. II, London, Collins, 1972.

7 La coopération entre la Turquie et la Syrie mandataire a joué un rôle important dans la répression de la révolte kurde de 1925. Pour réprimer la révolte de 1927-1930, la Turquie a collaboré avec l'Iran et, pour encercler les insurgés, a dû modifier le tracé de sa frontière avec ce pays. Le traité de Saadabad de juillet 1937 signé entre l'Irak, l'Iran, la Turquie et l'Afghanistan prévoyait une coopération de ces Etats contre la « subversion kurde ».

8 Eagleton, William, Jr, *The Kurdish Republic of 1946*, Oxford, Oxford University Press, 1963.

9 Vali, Abbas, *Kurds and State in Iran : the Making of Kurdish Identity*, London, I.B. Tauris, 2011.

En Irak, au début de l'occupation du vilayet de Mossoul, notamment pour éviter un retour turc dans cette région, les Britanniques ont promis aux Kurdes une autonomie et une aide à la création, dans la région de Souleymanieh, d'un gouvernement local kurde sous la direction de Cheikh Mahmoud Barzandji. En 1919, celui-ci a proclamé le *royaume du Kurdistan* et tenté d'étendre son contrôle à l'ensemble de la zone kurde à travers plusieurs révoltes qu'il a organisées jusqu'aux années 1930. Celles-ci ont été écrasées par l'armée et l'aviation britanniques et le vilayet de Mossoul a été intégré au nouvel Etat irakien créé en 1921. L'autonomie kurde promise par les Britanniques et exigée par la Société des Nations n'a pas vu le jour.¹⁰ En 1971, après une longue lutte armée, les Kurdes et le gouvernement irakien ont signé un accord d'autonomie, mais celui-ci est resté lettre morte à cause du refus de Bagdad d'inclure la région pétrolière de Kirkuk dans la région autonome.

En mars 1975, pour mettre fin à leurs disputes territoriales, l'Iran et l'Irak ont signé un accord et l'Iran a mis fin à son soutien aux Kurdes irakiens en guerre avec Bagdad. Cela a abouti à l'effondrement du mouvement de Moustafa Barzani. Durant la guerre entre l'Irak et l'Iran (1980-1988), les Kurdes irakiens ont tenté de réorganiser leurs activités, mais ils ont été sévèrement réprimés par le régime de Saddam Hussein. Celui-ci a également utilisé des armes chimiques contre les populations kurdes, faisant des dizaines de milliers morts.¹¹

Dans le contexte de la guerre de golfe de 1991, suite aux encouragements américains, les Kurdes et les Chiïtes se sont soulevés contre le régime de Saddam Hussein. Cependant, après le cessez-le-feu du 28 février, l'armée irakienne s'est tournée contre les populations chiïtes et kurdes. Craignant une nouvelle utilisation des armes chimiques, des centaines de milliers de Kurdes irakiens ont fui vers les frontières turque et iranienne. La Turquie craignait qu'une arrivée massive des Kurdes irakiens sur

son sol aboutisse à la suppression de facto de la frontière irakienne. Elle a fermé sa frontière aux réfugiés et demandé l'aide internationale. Le 5 avril 1991, suite aux initiatives turques et françaises, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 688 demandant au régime irakien la fin de la répression et invitant les Etats membres et les organisations humanitaires à apporter une assistance humanitaire aux populations civiles. Le 8 avril, la France et la Grande-Bretagne ont décidé de créer des « enclaves de protection » sur le sol irakien. Ce projet a obtenu le soutien du Conseil de sécurité de l'ONU et le 10 avril les Etats-Unis ont créé une zone d'exclusion aérienne au nord du 36^e parallèle. Avec la création des « zones de sécurité » (*Safe Havens*), l'aide humanitaire a pu être apportée aux réfugiés kurdes sur le sol irakien (*Operation Provide Comfort*). Pour dissuader l'armée irakienne d'intervenir dans le nord, une force aérienne internationale (*Poised Hammer*) opérant depuis les bases militaires turques a été créée. Profitant de cette protection internationale, les Kurdes ont créé une zone autonome dès le printemps 1992.

Depuis cette date, notamment en Turquie, la possibilité de la création d'un Etat kurde est de plus en plus évoquée. Dès 2001, la volonté de l'administration américaine de renverser le régime de Saddam Hussein a attisé les craintes turques d'un éventuel éclatement de l'Irak et les influences d'un Etat kurde en Irak sur les Kurdes de Turquie.

Opposée à une autonomie kurde en Irak, la Turquie a déclaré qu'elle considèrerait comme *casus belli* toute démarche pour une indépendance kurde en Irak.¹² Afin d'éviter un tel scénario, elle a refusé de coopérer avec les Etats-Unis dans l'opération *Iraqi Freedom* qui a renversé le régime de Saddam Hussein¹³ et tenté de mettre sur pied un mécanisme de coopération avec l'Iran et la Syrie.

Cependant, ses relations avec le Kurdistan autonome se sont intensifiées et améliorées. Ainsi, depuis 2011, certains pensent que la Turquie accepterait de

10 En octobre 1925, suite aux conclusions de sa commission spéciale créée pour décider du sort de ce vilayet et résoudre le différend opposant la Turquie à la Grande-Bretagne, la Société des Nations a décidé d'inclure Mossoul à l'Etat irakien. En décembre 1925, elle a également décidé que la Grande-Bretagne devait prendre des mesures nécessaires pour accorder aux Kurdes de ce vilayet une autonomie administrative.

11 Cf. notamment *Genocide in Iraq. The Anfal Campaign Against the Kurds*, Middle East Watch/Human Rights Watch, New-York, 1993.

12 « 'Kürt Devleti' Savas Nedeni », *Hurriyet*, 16 05 2001.

13 La guerre de 1991 a eu des retombées économiques négatives très importantes pour son économie à suite à sa décision de fermer l'oléoduc Kirkouk-Ceyhan pour mettre en œuvre l'embargo contre l'Irak décidé par l'ONU. De plus, l'opinion publique turque était très fortement opposée à la décision de l'administration Bush d'attaquer ce pays.

soutenir même une indépendance kurde en Irak.¹⁴ Comment la Turquie a-t-elle changé de politique par rapport au Kurdistan autonome, quelles en sont les raisons et dans quelle mesure soutiendra-t-elle une indépendance kurde en Irak ?

En 2003, le refus de la Turquie de coopérer avec les Etats-Unis a abouti à sa marginalisation en Irak. Cela a laissé une marge de manœuvre très importante aux Kurdes irakiens. A travers leur coopération avec les Etats-Unis, ceux-ci ont pu bénéficier d'une protection militaire et d'un soutien politique. De plus, la guerre entre les Chiïtes et Sunnites dans l'Irak d'après 2003 leur a permis de jouer un rôle crucial dans la reconstruction politique de ce pays. Les Kurdes ont ainsi réussi à obtenir certains postes clés dans la direction de l'Etat irakien (notamment la présidence du pays), des garanties constitutionnelles pour leur autonomie et l'allocation d'une part du budget central à leur région. Ils ont refusé de désarmer leurs *peshmergas* (les combattants kurdes) grâce auxquels le Kurdistan a été épargné de la violence qui a détruit le reste de l'Irak.

La consolidation du Kurdistan autonome et ses échanges commerciaux avec la Turquie ont abouti à un changement d'attitude de cette dernière. Conscients du caractère enclavé de leur région et souhaitant apaiser les tensions avec la Turquie, les Kurdes irakiens privilégient les entreprises et commerçants turcs. La Turquie est ainsi devenue le principal fournisseur des produits de consommation du Kurdistan autonome, le premier constructeur de ses infrastructures et, à travers ses transports terrestres et aériens, la porte du Kurdistan autonome sur le monde.

Il faut noter que la modification de la politique turque est aussi motivée par certains facteurs internes. Dans les régions kurdes de Turquie des milliers de familles vivent du commerce transfrontalier avec le Kurdistan autonome, surtout depuis la mise en place du programme *pétrole pour nourriture*. La Turquie craint qu'une rupture des relations avec le Kurdistan irakien aggrave le problème du chômage et, en déstabilisant cette région, aboutisse au renforcement du PKK. De plus, celui-ci dispose, notamment depuis la guerre du Golfe de 1991, de bases arrières à la frontière irako-iranienne.

14 Bengio, Ofra, « Turkey : A Midwife for a Kurdish State », *The Jerusalem Post*, 6 décembre 2012.

A travers ses relations avec le Kurdistan irakien, la Turquie cherche à obtenir le soutien des leaders kurdes irakiens dans la lutte contre le PKK.

Dès 2008, la Turquie a entamé des premières relations politiques avec le Kurdistan autonome. Avec l'arrivée d'Ahmet Davutoglu au poste de ministre des Affaires étrangères en mai 2009, les relations politiques ont connu une intensification et amélioration spectaculaire. En octobre de la même année, Davutoglu s'est rendu à Erbil, la capitale du Kurdistan autonome. En octobre 2010, la Turquie y a ouvert un consulat général et en mars 2011, c'est le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan qui s'est rendu à Erbil. La nouvelle donne a consolidé davantage la position des entreprises turques dans les domaines d'importation des biens de consommation, de la construction des infrastructures et des immeubles, de l'exploitation du pétrole et du gaz. Ainsi, le volume des exportations turques vers l'Irak, dont 70% vont vers le Kurdistan irakien, a atteint les 8.3 milliards de \$.¹⁵

Il faut souligner que cette amélioration s'inscrivait dans la « politique de zéro problème avec les voisins » de Davutoglu. Cette politique fait partie d'une approche plus large dont le but est de redonner à la Turquie un statut de *leadership* dans la zone anciennement sous la domination ottomane en s'appuyant sur l'héritage culturel commun.¹⁶

La « politique de zéro problème » a abouti aux premières relations politiques entre la Turquie et le Kurdistan autonome, mais son échec a transformé celui-ci en un « allié » important de la Turquie. En effet, lorsque la crise syrienne a éclaté en mars 2011, la Turquie a tenté de convaincre son président Bachar al-Assad de répondre favorablement aux demandes de l'opposition. Devant le refus de celui-ci et la radicalisation du conflit, elle a décidé de soutenir activement, avec le Qatar et l'Arabie saoudite, les rebelles syriens. A travers son activisme, la Turquie cherche également à s'affirmer comme le leader d'un « bloc sunnite » s'opposant à l'influence d'un « bloc chiite » dont l'Iran serait le chef

15 « Irak'a Ihracatimiz Arttı », *Vatan*, 28 août 2012.

16 Qualifiée ou accusée de « néo-ottomanisme », cette politique a été conceptualisée par Ahmet Davutoglu dans son ouvrage intitulé *Stratejik Derinlik. Türkiye'nin Uluslararası Konumu*, Istanbul, Kure Yayinlari, 2001.

de file.¹⁷ En Irak, depuis l'arrivée au pouvoir des Chiïtes, la Turquie soutient les Sunnites pour contrebalancer l'influence iranienne. Son soutien actif aux rebelles syriens a abouti à une détérioration des relations avec les gouvernements irakien et iranien, alliés du régime syrien, et à la formation d'un « axe » Irak-Iran-Syrie opposé à la Turquie. Ainsi, depuis la crise syrienne, le Kurdistan irakien est devenu un élément déterminant de sa stratégie de contrebalancer l'influence iranienne en Irak et en Syrie.

L'activisme de la Turquie dans le cas syrien a également eu des implications sur ses relations avec la Russie, allié de Damas et de Téhéran. Etant donné que l'Iran et la Russie sont ses principaux fournisseurs de gaz naturel, la Turquie cherche à diminuer sa dépendance énergétique par rapport à ces deux pays. Depuis 2011, elle s'intéresse de plus en plus aux réserves de pétrole et du gaz du Kurdistan d'Irak.

Il faut souligner que depuis 2003, l'Irak n'a pas réussi à adopter une loi sur l'exploitation des hydrocarbures. Le gouvernement kurde et Bagdad sont en conflit notamment sur la question du pétrole. Selon l'article 111 de la constitution irakienne, « le pétrole et le gaz sont la propriété de tous les Irakiens dans toutes les régions et provinces ». L'article 112 précise que « le gouvernement fédéral administrera le pétrole et le gaz extraits des champs existants... ». En se basant notamment sur ces dispositions constitutionnelles, le gouvernement kurde a signé des accords avec des compagnies étrangères comme ExxonMobil, Chevron, Total... sur l'exploration et l'exploitation du pétrole sur des nouveaux champs dans les territoires sous son contrôle.

La Turquie a ainsi signé de nombreux accords avec le Kurdistan autonome pour exploiter son pétrole et son gaz. Selon les estimations turques, avec ses 3.2 trillions de mètres cubes de gaz naturel, le Kurdistan satisfera la demande de la Turquie pendant 300 ans.¹⁸ Elle a notamment soutenu les projets de construction d'un oléoduc et un gazoduc qui permettraient aux Kurdes d'acheminer leurs gaz

et pétrole vers la Turquie.¹⁹ L'activisme turc a débouché sur un certain nombre de crises diplomatiques et détérioré ses relations avec l'Irak. En août 2012, la visite surprise du ministre turc des Affaires étrangères à Kirkuk, ville pétrolière, a été qualifiée par l'Irak d'une violation du protocole officiel et considérée comme une « ingérence dans ses affaires intérieures ». En novembre 2012, l'Irak a empêché un groupe pétrolier turc de participer à un appel d'offres pour un contrat d'exploitation. En décembre de la même année, les autorités irakiennes ont empêché l'avion de Taner Yildiz, ministre turc de l'Energie, d'atterrir à Erbil pour signer un contrat sur les hydrocarbures. En décembre 2013, après avoir découvert des traités signés sans son aval entre Erbil et Ankara sur le transfert du pétrole kurde vers le port turc de Ceyhan, Bagdad a de nouveau empêché l'arrivée à Erbil de Taner Yildiz. Les tensions entre les deux pays ont amené les Etats-Unis à appeler la Turquie à la prudence. En août 2012, Victoria Nuland, la porte-parole du département d'Etat, a émis des doutes sur la légalité des contrats signés avec les autorités kurdes sans aval du gouvernement central. En février 2013, Francis Ricciardone, l'ambassadeur américain en Turquie, a transmis les mises en garde de son gouvernement et souligné que la politique turque au Kurdistan d'Irak pourrait précipiter l'éclatement de ce pays.

Cependant, au cours de l'année 2013, le gouvernement kurde a construit son propre oléoduc, Taq Taq-Khurmala-Fish Khabur. Celui-ci permet de transférer vers la Turquie du brut des champs pétroliers de Taq Taq, nord-est de Kirkuk, et de Tawne, nord de la ville de Dohuk. Il rejoint, près de la frontière turque, l'oléoduc existant qui relie Kirkuk et le port turc de Ceyhan. Le 2 avril 2014, le ministre turc de l'Energie a annoncé le début du transfert du pétrole kurde vers le port turc de Ceyhan (100'000 bpd).²⁰ L'accord signé entre le gouvernement kurde et la Turquie prévoyait que les revenus du pétrole vendu par le Kurdistan seraient placés dans une banque publique turque, HalkBank, et la Turquie verserait les 17 % aux autorités kurdes et le reste au gouvernement

17 Voir notamment les déclarations d'A. Davutoglu « Ortadoğu'da ki Degisimi Biz Yonetecegiz », *Sabah*, 12 avril 2012.

18 « 'Yuzde 17'lik Paydan Vazgeçmeye Haziriz », *Anadolu Ajansi*, 16 janvier 2014.

19 « Kuzey Irak'la Tarihi Ortaklik », *Sabah*, 25 septembre 2012.

20 Les responsables kurdes irakiens ont aussi annoncé le projet de construction de deux oléoducs pour exporter du pétrole vers l'Iran. « IKBY'den Iran'a Boru Hatti », *Anadolu Ajansi*, 7 mai 2014.

de Bagdad.²¹ Selon le ministère des Ressources naturelles du Kurdistan, les exportations du brut via cet oléoduc ont atteint 300'000 bpj en novembre 2014 et atteindront 1 million de bpj au début de l'année 2016.²² Les accords signés entre la Turquie et le Kurdistan irakien concernent également le transfert du gaz depuis le Kurdistan. Cela pourrait commencer dès 2018 et passer d'un volume initial de 4 milliards de mètres cubes par an à 10 milliard de mètres cubes en 2020.²³

Les exportations du brut du Kurdistan vers la Turquie ont provoqué la colère de Bagdad. De son point de vue, la réalisation d'un oléoduc et d'un gazoduc signifierait la fin de son contrôle sur le Kurdistan. En mai 2014, le ministère du Pétrole irakien a déposé une plainte auprès de la Chambre du commerce international contre la Turquie pour le transfert du pétrole du Kurdistan sans l'aval de Bagdad. Le gouvernement de Bagdad a aussi dénoncé comme illégal le transfert pétrole vers la Turquie et coupé, début 2014, le budget alloué au gouvernement kurde. Néanmoins, la Turquie a permis à de nombreux bateaux chargés du pétrole kurde de l'acheminer vers diverses destinations.

En mai 2014, Mary Harf, la porte-parole du département d'Etat, a de nouveau souligné la réticence des Etats-Unis par rapport au transfert ou à la vente de pétrole sans l'aval du gouvernement de Bagdad. En début août, suite à une plainte du ministère irakien du Pétrole, le tribunal fédéral de Texas a décidé de saisir le pétrole kurde contenu dans un bateau qui mouillait au large de Texas, jugeant illégal la vente du pétrole non autorisée par Bagdad. Il faut souligner que la prudence américaine est liée à la volonté de contrebalancer l'influence iranienne en Irak. De ce point de vue, le maintien des Kurdes en Irak constitue la meilleure façon d'empêcher que ce pays soit dominé par les Chiites et ne tombe totalement sous l'influence de l'Iran.

La Turquie soutient-elle une indépendance kurde comme l'évolution récente de ses relations avec le Kurdistan irakien le laisse penser ? Il faut d'emblée

souligner que la politique de la Turquie envers les Kurdes irakiens est dépendante de la gestion de sa propre question kurde. Du point de vue de ses dirigeants l'évolution de la question kurde dans les pays voisins aura nécessairement des implications intérieures. Marqués par le traumatisme de la dissolution de l'Etat ottoman, les dirigeants turcs sont hantés par la peur d'une division de leur pays. Le souvenir des pertes territoriales successives de l'Empire ottoman et de sa disparition et l'existence d'une contestation kurde de plus en plus importante en Turquie²⁴ empêchent de conclure que les profits commerciaux actuels et futurs suffisent à lui faire accepter une indépendance kurde en Irak.

Dans les années 1990, pour réaliser le vieux rêve de « récupérer le vilayet de Mossoul », un certain nombre de dirigeants, notamment le président de la République Turgut Ozal, étaient favorables à une séparation des Kurdes irakiens à conditions que, dans un deuxième temps, ils rejoignent la Turquie. Ce projet est resté lettres mortes à cause de la forte opposition de l'armée et des milieux kémalistes et nationalistes. Ceux-ci craignaient qu'une modification des frontières irakiennes aboutisse à une remise en question des frontières de la Turquie et à la création d'un Etat kurde.²⁵

Il est très difficile de croire qu'un tel projet aurait plus de chance aujourd'hui. Il n'est pas certain que les dirigeants kurdes d'Irak renoncent à leur statut de quasi-indépendance ou partagent leurs avantages avec la Turquie. De plus, l'intégration des Kurdes irakiens nécessiterait la réalisation des réformes culturelles et politiques radicales comme la création d'une fédération kurdo-turque. Ce type de réformes n'est pas envisageable en Turquie aujourd'hui. Il suffit, pour s'en rendre compte, de rappeler que la revendication des Kurdes de Turquie pour le droit à l'enseignement en kurde est perçue par l'ensemble des partis politiques turcs comme le premier pas vers la division du pays.

Ainsi, il est à parier que pour la Turquie la situation actuelle constitue la meilleure option. Ses relations actuelles avec le Kurdistan irakien lui permettent d'atteindre à la fois plusieurs objectifs. A travers

21 « Kürt Petrolunun Parası HalkBank'a », *Taraf*, 24 mai 2014.

22 Kurdistan Regional Government, Ministry of Natural Resources, « Oil Export From the Kurdistan Region of Iraq », <http://mnr.krg.org/index.php/en/press-releases/422-update-on-oil-export-from-the-kurdistan-region-of-iraq> (16 décembre 2014).

23 « Kürt Gazi 2018'de Geliyor », *Radikal*, 25 novembre 2014.

24 Les candidats du BDP (parti kurde proche du PKK) dirigent une centaine de municipalités et plus d'une trentaine de ses candidats ont été élus lors des élections générales de juin 2011.

25 Necip Torumtay, le chef d'Etat-major, a refusé de suivre le président T. Ozal et démissionné le 3 décembre 1990.

ces relations, elle réalise de très importants profits économiques, possède un contrôle important sur l'évolution du Kurdistan autonome enclavé et dépendant fortement de l'ouverture qu'elle lui offre. Cela lui permet aussi de contrebalancer l'influence iranienne en Irak. Etant donné les avantages économiques et la satisfaction potentielle de sa demande en pétrole et gaz, la Turquie continuera à maintenir cette relation particulière avec un Kurdistan, légalement irakien, économiquement intégré au marché turc et politiquement aligné sur la Turquie.

Seulement à certaines conditions, très hypothétiques toutefois, la Turquie pourrait accepter une indépendance kurde. Un premier cas est lié à l'évolution de sa propre question kurde. En cas d'élimination définitive du nationalisme de ses propres Kurdes elle pourrait accepter la création d'un Etat kurde en Irak ou ailleurs. Néanmoins, actuellement cela n'est possible qu'à travers un génocide, un transfert des Kurdes de Turquie vers un autre pays ou leur assimilation totale. En Turquie personne n'évoque à haute voix le génocide. Le « transfert des Kurdes vers le Kurdistan irakien » est défendu par un groupe très marginal.²⁶ D'ailleurs, compte tenu du nombre et de la dispersion des Kurdes ainsi que des relations de la Turquie avec le reste du monde, cette proposition n'a aucune chance d'être sérieusement envisagée. Pour ce qui est de la politique d'assimilation, il faut rappeler que dans le passé, malgré un contexte favorable et une application brutale (allant jusqu'aux « mesures » telle que l'interdiction de la langue kurde, le déplacement massif des populations kurdes vers les villes turques et des massacres à grande échelle), elle n'a pas éliminé le nationalisme kurde dans ce pays. De nos jours, compte tenu de l'extension de la conscience nationale kurde et de sa force de mobilisation, cette politique a beaucoup moins de chances de réussite.

Un deuxième cas où la Turquie pourrait accepter une indépendance kurde est lié à l'avenir de l'Etat irakien. Si ce dernier s'effondrait indépendamment des Kurdes, ceux-ci ne pourraient que demander une reconnaissance internationale de leur quasi-Etat. Dans une telle situation, la Turquie aurait très peu

de chance d'empêcher une indépendance kurde et, pour ne pas attiser davantage les tensions avec ses propres Kurdes, ne pourrait qu'accepter le fait accompli.

Une autre situation où elle pourrait donner son feu vert est liée à l'évolution de la « menace iranienne ». Si, à travers un changement de régime ou une défaite dans un éventuel affrontement militaire avec les Etats-Unis ou leurs alliés, l'Iran cessait d'être une menace pour l'Occident, le maintien des Kurdes dans l'Irak perdrait son importance actuelle. Dans une telle situation, les Etats-Unis pourraient ne plus s'opposer à une indépendance kurde, voire la soutenir. Cela obligerait également la Turquie à accepter le fait accompli.

Sans le vouloir, la Turquie a joué un rôle décisif dans le processus qui a abouti à la création d'une autonomie kurde en Irak et, pour les raisons évoquées plus haut, elle a contribué à sa consolidation. Il est impossible de prédire l'avenir des relations de la Turquie avec ses propres Kurdes ou avec ceux d'Irak, mais l'histoire récente a montré que la Turquie est un acteur rationnel qui sait parfaitement être pragmatique quand ses intérêts le nécessitent. Avec ses réserves de pétrole estimées à 45 milliards de barils et de gaz de 3 à 6 000 milliards de mètres cubes, le Kurdistan irakien jouera un rôle décisif dans la politique de la Turquie dont la consommation énergétique connaît depuis des années 1990 une augmentation annuelle de 4.6 %.²⁷

Cependant, la chute de Mossoul le 10 juin 2014 aux mains des djihadistes de l'Etat islamique (EI) a eu une influence très importante sur les relations entre Erbil et Bagdad ainsi que l'attitude de la Turquie et des Etats-Unis. Profitant de la débâcle de l'armée irakienne face aux djihadistes, les Kurdes ont pris Kirkuk et les autres territoires kurdes jusque-là sous le contrôle de Bagdad. Massoud Barzani, le Président du Kurdistan, a également demandé au Parlement kurde d'organiser un référendum d'indépendance.²⁸ Les Etats-Unis, l'Iran et la Turquie ont déclaré être contre une indépendance kurde.²⁹

26 Cette « solution » est défendue notamment par G. Aktan et M. Soysal, ex-ministres et diplomates turcs. Voir notamment Gunduz Aktan, « Çözüm felaket mi », *Radikal*, 24 novembre 2005 et Mumtaz Soysal, « Kesin Çözüm », *Cumhuriyet*, 17 août 2009.

27 Selon les estimations elle sera de 4% pour la période 2010-2030. Cf. *Türkiye'nin Enerji Görünümü 2012 Raporu*. Agustos 2012. www.mmo.org.tr (Consulté le 14 décembre 2013).

28 « President Barzani Asks Parliament to Proceed With Independence Vote », *Rudaw*, 3 juillet 2014.

29 « Les Etats-Unis calment les ardeurs d'indépendance du Kurdistan irakiens », *Le Monde*, 4 juillet 2014.

De plus, le Kurdistan irakien a été à son tour attaqué, début août, par les djihadistes de l'EI. Pour stopper l'avancée de l'EI au Kurdistan, l'Iran a immédiatement livré des armes aux Kurdes³⁰ et les Etats-Unis ont bombardé les positions de l'EI. Mais, la Turquie a refusé d'aider militairement les Kurdes.³¹ La nouvelle donne a ainsi conduit les dirigeants kurdes à privilégier l'élimination du danger djihadiste.

La menace djihadiste sur Erbil et Bagdad a ainsi eu comme conséquence un rapprochement de leurs positions et un accord sur un nouveau gouvernement à Bagdad, sur la vente du pétrole et sur la part du budget national dévolue au Kurdistan. Le 27 juin 2014, la cour suprême de l'Irak a déclaré que la vente du pétrole par le gouvernement kurde n'était pas illégale.³² Le 15 août, le Premier ministre Nouri al-Maliki, en conflit avec les Kurdes et les Sunnites et sous pressions américaines et iraniennes, a démissionné. Le 24 juillet, le Parlement irakien a élu un Kurde, Fouad Massoum, président de la République irakienne. Début août 2014, Mary Harf, la porte-parole du département d'Etat, a déclaré que les Etats-Unis n'étaient pas opposés au transfert ou à la vente du pétrole issu d'une quelconque partie de l'Irak.³³ Le 27 août suivant, le tribunal fédéral de Texas a annulé sa décision interdisant la vente du pétrole kurde aux Etats-Unis en soulignant que sa vente ne constituait pas une violation de la législation américaine.³⁴ Le 9 septembre, un accord entre les Kurdes et les Chiites a permis au gouvernement de Haïdar al-Abadi

d'être approuvé par le parlement irakien. Le 2 décembre 2014, le gouvernement de Bagdad et les Kurdes sont parvenus à signer un accord sur la vente du pétrole et sur le budget. Cet accord permet aux Kurdes de maintenir leur part du budget, 17% du budget irakien, et d'exporter, sous l'égide du gouvernement central, une partie de leur pétrole. Les forces militaires kurdes (peshmergas), bénéficieront également d'une partie du budget fédéral de la Défense. Bagdad déblocquera la part du budget gelée depuis début 2014. En échange, le Kurdistan mettra, dès début 2015, à disposition du gouvernement fédéral 250'000 bpj depuis ses champs pétroliers et exportera 300'000 autres depuis ceux de Kirkuk vers la Turquie via son propre oléoduc.³⁵ Les revenus de l'exploitation pétrolière seront ainsi transférés à la SOMO (State Oil Marketing Organisation). Cet organisme, dépendant du gouvernement central, est ainsi chargé de la récolte et de la distribution de ces revenus.

Cet accord, favorablement accueilli par la communauté internationale, a permis à l'Irak d'échapper à l'éclatement et mieux lutter contre l'EI. Les avancées de l'EI avaient eu comme conséquence l'arrêt de transfert du pétrole via le pipeline Kirkuk-Ceyhan. Le brut que les Kurdes mettront à disposition du gouvernement central permettra à l'Irak d'augmenter sa production et réduire son déficit. En ce qui concerne les Kurdes, la signature de l'accord montre que l'aspiration à l'indépendance est mise en attente. Cela permettra d'améliorer les finances du Kurdistan et de renforcer sa position face à l'EI.

Sur le plan régional, cet accord semblerait aboutir à une marginalisation de la Turquie et la fin des relations exclusives que les autorités kurdes entretenaient avec elle. Cependant, l'accord entre Erbil et Bagdad a été signé dans un contexte d'urgence où les deux gouvernements doivent faire face à la menace djihadiste. Prévu pour une année, il doit encore être approuvé par le parlement irakien. Il a été signé en absence d'une loi sur l'exploitation des hydrocarbures, sur les compétences du gouvernement central et celles des régions en ce qui concerne la recherche et la vente du pétrole et surtout le partage des revenus. Le point central du désaccord entre Erbil et Bagdad, la possibilité pour les Kurdes de vendre leur pétrole, reste à régler. Pour

30 « L'Iran a livré des armes aux Kurdes », *Le Figaro*, 26 août 2014. Voir également les déclarations de Bulent Arinc, le vice-Premier ministre turc dans *Sabah* du 30 juin 2014 et celles de Nawzad Mahmoud, le représentant du gouvernement régional kurde à Téhéran dans *Rudaw* du 7 juillet 2014.

31 « Senior Kurdistan Official : IS Was at Erbil's Gates ; Turkey Didn't Help », *Rudaw*, 16 septembre 2014. Il faut rappeler que lors de la chute de Mossoul, l'EI a attaqué le consulat turc de Mossoul et pris en otage les diplomates, dont le consul général, et leurs familles qui s'y trouvaient. Ces otages, en tout 46 personnes, n'ont été libérés que le 20 septembre 2014. Ainsi, notamment « pour ne pas remettre en danger la vie de ses citoyens dans les mains de l'EI », la Turquie a refusé de participer activement à la lutte contre l'EI.

32 « Federal Court Rulign on Kurdish Oil Sales Means Financial Relief for Erbil », *Rudaw*, 28 juin 2014.

33 « State Departement : US Has No Ban On Oil Sales From Any Part Of Iraq », *Rudaw*, 1^{er} aout 2014.

34 « Kurds Get Seizure Order Trown Out for Texas Oil Tanker », <http://www.bloomberg.com/news/2014-08-26/kurds-get-seizure-order-thrown-out-for-texas-oil-tanker.html> (consulté 2 septembre 2014).

35 « Baghdad and Erbil End Months-Long Dispute over Oil Revenues », *Financial Times*, 2 décembre 2014.

les Kurdes, cet accord constitue une reconnaissance de leur droit d'exporter du pétrole conformément à la constitution irakienne. Pour Bagdad, l'accord ne concerne que les questions du budget.³⁶ La Turquie, seule voie de transfert du pétrole kurde, est loin de voir un changement total de sa position au Kurdistan irakien ni en Irak dont l'avenir reste plus qu'incertain. Pour l'heure, elle a favorablement accueilli cet accord qui, selon elle, « règle surtout la question de l'exportation du brut ».³⁷

36 « Baghdad : No Agreement on Independent Kurdish Oil Export », *Rudaw*, 7 décembre 2014.

37 « Turkey Welcomes Iraq, Krg Oil Agreement », *Today's Zaman*, 3 décembre 2014.

Rente, fédéralisme et transition en Irak : démocratie ou nouvel ordre autoritaire ?

Myriam Benraad¹

L'économie politique de la rente, au sein du monde arabo-musulman comme dans d'autres régions du monde, a fait l'objet d'une vaste littérature et de vifs débats entre chercheurs. Outre l'analyse de l'effet souvent corrosif produit par la dépendance aux hydrocarbures sur les performances économiques d'un pays déterminé,² ses modes de gouvernance,³ la « qualité » de ses institutions⁴ ainsi que les phénomènes de violence et d'instabilité le caractérisant,⁵ de nombreux travaux se sont intéressés à l'impact de la rente sur la nature même des régimes politiques. À ce titre, et quoique l'argument courant de la « malédiction des ressources » ne puisse éclairer tous les ressorts des pouvoirs autoritaires ayant longtemps dominé l'aire arabe, force est de constater que dans une majorité de cas, la manne pétrolière a constitué un facteur de centralisation de la décision et d'absence de réformes

démocratiques.⁶ La rente a surtout engendré un « effet répression » dans beaucoup de ces pays, très tôt engagés dans des dépenses colossales de sécurité visant à étouffer toute aspiration citoyenne⁷ et à consolider leur assise.⁸

L'Irak demeure, de ce point de vue, un cas d'étude exemplaire, un modèle d'État rentier centralisé autoritaire. L'immense richesse énergétique dont dispose le pays a, en effet, façonné en profondeur l'arène politique dans le sens d'une concentration toujours plus forte des prérogatives par Bagdad et d'une personnalisation extrême du pouvoir. Saddam Hussein avait ainsi bien compris l'importance du pétrole et de ses revenus pour conquérir, puis subvertir l'État irakien et ses institutions. C'est l'argent de la rente qui lui a conféré les moyens d'une répression ne connaissant aucune limite et des deux guerres contre l'Iran et le Koweït dont on ne rappellera jamais assez les conséquences désastreuses.

Au regard de ces prémices, on comprend pourquoi la restructuration de l'ensemble du secteur pétrolier comptait, en 2003, parmi les priorités de la coalition étrangère et des anciens opposants irakiens fraîchement rentrés d'exil. Celle-ci devait s'appuyer sur une dynamique de décentralisation et de dévolution des pouvoirs, perçue comme une pré-condition à une meilleure gestion des ressources, une allocation plus juste de leurs revenus et à la démocratisation du pays. Par la suite, la question du partage de la rente est restée au cœur du débat, cristallisée au-

1 Docteur en science politique et chercheuse sur l'Irak à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po). Chercheuse associée au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Iremam-CNRS). Elle a publié notamment *L'Irak* (Paris, Le Cavalier Bleu, 2010), « Fin de l'occupation et crise en Irak : la clef de voûte sunnite », *Politique étrangère* (printemps 2012), « Incertitudes et complexité de la transition : retour sur le cas irakien », *Mondes, les cahiers du Quai d'Orsay* (hiver 2012) et « Irak : la révolution en attente ? », *Moyen-Orient* (juillet-août 2011). Contact : myriam.benraad@sciences-po.org

2 Jeffrey D. Sachs et Andrew M. Warner, « Natural Resource Abundance and Economic Growth », *Working Paper* n° 5398, National Bureau of Economic Research, 1995.

3 Paul Collier et Anke Hoeffler, « Démocraties pétrolières », *Afrique contemporaine*, vol. 4, n° 216, 2005.

4 Douglass C. North, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Presses universitaires de Cambridge, 1991 ; Louis-Marie Philippot, « Rente naturelle et institutions : les ressources naturelles sont-elles une "malédiction institutionnelle" ? », *Études et documents* n° 27, Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI), 2009.

5 Paul Collier, « Doing Well out of War: An Economic Perspective », in Mats Berdal et David M. Malone (dir.), *Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, Boulder, Lynne Rienner, 2000 ; Luis Martinez, *Violence de la rente pétrolière : Algérie – Irak – Libye*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

6 Benn Eifert, Alan Gelb et Nils B. Tallroth, « The political economy of fiscal and economic management in oil exporting countries », *Working Paper* n° 2899, World Bank Policy Research, 2002 ; Paul Collier, « Développement : la malédiction pétrolière », *Sociétal*, vol. 4, n° 42, 2003.

7 Michael L. Ross, « Does oil hinder democracy? », *World Politics*, vol. 53, n° 3, 2001.

8 Leonard Wantchekon, « Why Do Resource Abundant Countries Have Authoritarian Governments? », *Journal of African Finance and Economic Development*, vol. 5, n° 2, 1999 ; Yasuyuki Matsunaga, « L'État rentier est-il réfractaire à la démocratie ? », *Critique internationale*, n° 8, 2000.

tour de la question du fédéralisme et des contours du nouvel État post-baasiste. Kurdes et chiïtes ont beaucoup œuvré à la reconnaissance du principe fédéral, convaincus qu'une répartition plus équitable des richesses et du pouvoir barreraient la route à tout nouveau système autoritaire.

Or, à mieux observer la situation qui prévaut en Irak depuis le retrait des dernières troupes américaines en décembre 2011, il semblerait que la dévolution des pouvoirs en matière énergétique ait moins servi la pacification et la démocratisation du pays que simplement reconfiguré l'ancien État rentier et son inclinaison autoritaire. Les querelles autour de la problématique pétrolière ont durablement bloqué les efforts de reconstruction, en participant d'une aggravation évidente des logiques de la violence. Appréhendée au prisme de l'enjeu pétrolier, la transition irakienne laisse entrevoir une reproduction inquiétante des pratiques qui marquaient l'époque baasiste, Bagdad et ses périphéries poursuivant un même objectif de concentration de la rente comme moyen d'extension et de renforcement de leur assise. Au point qu'une question se fait jour : la « greffe » démocratique imposée à l'Irak par les États-Unis n'aurait-elle conduit, en définitive, qu'à une réplique, sous d'autres formes, de la tyrannie passée ?

Les troubles d'une économie rentière

La première découverte de pétrole en Irak a lieu au lendemain de l'effondrement de l'Empire ottoman. À l'époque, la Compagnie pétrolière turque, consortium formé en 1912 et passé sous domination coloniale britannique, a pour mission de trouver et d'exploiter les hydrocarbures dont regorge le Moyen-Orient. En 1927, soit quelques années avant l'indépendance du pays, cette compagnie est rebaptisée « Compagnie pétrolière d'Irak » (*Iraq Petroleum Company, IPC*) et restera contrôlée par les Britanniques jusqu'à la révolution républicaine de 1958 qui porte au pouvoir l'officier nationaliste Abd al-Karim Qassem. Entre temps, la monarchie irakienne est parvenue à renégocier avec les forces coloniales l'ensemble des accords pétroliers existants en permettant aux autorités irakiennes d'accroître de 50 % leur part détenue dans les revenus de la rente. Le nouveau régime hérite ainsi d'un système au sein duquel 62 % de la richesse publique provient déjà de l'exploitation des hydrocarbures, devenus un atout national majeur. Nouvel homme fort du pays, Qassem minimise le rôle jusque-là endossé par

l'IPC et pousse à la création, en 1960 à Bagdad, de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Un an plus tard, au mois d'octobre 1961, il fait par ailleurs adopter la loi publique n° 80 qui dépossède l'IPC de quasiment toutes ses concessions, placées sous la tutelle d'une nouvelle « Compagnie pétrolière nationale d'Irak » (*Iraq National Oil Company, INOC*).

À la suite du second coup d'État militaire baasiste de 1968, qui voit l'accession au pouvoir du tandem Hassan al-Bakr-Saddam Hussein, le pétrole est nationalisé et le nouveau régime réoriente l'utilisation de ses revenus vers les industries militaires. Le nationalisme pétrolier est alors érigé au rang de véritable dogme, qui persistera dans le discours politique irakien jusque sur la période actuelle. La rente contribue surtout à consolider l'emprise autocratique du pouvoir et ses capacités répressives. Le pic de production – 3,4 millions de barils par jour – se produit symptomatiquement en 1979, année où Saddam Hussein s'empare de tous les pouvoirs et se lance dans une guerre de huit ans contre l'Iran pour assouvir ses ambitions régionales. Soumises aux bombardements iraniens, les installations pétrolières irakiennes situées autour de Bassora – ville de l'extrême Sud riche en pétrole et seul débouché maritime pour les exportations d'or noir – sont fermées, provoquant un premier affaiblissement de l'économie nationale. Puis, en 1990, à peine deux ans après la fin de ce conflit ayant laissé la société irakienne exsangue, Saddam Hussein décide d'envahir le Koweït. La production pétrolière connaît une nouvelle chute, et ce jusqu'en 1996 sous le poids de l'embargo mis en œuvre par les Nations unies contre Bagdad. Les frappes aériennes occidentales sur les infrastructures pétrolières, déjà endommagées par la guerre, ne font que réduire davantage les capacités du pays.⁹

Officiellement, les exportations pétrolières de l'Irak ne reprennent que sous le programme « Pétrole contre nourriture » (*Oil for Food Programme, OFFP*) décrété par l'ONU, mais selon certaines modalités précises. Alors qu'en 1991, les exportations annuelles d'un montant maximal de 3,2 milliards de dollars étaient permises à l'Irak, celles-ci passent à 4 milliards de dollars à partir de 1995, pour atteindre 10,5 milliards de dollars en 1998. Le contrôle externe

9 Abbas Alnasrawi, *Iraq's Burdens: Oil, Sanctions, and Underdevelopment*, New York, Praeger, 2002.

de la rente pétrolière par les Nations Unies suscite certes une érosion de l'autoritarisme baasiste, mais les sanctions imposées au régime irakien se voient assez largement contournées. Bagdad continue ainsi à signer des contrats de long terme avec des pays comme la Russie et la France, et à vendre ses ressources à ses plus proches voisins (Égypte, Turquie, Jordanie, Syrie).¹⁰ Selon les statistiques du Comité d'enquête indépendant établi en 2004 pour examiner les cas suspectés de corruption et de fraude dans la gestion de l'OFFP, Bagdad aurait perçu environ 11 milliards de dollars de ses ventes illicites de pétrole sous l'embargo. Près d'1,8 milliard aurait de plus été tiré des pots de vin et surcharges en hydrocarbures effectuées lors des opérations de transfert sur les terminaux pétroliers. Un immense marché de contrebande a proliféré pendant toute cette période.¹¹

Entre dérives et carences juridiques

En 2003, de nombreux Irakiens espéraient du renversement de Saddam Hussein non seulement qu'il les « libère » de la dictature, mais aussi, dans une ample mesure, qu'il permette une meilleure gestion des revenus de la rente pétrolière comme pilier de la reconstruction. En amont de la guerre, beaucoup à Washington avaient mis en exergue la centralité des hydrocarbures dans le succès de la transition irakienne et la nécessité d'une restructuration d'ensemble du secteur à travers l'établissement d'un cadre juridique et réglementaire propice aux investissements étrangers, seul capable de « guérir » l'Irak de ses penchants autoritaires. Le traitement de la problématique pétrolière a néanmoins été marqué par une importante confusion institutionnelle et, fait plus sérieux, par une prédation à grande échelle.

Comme le notait en décembre 2004 le rapport d'enquête du Comité international de conseil et de contrôle (*International Advisory and Monitoring Board*, IAMB) chargé par l'ONU d'enquêter sur l'usage des revenus du pétrole irakien par les États-Unis entre mai 2003 et juin 2004, date du transfert officiel de

souveraineté aux nouvelles autorités irakiennes, les revenus du pétrole ont été dépensés sans aucune transparence durant cette période. Deux tiers des contrats pétroliers ont été attribués par le biais d'appels d'offres non compétitifs à des compagnies controversées comme Halliburton.¹² De surcroît, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont acheté le pétrole irakien à des prix en-deçà de ceux fixés sur le marché, tout en s'abstenant d'adopter certaines mesures simples qui auraient permis de lutter plus efficacement contre les phénomènes de contrebande et de corruption, généralisés après 2003 : l'installation de systèmes de métrage pour la production ou un contrôle plus étroit des opérations financières liées à l'exploitation du pétrole.¹³

Adoptée en 2005 dans un contexte de vives tensions, la Constitution permanente irakienne n'aura pas non plus permis, comme elle le devait initialement, de trancher sur les modalités de refonte du secteur pétrolier. Posant la réorganisation fédérale de l'Irak, celle-ci établit que « le pétrole et le gaz sont la propriété de tous les Irakiens dans toutes les régions et les provinces » du pays (article 111), mais reste confuse en matière de répartition des tâches et responsabilités entre les différents territoires et niveaux de pouvoir. L'article 112 dispose, en effet, que « le gouvernement fédéral administrera le pétrole et le gaz extraits des champs existants en coopération avec les gouvernements des régions et provinces productrices à condition que les revenus soient distribués de manière juste et compatible avec la distribution démographique du pays ». Or, l'immense richesse pétrolière détenue par l'Irak ne se répartit pas de façon homogène, la plupart des réserves se concentrant sur la partie est du pays, dans les zones du Sud chiite (Bassora), ainsi qu'au Nord dans les régions kurdes (Kirkouk). Les provinces sunnites du centre et de l'ouest ne possèdent que de faibles quantités d'hydrocarbures, ce qui éclaire amplement leur rejet inconditionnel du fédéralisme.

À la fin de l'année 2006, une première ébauche de loi nationale sur le pétrole voit le jour, introduite par le Parlement irakien pour lever les ambiguïtés contenues dans la Constitution. Rédigée par un

10 Abel Escriba-Folch et Joseph Wright, « Dealing with Tyranny: International Sanctions and the Survival of Authoritarian Rulers », *International Studies Quarterly*, vol. 54, n° 2, 2010, p. 347.

11 James Desenlow, « Mosul, The Jazira region and the Syrian-Iraqi Borderlands », in Reidar Visser et Gareth Stansfield (dir.), *An Iraq of its region: cornerstones of a federal democracy?* New York, Presses universitaires de Columbia, 2008, p. 105.

12 Philippe Le Billon, « Corruption, Reconstruction and Oil Governance in Iraq », *Third World Quarterly*, vol. 26, n° 4, 2005, p. 696.

13 Voir à ce sujet « Les États-Unis ont perdu la trace de 2 milliards de dollars d'argent irakien », *Le Monde*, 30 janvier 2012.

Comité parlementaire sur la loi sur le pétrole et le gaz conduit par Adnan al-Janabi, représentant du bloc d'opposition Iraquiya de l'ancien Premier ministre Iyad Allawi, le projet semble plutôt engageant et bien formulé. Il comprend la formation d'un Conseil fédéral pour le pétrole et le gaz (CFPG) dont il est prévu que les membres seront issus des niveaux fédéral et régional. Les Kurdes soutiennent le projet en y voyant un contrepoids au monopole jusqu'à présent exercé par le ministère central du pétrole à Bagdad. Il confère en effet aux périphéries une plus grande maîtrise de leurs ressources.¹⁴

Mais le gouvernement de Nouri al-Maliki n'est pas disposé à céder de ses prérogatives et fait immédiatement amender le projet par le biais de son propre Comité sur la loi sur le pétrole et le gaz. Ces amendements limitent la marge de manœuvre du CFPG précédent et établissent que les revenus du pétrole seront en priorité alloués à des projets nationaux, et redistribués aux régions et provinces seulement dans un second temps. Au mois de juillet 2007, cette nouvelle esquisse est soumise aux députés et l'impasse est alors totale. Refusant de voir leur autorité remise en cause, les Kurdes décident, en août, d'adopter leur propre « Loi sur le pétrole et le gaz de la région du Kurdistan », leur permettant de négocier et de signer des contrats pétroliers indépendamment des autorités centrales. S'engage dès lors un long conflit avec Bagdad qui s'insurge contre cette démarche, jugée contraire à la Constitution,¹⁵ tandis que le gouvernement régional kurde (*Kurdistan Regional Government*, KRG) conteste

à son tour la constitutionnalité de la revendication du gouvernement irakien d'exercer un contrôle exclusif sur le secteur pétrolier.

Il faudra attendre l'été 2011 pour que ce débat connaisse un nouveau tournant. En effet, le Parlement et le gouvernement soumettent une nouvelle fois deux projets de loi antagoniques. Le Parlement favorise un retour au texte de 2007, y compris sur la création d'un CFPG soutenue par les dirigeants kurdes, tandis que le texte promu par le cabinet d'Al-Maliki contient une motion visant à revoir tous les contrats pétroliers signés en l'absence de législation. L'argument mis en avant est que Bagdad, du fait de ses attributions, doit pouvoir maîtriser l'ensemble des ressources pétrolières situées sur le territoire national, surtout après la signature, en 2009, d'une série de contrats clés avec des compagnies internationales concernant l'exploitation d'une douzaine de champs pétroliers et gaziers. Aucun règlement n'est cependant trouvé, chacune des deux parties continuant de camper sur ses positions respectives et réclamant le retrait du projet de loi adverse.

Répartition de la production et des réserves pétrolières

Zone d'opération	Nombre de champs	Réserves prouvées (en milliards de barils)	Pourcentage des réserves prouvées	Production (en milliers de bpd)	Pourcentage de la production totale
Nord*	38	23	20,4	785	33,3
Centre	27	13	11,5	10	0,4
Sud**	35	77	68,1	1565	66,3

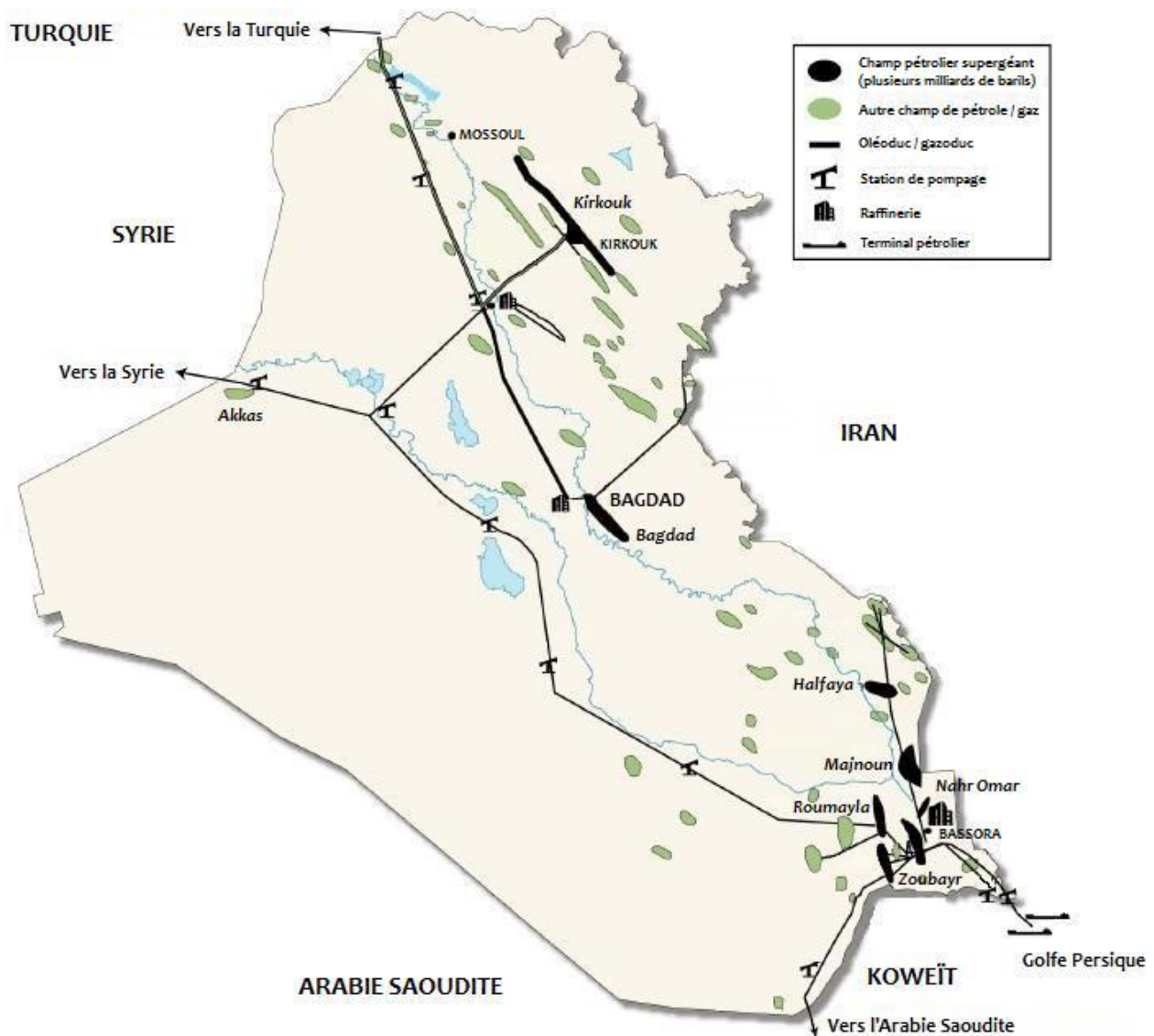
* Gouvernement régional kurde et Compagnie pétrolière du Nord (publique).

** Compagnie pétrolière de Maysan et Compagnie pétrolière du Sud (publiques).

(Source : Ministère central du pétrole, 2010)

14 Christopher M. Blanchard, « Iraq: Oil and Gas Legislation, Revenue Sharing, and U.S. Policy », *Report for Congress*, Congressional Research Service, 2008, p. 4.

15 Déclaration du vice-Premier ministre responsable de l'énergie, Hussein al-Chahristani, proche d'Al-Maliki et connu comme l'« homme fort » du pétrole en Irak.



(Sources : Agence américaine d'information sur l'énergie ; M. Benraad, 2012)

Pétrole et revendications autonomistes

L'absence d'un cadre constitutionnel et juridique clair a encouragé les provinces et régions irakiennes à rechercher toujours plus d'autonomie dans l'administration de leurs richesses, pressions effleurant dans certains cas le séparatisme. Les Kurdes, qui jouissent d'une autonomie étendue depuis la décennie 1990, conduisent leur propre politique pétrolière, sans pour autant exprimer de souhait d'indépendance formelle du fait des pouvoirs dont ils disposent à Bagdad depuis 2003. L'un de leurs chefs historiques, Jalal Talabani, occupe en effet le poste de président de la fédération. Le KRG a signé plus d'une trentaine d'accords de partage de production (*production sharing agreements, PSA*) avec des compagnies internationales, au titre desquels

la production et les revenus du pétrole kurde sont partagés entre les autorités locales et les sociétés pétrolières qui opèrent dans ces régions. Ces contrats sont beaucoup plus intéressants pour les *majors* que les contrats dits « de services » (*technical services agreements, TSA*) proposés par Bagdad, et dans le cadre desquels le pouvoir central, imprégné de nationalisme pétrolier, contrôle l'ensemble de la production et de ses revenus, la compagnie signataire ne recevant qu'une compensation financière limitée en échange de ses prestations.

Le KRG a permis aux compagnies d'explorer les gisements situés aux abords de Kirkouk – deuxième ville pétrolière d'Irak âprement disputée entre Arabes et Kurdes – en vue de créer une donne à son

avantage. Au moment où le débat législatif battait son plein à Bagdad, le représentant du parlement régional kurde Chirouan Abdallah déclarait ainsi qu'« en cas de contradiction entre les deux lois [fédérale et régionale], la priorité serait accordée à la loi sur le pétrole du Kurdistan car celle-ci ne viole pas le cadre établi par la Constitution ». ¹⁶ Or, le gouvernement central continue de voir les accords pétroliers d'Erbil comme « illégaux » et réclame qu'ils soient alignés sur les autres contrats signés par l'Irak. À plusieurs reprises, Bagdad a même menacé d'exclure des futures passations de marchés toute compagnie qui s'entendrait avec le KRG, notamment au lendemain du contrat passé en 2011 entre le géant américain Exxon Mobil et les dirigeants kurdes pour l'exploitation de six champs situés au Nord.

Dans le cas des provinces chiïtes du Sud, c'est la première fois depuis la tentative indépendantiste avortée de la ville de Bassora en 1927, que leur désir d'autonomie, si ce n'est de séparation, se manifeste aussi fortement en se cristallisant autour de la problématique pétrolière. En 2011, le gouverneur de Bassora Khalaf Abd al-Samad jugeait « inacceptable » que le ministère central du pétrole soit le seul à déterminer la politique pétrolière du pays. ¹⁷ Pour sa part, le Parti de la vertu islamique (*Hizb al-fadhila al-islami*) ¹⁸ soulignait que les chiïtes d'Irak avaient tout pour devenir un État indépendant, en particulier le pétrole. Depuis 2003, ce parti conservateur, très lié à l'industrie pétrolière locale, propose de réunir les trois principales provinces chiïtes de Bassora, Dhi Qar et Maysan au sein d'une entité fédérée qui serait baptisée la « région du Sud » (*iqlim al-janub*). Une seconde initiative régionaliste est celle portée par le Conseil suprême islamique irakien, anciennement Conseil suprême pour la révolution islamique en Irak (CSRII), qui vise la formation d'une fédération élargie couvrant cette fois les neuf provinces chiïtes du Sud avec Bassora pour capitale – il s'agirait de la « région du centre et du Sud » (*iqlim al-wasat wa-l-janub*). Ces projets ont été à l'origine de violents conflits avec

Bagdad. Les membres du Parti de la vertu et syndicats pétroliers du Sud ont même menacé le gouvernement central de réduire drastiquement, voire d'interrompre la production locale d'hydrocarbures si la future loi nationale sur le pétrole allait à l'encontre de leurs intérêts économiques. Ainsi, en septembre 2010, le conseil provincial de Wasit suspendait les opérations sur un champ relevant de sa compétence en clamant que la Constitution lui en donnait le droit. Il va sans dire que l'effondrement de l'État irakien en 2003 et le vide juridique et institutionnel qui en a découlé, propices à la multiplication des groupes armés et des milices, ont beaucoup contribué à façonner un environnement instable où forces politiques et insurgés se livrent une bataille sans relâche pour le contrôle du territoire et de ses richesses. ¹⁹

Un âpre débat autour du fédéralisme

L'ancienne opposition irakienne en exil avait fait de la fédéralisation de l'Irak une « compensation historique » pour les abus et les souffrances dont ses représentants avaient été les victimes sous l'ère du Baas. Pour ces derniers, sans fédéralisme, et sans un système décentralisé pour l'exploitation du pétrole fondé sur une distribution plus transparente et juste des revenus, aucune démocratie ne pourrait s'épanouir dans le pays. Autrement dit, le fédéralisme devait enfin permettre à l'Irak de surmonter sa « malédiction » rentière et de se démocratiser. Une décennie après la chute du régime de Saddam Hussein, et alors que le douloureux chapitre de l'occupation s'est refermé, ce scénario vertueux est néanmoins loin de s'être réalisé. De fait, la déconcentration du secteur pétrolier depuis 2003 n'a pas abouti à une plus grande justice sociale et à un règlement des conflits, mais au contraire à une aggravation de la violence et des perceptions concurrentes de l'État irakien. Ces tensions sont d'autant plus fortes que chacun des acteurs tente d'accroître sa marge de manœuvre au détriment des autres et se livre à des comportements de prédation et de recherche de rente ²⁰ pour servir ses intérêts et ceux de son groupe (politique, ethnique ou religieux). Contrairement aux attentes, le fédéralisme a suscité davantage de violence par une augmentation

16 Sherko Abdallah Ra'uf, « Shirwan Abdallah: "priority is on the Kurdistan oil law" », *Niqash*, 10 septembre 2007.

17 Ali Abu Iraq and Ben Lando, « Basra leaders threaten lawsuit », *Iraq Oil Report*, 24 novembre 2011.

18 Mouvement religieux chiïte dominant à Bassora et fondé par Mohammed al-Yaqoubi, disciple de l'ayatollah Mohammed Baqer al-Sadr assassiné en 1999 par le régime de Saddam Hussein.

19 Reidar Visser, « The Great Game of Iraq's "Southern" Oil », rapport n° 723, *Norwegian Institute of International Affairs*, 2007.

20 Aaron Tornell et Philip R. Lane, « The voracity effect », *American Economic Review*, vol. 89, n° 1, 1999.

des doléances des acteurs régionaux et locaux, aucune institution n'ayant été à même de produire un compromis.

Deux tendances opposées ressortent, à cet égard, de manière distincte. L'une que l'on peut qualifier de « fédéraliste » et favorable à l'établissement d'un système dans lequel régions et provinces riches en pétrole reçoivent la plus grande part des revenus pétroliers ; l'autre, « centraliste », qui rejette l'idée d'un contrôle local des richesses et exige l'instauration d'un nouveau système centralisé chargé d'arbitrer la répartition des revenus générés par le pétrole afin de limiter les disparités sociales et l'instabilité. Les partisans de la recentralisation soutiennent, en effet, que le système fédéral mis en place depuis 2005 n'a fait qu'aviver les injustices tout en favorisant les territoires les plus dotés en ressources énergétiques. À leurs yeux, le fédéralisme a causé plus de tort à l'économie irakienne qu'il n'en a servi le bon développement. Le gouvernement central doit donc être celui qui alloue les revenus de la rente. Quant aux fédéralistes, ils continuent à considérer que la fin de l'État central est ce qui a permis aux Irakiens de développer leurs ressources propres et que seule une partie des revenus du pétrole doit être reversée à Bagdad dans le futur schéma d'allocation.

Dans cette optique, Kurdes et chiïtes s'opposent à toute forme de recentralisation en revendiquant un droit « naturel » à maintenir un accès direct à leurs ressources. Même s'ils se disent prêts à s'accommoder d'une législation nationale, ils ne sont pas disposés à abdiquer leurs prérogatives actuelles, devenues une carte maîtresse tant au niveau local que fédéral. Les partis kurdes perçoivent le dossier pétrolier comme leur permettant de contre-carrer la posture hégémonique de Bagdad, et le KRG fait aussi du contrôle des ressources situées dans sa région un instrument de délimitation des frontières à son avantage, susceptible notamment de résoudre en sa faveur le conflit portant sur le statut de Kirkouk. Ainsi pourra-t-il garantir sa sécurité régionale sur le long terme. Les Arabes sunnites, quant à eux, craignent d'être durablement laissés en marge de la répartition des revenus de la rente et restent attachés à l'idée d'un État fort et centralisé. L'année 2011 a pourtant été synonyme d'une évolution nette de leur posture. Ainsi, pour la première fois depuis l'adoption de la Constitution 2005, les grandes provinces sun-

nites (Al-Anbar, Salahaddin, Diyala, Ninive) se sont exprimées en faveur d'une autonomie accrue, évoquant la possibilité d'une sécession territoriale si la politique d'exclusion de Bagdad à leur rencontre perdurait.²¹ Si le régionalisme n'est pas un phénomène entièrement nouveau chez les sunnites,²² ce revirement peut se lire comme un calcul visant à accélérer leur réintégration politique tout en évitant le scénario d'une recentralisation de la rente au profit de la coalition chiïte et kurde au pouvoir. Il n'est pas non plus totalement dissocié de considérations énergétiques : le gouverneur délégué d'Al-Anbar, Saadoun Obaïd al-Chalan, annonçait à la fin 2011 la découverte d'un nouveau champ de gaz naturel à l'extrême ouest de l'Irak, pouvant assurer aux populations sunnites de substantiels revenus pour les décennies à venir.²³

« Autoritarisme compétitif »

Les rapports entre rente pétrolière et entraves à la démocratie ont fait l'objet d'une série de travaux. Certes, aucune fatalité n'existe sur ce point, tous les pays riches en pétrole n'ayant pas pris le chemin de l'autocratie. Mais dans le cas de l'Irak, force est de reconnaître que pétrole et autoritarisme sont très tôt allés de pair. Le caractère central des hydrocarbures dans l'économie nationale à la suite de sa nationalisation en 1972 a fondamentalement façonné la nature du pouvoir, donnant naissance à une configuration au sein de laquelle attributions économiques sociales et politiques sont devenues si intimement corrélées au fil du temps que la rente s'est trouvée à l'origine directe des conflits et drames humains endurés par le pays.

Or, de la même manière qu'elles n'ont pas apporté de paix sociale, la consécration du fédéralisme et la déconcentration du secteur pétrolier à partir de 2003 ont échoué à nourrir le progrès démocratique. Il semblerait même que le fédéralisme ait été une source de régression, la période transitionnelle se caractérisant par l'émergence d'un système hybride où la démocratie n'est apparue, au fond, que comme

21 Myriam Benraad, « Fin de l'occupation et crise en Irak : la clé de voûte sunnite », *Politique étrangère*, n° 1, 2012.

22 Ronen Zeidel, « The Decline of Small-Scale Regionalism in Tikrit », in Reidar Visser et Gareth Stansfield (dir.), *op. cit.*, 2008.

23 Kadhim Ajrash et Fiona MacDonald, « Iraq Discovers Oil, Gas Field in Anbar Province, Official Say », *Bloomberg*, 9 septembre 2011.

un prétexte à la perpétuation des abus du passé, et a pris les traits d'un « autoritarisme compétitif ».²⁴

Le choix du paradigme de l'État rentier pour explorer l'autoritarisme constaté aussi bien à l'échelle du gouvernement central dirigé par Nouri al-Maliki depuis 2006 que des entités fédérées (KRG) et décentralisées (provinces arabes) est, en effet, pertinent pour décrire le nouvel ordre irakien où les institutions démocratiques ont rapidement été perçues par les acteurs politiques comme un moyen parmi d'autres d'acquiescer et d'exercer leur autorité, devenant les canaux d'une gouvernance autoritaire à plusieurs têtes²⁵ et marquée par une exploitation généralisée des ressources publiques.

L'introduction d'institutions concurrentielles dans des pays dotés de rentes et qui sortent de situations autoritaires ne peut apporter la démocratie que si leur transition politique s'accompagne d'un volet économique cohérent, soit la diminution notable de la dépendance aux ressources naturelles. Lorsque ce scénario échoue, alors il n'est pas rare que l'autoritarisme réapparaisse. Dans le cas de l'Irak, la concurrence féroce dans laquelle les forces politiques du pays se sont engagées a ostensiblement façonné ce type de nouvel ordre autoritaire, dans lequel l'usage des richesses pétrolières pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens n'est pas la priorité des gouvernants. Depuis des mois, le gouvernement de Nouri al-Maliki est décrié pour ses dérapages. Reconduit dans ses fonctions après un coup de force politique en 2010, ce dernier est accusé de vouloir recentraliser le pétrole pour mieux raffermir son emprise sociale et politique. Les Kurdes, pour qui le pétrole constitue un point de litige non négociable avec Bagdad, ont quant à eux rejeté l'ébauche de loi préparée par le gouvernement car celle-ci octroyait trop de prérogatives au Premier ministre et au ministère central du pétrole.²⁶ On reconnaîtra une certaine ironie dans le fait que les anciens adversaires d'un État centralisé en sont devenus les plus ardents défenseurs, jusqu'à

évoquer la création d'une nouvelle compagnie pétrolière nationale sur le modèle de l'INOC...

Tout comme Bagdad, les autorités régionales et provinciales cherchent également à accroître leur mainmise sur les hydrocarbures comme stratégie politique. Tout en rejetant une loi qui accorderait de trop amples pouvoirs au gouvernement central, les partis kurdes affichent dans leurs régions une posture autoritaire analogue, comme en attestent la radicalisation du KRG et les déclarations agressives de ses chefs en vue d'un modèle confédéral institutionnalisant leur autonomie et maintenant Bagdad dans la position la plus faible possible. Cet autoritarisme grandissant du leadership kurde se manifeste aussi dans le contenu de la Constitution régionale approuvée en 2009 et qui pose les bases d'un système local centralisé au sein duquel le président de la région dispose de pouvoirs étendus, comme celui de déclarer l'état d'urgence. Dans le Sud chiite, où Bagdad et les provinces continuent à se disputer les ressources, le spectre d'un putsch politique ressurgit. Responsable de 80 % de la production de pétrole à Bassora, la Compagnie pétrolière du Sud s'en est ainsi violemment prise aux autorités centrales en les menaçant de « dilapider les revenus du pétrole irakien » et d'« asservir l'économie en verrouillant son indépendance pour les vingt prochaines années » si sa marge de manœuvre se voyait arbitrairement réduite.²⁷

Conclusion

Depuis 2003, la production irakienne de pétrole a augmenté de manière continue, à un taux moyen annuel de 5 %. En 2013, Bagdad estimait ses réserves prouvées²⁸ à 150 milliards de barils et les futurs revenus de ses exportations à 6 000 milliards de dollars d'ici 2030, plaçant l'Irak parmi les principaux producteurs d'hydrocarbures à travers le monde.²⁹ Or, les profondes ambiguïtés de la Constitution d'octobre 2005 et le caractère dysfonctionnel des nouvelles institutions irakiennes éclairent pourquoi l'Irak reste privé d'une législation sur le pétrole qui fixerait les termes et mécanismes du partage des ressources et

24 Steven Levitsky et Lucan A. Way, « Elections without Democracy: The Rise of Competitive Authoritarianism », *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 2, 2002 ; *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes After the Cold War*, Cambridge, Presses universitaires de Cambridge, 2010.

25 Juan J. Linz, *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, Boulder, Lynne Rienner, 2000, p. 34.

26 « Shahrastani: No Major Changes in Oil Legislation », *Rudaw*, 13 septembre 2011.

27 Greg Muttitt, *Fuel on the Fire: Oil and Politics in Occupied Iraq*, Londres, Bodley Head, 2011, p. 313.

28 Les réserves pétrolières sont dites « prouvées », « probables » ou « possibles » selon le degré de certitude de leurs quantités évaluées (respectivement 90, 50 et 10 %).

29 Myriam Benraad, « Irak : la rente au cœur de la crise », *Le Monde*, 25 juin 2013.

des revenus de la rente. Celle-ci est pourtant cruciale pour la reconstruction du pays. Si aucun compromis n'est trouvé, l'histoire irakienne pourrait être condamnée à se répéter, comme l'illustre déjà la résurgence d'un ordre politique autoritaire, non seulement dans les rangs du gouvernement à Bagdad mais aussi au sein des régions et provinces du pays. Cette situation n'est pas sans peser sur le quotidien d'une majorité d'Irakiens qui considèrent légitimement avoir été privés d'un « trésor » leur revenant de plein droit, et jusqu'alors détourné par des dirigeants corrompus et coupés de leurs besoins élémentaires. Les manifestations populaires se succèdent ainsi depuis 2011, rassemblant des citoyens de tous les milieux et de toutes les appartenances autour d'une dénonciation commune du monopole des autorités sur la rente. Toutes témoignent du sentiment de dépossession prévalant au sein de la population. Face à ce constat, seule une redistribution plus équitable des revenus du pétrole saura convaincre les Irakiens qu'un chapitre douloureux de leur histoire est définitivement clos. Pour l'heure, le pétrole semble plutôt annoncer encore bien des déboires et affrontements.

Le Moyen-Orient au cœur des enjeux énergétiques de la Chine

Blaise Godet¹

“Safety and certainty in oil lie in variety and in variety alone”
Winston Churchill

En guise d'introduction

Quelques chiffres devraient permettre de fixer les idées et d'éclairer le propos.

Entre 2000 et 2012 la Chine a doublé sa consommation de pétrole brut, passant de 4.8 millions de barils par jour (mbj) à quelque 10 mbj. Exprimé différemment, elle compte pour 63% de la demande additionnelle de brut enregistrée durant cette période. Ou encore: elle représente 47% de la consommation mondiale du charbon, 20% de celle de l'énergie hydro-électrique et 10% de celle du brut. Depuis 2009, elle consomme plus d'énergie que les USA et a dépassé les Etats-Unis comme premier importateur mondial de brut en 2014, avec un volume d'importation de 6,1 mbj sur les 10 premiers mois de l'année.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la sécurité énergétique soit désormais au premier des plans des préoccupations des dirigeants chinois. Alors que le Quotidien du Peuple ne faisait référence à ce concept qu'une fois en l'an 2000, il lui consacrait 476 articles entre 2008 et 2010. Ceci dit, les besoins varient fortement selon les produits. La Chine importe 43% de ses besoins en brut, mais seulement 4% de ses besoins en gaz naturel. Le pays est par ailleurs devenu momentanément exportateur net de produits raffinés en octobre 2014.

A quoi attribuer cette croissance? D'une manière générale, avant tout à la stagnation de la production domestique, couplée à l'essor économique et social du pays: plus spécifiquement au développement prodigieux des transports (avion et voiture), qui absorbaient en 2008 40% de la consommation de brut. Le trafic aérien n'a dorénavant plus grand-chose à envier à celui des Etats-Unis. La Chine est

devenue en 2010 le premier producteur mondial de voitures.

Pour diversifier ses sources d'approvisionnement et convaincue qu'il lui fallait jouer une carte “patriotique” plutôt que de s'en remettre au “majors” occidentales, la Chine s'est appuyée sur ses 3 compagnies nationales, China National Petroleum Corporation (CNPC), China Petrochemical Corporation (SINOPEC) et China National Oil Offshore Corporation (CNOOC), notamment en leur octroyant des crédits à des conditions avantageuses. A ce titre elles ont investi à l'étranger depuis 2011 environ 73 milliards US dollars à travers des acquisitions ou prises de participation dans des sociétés actives dans tous les compartiments de l'industrie pétrolière. On retrouve ainsi les compagnies nationales chinoises dans pas moins de 40 pays. Ceci dit, ces investissements doivent être relativisés. Sur un total mondial de 70 mbj, la production de ces filiales internationales n'assure qu'une production d'hydrocarbures de 2,5 mbj.

Le thème de la satisfaction des besoins énergétiques n'est évidemment pas absent du Rapport présenté récemment au 18ème Congrès du Parti Communiste Chinois (PCC). A côté des mesures destinées à assurer l'approvisionnement (identification des ressources stratégiques, développement des technologies alternatives, diversifications des provenances géographiques, “go abroad strategy” et son corollaire l'accroissement des investissements internationaux, sécurisation des voies de transport, adaptations systémiques, p. ex dans le système financier) figurent également des mesures en vue de réduire les besoins énergétiques du pays. Il est même fait mention d'un plafonnement de la consommation totale...dont les auteurs du Rapport se gardent bien de fixer la hauteur! Soit dit en passant, je ne crois pas avoir lu dans ce volumineux document un passage préconisant une utilisation plus efficace de l'énergie, par le biais notamment d'une meilleure isolation des bâtiments ou des conduites de chaleur pour le chauffage des ménages. Or dans

¹ Blaise Godet, ambassadeur de Suisse en Chine de 2008 à 2012.

ce secteur des progrès sensibles pourraient être réalisés.

Les intérêts chinois au Moyen-Orient

Seconde économie mondiale, puissance politique qui concerte désormais de plain-pied avec les USA (dialogue "chimérique"), Pékin a de nombreuses raisons de se tourner vers le Moyen-Orient, parmi lesquelles:

- importer du pétrole,
- étendre son influence diplomatique,
- diversifier ses liens commerciaux,
- contrecarrer l'hégémonie américaine.

En 2013, la Chine importait 52% de son brut du Moyen-Orient (dont 19% d'Arabie Saoudite et 8% d'Iran), 23% d'Afrique (Angola 14%), 9% de Russie, 10% des Amériques et 2% d'Asie. Il n'est donc pas déraisonnable d'affirmer que d'une manière générale l'énergie sous-tend largement l'approche de la Chine au Moyen-Orient, même si celle-ci y défend également des intérêts spécifiques comme la stabilité au Xinjiang ou la lutte contre les trois fléaux que sont le terrorisme, l'extrémisme et le séparatisme.

Un engagement consumériste ou politique ?

Formulée différemment, la question qui se pose en somme est celle de savoir si la politique chinoise au Moyen-Orient est guidée avant tout par des considérations fondées sur l'accès aux ressources naturelles ou si elle est ré pond à une vision portant des intérêts de puissance. En résumé, démarche consumériste ou politique?

La réponse à donner se complique de deux facteurs: le Printemps arabe et l'autonomie énergétique que les Etats-Unis paraissent sur le point de recouvrer et qui pourrait, même si Washington s'en défend, freiner l'interventionnisme américain dans la région.

Quelle pourrait donc être la politique de sécurité chinoise au Moyen-Orient? Engagée ou en retrait? Il y a lieu de procéder à un bref inventaire des raisons qui pourraient militer pour ou contre une diplomatie active de Pékin, complétant, voire se substituant à celle menée par Washington depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

CONTRE: L'Histoire montre que la Chine a toujours hésité à s'aventurer hors de sa région, même si certains peuples (p. ex. Ouighours, Tibétains) sont plutôt enclins à affirmer la nature banalement impérialiste du modèle politique chinois, fût-il impérial ou communiste!

Traditionnellement la diplomatie pékinoise se réclame d'un credo politique non interventionniste (Principes de Bandung). Elle a encore présente à l'esprit son ingérence dans les affaires intérieures indonésiennes, qui s'était traduite en 1965 par des massacres et des pogroms anti-chinois. La brève expédition militaire au Vietnam en 1979 constitue aussi un souvenir cuisant.

Les dirigeants chinois ont aussi encore en tête le précepte de Deng Xiaoping, qui invitait ses concitoyens à garder profil bas et à se concentrer sur le développement économique et social du pays. Même si le pays a connu des avancées spectaculaires au cours des trente dernières années, celles-ci ont exacerbé les disparités sociales et régionales, mis à mal l'environnement, ancré le pays dans la dépendance du dollar et, la corruption aidant, érodé la légitimité du PCC. L'heure est aujourd'hui au questionnement et à la consolidation du système, moins à l'expansion.

Il faut aussi mentionner la disparité des rapports de force entre Chine et Etats-Unis en matière militaire et en capacité de transport et de projection extérieure.

Enfin, il y a la crainte d'attiser chez elle (notamment au Xinjiang) des tensions ethniques ou religieuses par une politique interventionniste. C'est à cette aune qu'il faut comprendre la position de Pékin au Conseil de sécurité s'agissant des dossiers libyen ou syrien. Accepter le principe de l'intervention étrangère, c'est en définitive favoriser le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et prendre le risque de porter atteinte à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale.

POUR. La Chine n'échappera pas au syndrome de la grande puissance, qui n'a pas d'autre choix que de d'agir avec les moyens propres à assurer la défense de ses intérêts, où qu'ils se situent, comme le montre par exemple l'Opération Atalante au large des côtes somaliennes. La redéfinition, c'est-à-dire l'élargissement de la mission de la marine de guerre

chinoise (Livre Blanc 2008), appelée désormais à se déployer en dehors des eaux territoriales nationales, constitue une illustration de la nouvelle donne géopolitique et des ambitions navales renouvelées de Pékin. Quand on sait que beaucoup de ses investissements se trouvent dans des zones en crise, on se dit que s'ils devaient être mis en danger, Pékin ne restera pas les bras ballants. L'évacuation de 18'000 de ses ressortissants a fourni en outre une preuve de ses capacités logistiques.

La Nature a horreur du vide. La Chine pourrait être tentée de combler celui éventuellement laissé par les États-Unis au Moyen-Orient et pratiquer une diplomatie plus active, voire assumer des responsabilités accrues sur le plan sécuritaire.

La Chine ne peut demeurer indifférente au sort d'une région largement dominée par une religion également pratiquée chez elle.

La fermeté, pour ne pas dire l'agressivité avec laquelle Pékin exerce ses revendications territoriales en Mer de Chine du Sud pourrait donner la mesure de sa détermination à défendre ses intérêts énergétiques essentiels.

Enfin, l'importance croissante que revêt le pétrole dans la couverture de ses besoins ne permet pas la Chine de rester passive au cas où la sécurité de son approvisionnement serait menacée.

L'Iran, une pièce importante dans le puzzle chinois

L'Iran et la problématique des sanctions, dont Pékin s'emploie avec obstination à réduire la portée, constituent un chapitre important de la politique chinoise au Moyen-Orient. Un conflit entre Israël et l'Iran – conflit que précisément les sanctions tendent à désamorcer – aurait des conséquences dévastatrices sur la Chine, qui subirait de plein fouet l'envol du prix du pétrole. Comment dès lors comprendre la position chinoise?

Au-delà de sa dépendance du brut iranien, qui la conduit à ménager Téhéran, la Chine part de l'idée que Tel Aviv renoncera en dernière analyse à une intervention armée contre le régime des mollahs, en raison des difficultés logistiques d'une telle opération et de ses conséquences géopolitiques internationales.

Cette situation conduit à une connivence de fait entre Téhéran et Pékin, encouragée par Moscou. Mais cette alliance objective avec Moscou pourrait voler en éclats dès que la guerre serait déclenchée, dans la mesure où la Russie, grosse exportatrice de brut, a tout à gagner d'une flambée des prix.

Conclusion

Vouloir prédire la politique chinoise au Moyen-Orient, c'est chercher à lire dans le marc de café. On peut toutefois essayer de dégager quelques tendances fortes:

- Pendant encore de nombreuses années la Chine sera tributaire de la région pour son approvisionnement;
- A ce titre, ses intérêts la porteront à s'associer à toute politique susceptible d'accroître la stabilité dans la région. Mais elle le fera à sa façon, en évitant la confrontation, la manière forte et la menace de recours à des sanctions. Elle privilégiera l'approche multilatérale – la Chine compte de nombreux alliés au sein des organisations internationales – plutôt que bilatérale, car celle-ci l'expose davantage.
- Pour raisons internes (hantise de l'unité nationale) bien plus que pour des considérations de politique étrangère, elle répugnera à s'ingérer dans les affaires des États de la région, préférant rester en retrait quand cela lui est possible. Pour reprendre une expression chère à Raymond Aron, qu'il s'appliquait d'ailleurs à lui-même, je dirais volontiers que la Chine pourrait bien mener au Moyen-Orient au cours de la prochaine décennie la politique du "spectateur engagé", demeurant ainsi fidèle au modèle d'une puissance continentale réticente à l'idée d'intervenir sans nécessité avérée à des milliers de kilomètres de ses rivages et de ses frontières.

Avec le négoce des matières premières, la Suisse joue sa réputation

Marc Guéniat¹

Lors des dix dernières années, la Suisse est devenue une plaque tournante du négoce des matières premières. Dans les statistiques de la Banque nationale suisse (BNS), cette évolution se traduit par une multiplication par quinze du revenu net du commerce de transit entre 2000 et 2010.² Ce qui porte la contribution du secteur à 3,5% du produit intérieur brut. Selon les estimations de la branche, l'Arc lémanique en particulier compterait pour 35% du négoce mondial de pétrole, 35% des céréales et oléagineux, 50% du sucre et 50% du café.³ Dans les métaux, comme le cuivre ou le zinc, c'est le canton de Zoug qui prend le relais. Lugano est également une place importante dans les métaux et le charbon. Stimulés entre autres par la hausse des prix des matières premières, les chiffres d'affaires des principaux négociants ont suivi une progression spectaculaire durant la même période. Une évolution qui se reflète aussi dans les bénéfices générés. A tel point que trois d'entre eux occupent désormais le podium des plus grandes sociétés helvétiques en termes de chiffre d'affaires, Nestlé étant relégué derrière Vitol, Glencore et Trafigura.⁴ Des noms qui, à l'exception de Glencore depuis son entrée en bourse en mai 2011, sont restés relativement méconnus du grand public.

L'importance du secteur pose toutefois un certain nombre de problèmes auxquels le législateur devrait apporter des réponses. L'activité sensible des négociants qui se fournissent dans des pays producteurs, souvent instables politiquement, voire notoirement corrompus, fait peser un risque de réputation sur la Suisse, ainsi que l'a reconnu le Conseil

fédéral. Ministre en charge de l'Economie, Johan Schneider-Amman a complété ce constat en affirmant publiquement son intention de mettre de « l'ordre dans l'écurie ».⁵ Cet « ordre » devrait être conçu à la fois pour atténuer les dégâts d'image susceptibles de ternir la réputation de la Confédération et pour favoriser, sans ingérence, une juste allocation des richesses provenant des ressources naturelles dans les pays producteurs. Il en va de la cohérence et de la crédibilité de la Confédération qui, par sa politique de coopération, promeut à l'étranger bonne gouvernance et développement.

Avant d'entrer dans le corps des mesures qui doivent être prises, il convient de revenir sur le développement de la place du négoce suisse et d'énoncer plus clairement de quelle façon celle-ci pose problème.

Si l'existence des « maisons traditionnelles » du négoce remonte au XIXe siècle, voire à celui des Lumières, c'est après la Deuxième Guerre mondiale que se dessine l'essor du négoce helvétique. La Suisse dispose alors de deux arguments massus. D'abord, une fiscalité douce, en particulier pour les multinationales – ce sont les fameux régimes fiscaux spéciaux cantonaux qui permettent de diviser en moyenne par deux l'imposition sur les bénéfices pour autant que 80% du chiffre d'affaires soit réalisé à l'étranger. Du sur-mesure pour les négociants qui ne vendent qu'une quantité résiduelle de leurs marchandises en Suisse. Deuxième avantage décisif, la neutralité, ou plutôt son corollaire: sa capacité à se tenir à l'écart des sanctions économiques et embargos décrétés par les grandes puissances ou les institutions multilatérales.

Cet avantage compétitif pousse deux firmes américaines à s'installer dans le pays, la même année, en 1956: Cargill à Genève, Phibro à Zoug. La première est spécialisée dans les denrées agricoles,

1 Responsable enquête à la « Déclaration de Berne », Marc Guéniat est titulaire d'un Master en histoire économique de l'Université de Genève. Il a exercé comme journaliste pendant cinq ans et s'est progressivement spécialisé dans la finance et les matières premières, ce dernier domaine conjuguant en outre son intérêt pour l'Afrique).

2 Banque nationale Suisse, statistiques de la balance des paiements.

3 www.gtsa.ch

4 Classement Handelszeitung 2012.

5 <http://www.20min.ch/finance/news/story/Schneider-Amman-will-Ordnung-im-Stall-13413123>.

la seconde dans les métaux. A cette époque, il n'existe pas encore de véritable marché de l'énergie, les majors – le cartel des Sept sœurs – détenant le monopole de la production et la commercialisation du pétrole. Un homme, Marc Rich, qui a fait ses armes dans le trading des métaux chez Phibro, va changer la donne. Depuis la Suisse. Il n'est ni plus ni moins celui qui crée, dans les années 1970, le marché spot du pétrole, soit un marché où les transactions se font et se règlent immédiatement.⁶ Marc Rich est le premier à comprendre que les prix du brut vont durablement augmenter alors que, dans le contexte de la guerre froide et de la décolonisation, les pays producteurs, notamment au Moyen-Orient, cherchent à s'affranchir de la tutelle des majors pour se servir du pétrole comme arme politique et augmenter leurs revenus. Les intérêts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et du trader se rejoignent.

Marc Rich entame alors une formidable ascension qui fera de sa compagnie, Marc Rich & Co, établie à Baar dans le canton de Zoug, le leader incontesté dans l'univers du négoce. Cette position, il la doit à son audace, à son goût pour le risque et... à la neutralité helvétique. Elle permet à ce citoyen américain de commercer aussi bien avec l'Iran révolutionnaire qu'avec Israël, l'Espagne franquiste comme le Cuba de Fidel Castro, l'URSS comme le régime de l'Apartheid. En 1993, suite à des pertes importantes, Marc Rich se fait éjecter du conseil d'administration de sa société qui prend, dès lors, le nom de Glencore.

En parallèle, la place financière genevoise se spécialise progressivement dans le financement du négoce, inventant le financement gagé sur la marchandise. Elle est aujourd'hui numéro un mondial dans ce domaine. Les compagnies d'affrètement (MSC) et les sociétés de certification (SGS, Cotecna) se développent également durant cette période.

Mais c'est surtout avec la chute de l'URSS que la Suisse devient une place incontournable. Les privatisations massives et brutales en Russie, au Kazakhstan ou en Azerbaïdjan, doublées à l'incapacité de ces nouveaux acteurs à commercialiser eux-mêmes leur production sur les marchés à

l'Ouest ainsi qu'à y obtenir des crédits, conduisent à la création de sociétés de négoce spécialisées dans le pétrole en provenance de ces régions. A Genève, Litasco, Gunvor et Mercuria ne sont que quelques exemples de firmes relativement insignifiantes au début du millénaire et qui, aujourd'hui, brassent des dizaines de milliards de francs par an grâce à leur accès privilégié au marché russe. Trafigura est un autre géant, troisième plus grande firme de Suisse en termes de chiffre d'affaires en 2012, constitué en 1993 à partir de privatisations en Amérique latine. Trafigura a d'ailleurs été créée par d'anciens « Rich boys », formés auprès de Marc Rich.

La fulgurance de ce développement porte à 20% la part suisse dans le commerce mondial des matières premières. Une donnée qui inspire ce constat, dressé en août 2012 par la BNS, alors qu'elle commente la balance des paiements sur l'année 2011: *«Le développement du commerce de transit en un secteur particulièrement important en Suisse est passé presque inaperçu du grand public. La plupart des entreprises actives dans ce domaine ne sont pas cotées en bourse et ne doivent pas publier leurs résultats. Une analyse est donc difficile dans ce contexte, d'autant que les opérations sont complexes et que les données recueillies pour la balance des transactions courantes ne concernent que les principales valeurs-clés.»*

La BNS soulève ici un aspect crucial: le secret dans lequel se drapent les négociants suisses pour mener leurs activités. Ce secret constitue l'un des traits distinctifs de la branche. A l'exception de Glencore, tous sont en mains privées, le plus souvent détenus par leurs employés. Ils sont dotés de structures multinationales, la Suisse n'hébergeant généralement que les activités de trading. Une firme comme Trafigura compte ainsi pas moins de 80 entités domiciliées dans des paradis fiscaux, des Bermudes aux îles vierges britanniques en passant par les îles Marshall et les Antilles néerlandaises.⁷ Il est fréquent qu'une holding faîtière aux Pays-Bas chapeaute le tout.

Autre caractéristique majeure: les négociants sont portés sur le risque ; ils n'hésitent pas à travailler en zone de conflit, dans des Etats défaillants ou très corrompus. Cela s'explique non seulement parce

6 Daniel Ammann, « The King of Oil : The Secret Lives of Marc Rich », First St Martin's Griffith Edition, New York, 2010.

7 La Déclaration de Berne, « Swiss Tradings SA. La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières », Editions d'en bas, Lausanne, 2011.

que les deux-tiers des matières premières proviennent de pays en développement, mais aussi parce que ces firmes occupent un terrain dans lequel la plupart des sociétés cotées en bourse – les majors pétrolières et minières – n'osent pas faire des affaires, du fait des risques de réputation élevé.

Conséquence de leur croissance rapide, ces négociants sont de plus en plus intégrés verticalement. De simples intermédiaires, ils se sont mués en géants, acquérant des actifs en amont de la chaîne de l'offre (exploration pétrolière, extraction minière, etc.) comme en aval (terminaux, stations-service, raffineries, etc.). Glencore a été le premier négociant à suivre cette voie, également empruntée depuis quelques années par Trafigura, Vitol, Mercuria et Gunvor. Ces acquisitions ont majoritairement lieu en Afrique, mais aussi en Amérique latine et dans l'ex-URSS. C'est dans ces juridictions, caractérisées par « des gouvernements et des institutions faibles », que s'observe la fameuse « malédiction des ressources », ainsi que le souligne le rapport 2012 sur la politique extérieure suisse.⁸ Par exemple, l'Angola et la République démocratique du Congo, où des firmes suisses disposent d'actifs importants, ont connu une forte croissance ces dix dernières années alors que leur taux de pauvreté a augmenté. Autre exemple : le Nigeria, premier producteur de brut en Afrique, commercialise la totalité de sa production par le biais de négociants, le plus souvent établis en Suisse.

Malgré leur importance à la fois pour l'économie suisse et celle des pays producteurs de matières premières, les négociants se sont développés dans l'ombre. En publiant en 2011 la première étude consacrée à ce secteur, la Déclaration de Berne a contribué à lever le voile sur ses activités controversées. Depuis, le Conseil national s'est, lui aussi, emparé de la problématique. Plusieurs motions et interpellations ont été déposées lors des deux dernières années, demandant tantôt une étude approfondie sur le secteur, tantôt sa soumission à la loi sur le blanchiment d'argent. La plupart ont été rejetées, mais le Conseil fédéral a néanmoins décidé, en mai 2012, d'en savoir davantage. Il a créé un groupe de travail réunissant les départements des Affaires étrangères, de l'Economie et des Finances, chargé de rédiger un « Rapport de

base : matières premières ».⁹ Celui-ci s'est donné pour ambition de comprendre l'importance et la signification du secteur des matières premières pour la Suisse, d'analyser les défis qui en résultent et d'esquisser des recommandations pour le Conseil fédéral.

Premier constat: au terme d'une année de travail, l'administration fédérale a jugé « impossible » (p.11) de fournir des chiffres permettant d'évaluer précisément l'importance de ce secteur. Sa contribution au PIB se mesure à l'aune du commerce de transit, comme l'avait fait la Déclaration de Berne deux ans auparavant; le nombre de places de travail est estimé sur la base d'une étude d'un consultant; enfin, s'agissant des recettes fiscales, aucun chiffre n'est donné. Malgré ces évidentes lacunes, l'administration fédérale serine tout au long de son rapport l'importance de ce secteur pour l'économie suisse.

Deuxième constat: les autorités reconnaissent l'existence de multiples problèmes générés par l'activité des négociants. Pour l'essentiel, l'analyse de l'administration fédérale rejoint celle de la Déclaration de Berne, comme nous le détaillons ci-dessous. C'est au chapitre des recommandations concrètes que l'on déchant. La dissonance entre la partie analytique du rapport et ses recommandations dénote une incohérence manifeste.

Ici, trois des aspects problématiques du secteur des matières premières sont abordés : les droits humains et les risques environnementaux, la fiscalité et les flux financiers illicites et, enfin, les risques de corruption et de blanchiment d'argent.

A juste titre, le rapport souligne que les risques de violations des droits humains et de dégâts environnementaux sont élevés dans ce secteur. Il concède la nécessité de promouvoir les principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ceux-ci définissent pour la première fois un cadre de référence reconnu internationalement qui fixe les responsabilités de l'Etat et des acteurs privés en matière de protection ou de respect des droits humains ; la responsabilité conjointe des

⁸ Disponible ici : <http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/recent/media/single.html?id=47396>.

⁹ Disponible ici : <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/30134.pdf>; par la suite, toute citation directe du rapport est suivie d'une parenthèse se référant à la page citée. La DB a produit une analyse du rapport disponible ici : <http://www.evb.ch/fr/p25021295.html>.

sociétés est explicite. Selon ces normes, les entreprises doivent respecter les droits humains en tout temps et partout dans le monde. Par ailleurs, le rapport reconnaît le problème central du «*fossé de gouvernance*» (p.38), qui apparaît lorsque des Etats hôtes d'entreprises actives à l'échelle planétaire sont incapables de remplir leurs devoirs de protection des droits humains. Des réglementations dans l'Etat d'origine – la Suisse, en l'occurrence – sont dès lors indispensables pour combler ces lacunes. La coalition Droit sans frontières¹⁰ exige pour cette raison un devoir de diligence en matière de droits humains (c'est-à-dire le devoir préventif de clarifier les risques en matière de droits humains avant qu'une transaction soit conclue) et l'extension de la responsabilité des entreprises mères aux comportements fautifs de filiales étrangères. Malheureusement, l'administration fédérale ne défend que des mesures volontaires. Il est toutefois encourageant de constater que le Conseil national a confié en décembre passé au Conseil fédéral le mandat de développer une stratégie permettant la mise en œuvre des principes directeurs de l'ONU.¹¹

Au chapitre de la fiscalité et des flux financiers illicites, l'administration fédérale reconnaît les entraves au développement que constituent, pour les pays producteurs de matières premières, la fuite des capitaux, l'évasion fiscale ainsi que les pratiques d'optimisation fiscale agressives. Selon l'administration, les entreprises actives dans les matières premières «*tendent [...] fortement à appliquer*» (p.23) ces pratiques dites de prix de transferts intragroupes. Cependant, les mesures proposées, limitées aux conventions de double imposition et aux accords d'échange d'informations fiscales demeurent tout à fait insuffisantes. D'abord parce que les Etats défaillants ou faibles d'où proviennent les matières premières n'ont souvent pas les capacités de prouver ces mécanismes complexes, opérés au travers de juridictions opaques. Ensuite parce que les privilèges fiscaux qu'offre la Confédération aux holdings et aux sociétés mixtes ou de domicile facilitent cette optimisation fiscale qui prive les pays en développement de revenus essentiels. Sous la pression de l'Union européenne, l'abrogation programmée de ces privilèges sera peut-être l'occasion de conjurer en partie ce problème.

10 <http://www.droitsansfrontieres.ch/fr/>

11 *Postulat von Graffenried 12.3503*, adopté le 14.12.12.

En matière de corruption et de blanchiment d'argent, l'administration fédérale décrit adéquatement les risques anormalement élevés que présente le secteur des matières premières. Ceci est dû à plusieurs facteurs, dont l'importance des sommes en jeu et l'interaction quasi systématique avec l'Etat pour obtenir un contrat. Si l'analyse est pertinente, les solutions proposées se révèlent, là encore, insuffisantes, voire inefficaces. Ainsi, rien n'est proposé pour endiguer le problème décisif dans ce domaine : en l'occurrence le fait que la corruption ne peut le plus souvent pas être identifiée comme telle, par manque de transparence. Cette transparence doit être améliorée dans trois domaines cruciaux: a) les flux de paiement; b) les flux de matières premières; c) la structure des entreprises et leurs liens de propriété.

a) Transparence des paiements

Dans son rapport, l'administration fédérale propose de renforcer et promouvoir l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive (ITIE). Sur une base volontaire, l'ITIE rassemble les pays producteurs de matières premières – la plupart du temps, des pays en développement – qui s'engagent dès lors 1) à rendre publics les paiements qu'ils reçoivent des entreprises actives dans les matières premières et 2) à obliger les firmes actives dans leurs pays à publier les paiements qu'ils effectuent aux gouvernements, afin de limiter les possibilités de corruption. Comme aucun Etat ne peut être forcé de participer à l'ITIE, il est essentiel que ces dispositions soient complétées dans les Etats où siègent les entreprises actives dans le secteur des matières premières. Hébergeant 80% des grosses sociétés minières et pétrolières, les USA ont pris l'initiative en adoptant l'article 1504 de la loi Dodd-Frank en août 2012, qui oblige ces firmes à publier l'intégralité des paiements qu'elles effectuent auprès des gouvernements (royalties, licences, concessions, impôts, etc.). Ces publications doivent être classées pays par pays et projet par projet pour toute transaction à partir de 100'000 dollars. En avril 2013, l'Union européenne leur a emboîté le pas en s'accordant pour adopter une disposition similaire (le consensus doit être formellement approuvé en juin par le parlement européen). Certes, le rapport du Conseil fédéral préconise d'ouvrir une consultation en vue d'adopter une mesure analogue, mais la

formulation de cette recommandation demeure floue. L'activité de négoce sera-t-elle incluse ou se limitera-t-on à l'extraction ? Dans ce second cas, la Confédération raterait sa cible, car le cœur du modèle d'affaires de la branche est, en Suisse, le négoce. Il est tout aussi important d'inclure dans ces règles les sociétés non cotées, la plupart des acteurs n'étant pas, cela a été dit, cotés en bourse.

b) Transparence des flux de matières premières

L'administration fédérale relève que des matières premières d'origine douteuse, provenant des violations des droits humains ou ayant financé des conflits armés arrivent de façon récurrente sur les marchés des matières premières. De la même façon, des matières premières sont régulièrement cédées en sous-main par des hommes d'Etat, de hauts-fonctionnaires ou des employés de firmes extractives étatiques (notamment pétrolières), privant d'autant de ressources les caisses de l'Etat d'origine. Il est ainsi admis que certains liens de propriété de firmes actives dans le secteur des matières premières constituent un défi, en particulier lorsque les ressources sont vendues par des «entreprises qui appartiennent à des personnes politiquement exposées ou à des Etats qui présentent des déficits en matière de démocratie ou de droits de l'homme». Il est ainsi urgent de soumettre les négociants à une régulation identique dans ses buts à celle qui s'applique au secteur bancaire, la loi sur le blanchiment d'argent. Le rapport reconnaît cette lacune, concédant que *«les négociants qui opèrent sur le marché physique ne sont en principe soumis à aucune surveillance dans notre pays»* (p.26).

c) Transparence de la structure des entreprises

A juste titre, l'administration fédérale explique que «la structure complexe de certaines sociétés holding ou le fait qu'une entreprise ne soit pas cotée en bourse favorisent une relative opacité» et ceci alors que «le marché des matières premières demeure peu transparent» et que «des montants considérables [y] sont en jeu» (p.39). L'importance d'une amélioration de la transparence de la structures des entreprises afin d'identifier les cas de corruption ne peut être assez soulignée. Car seule l'identification des liens de propriété permet réellement de savoir qui profite dans quelle mesure d'une affaire. A réitérées reprises, des recherches ont montré comment

de grandes sociétés tentent de se dissimuler derrière de petites filiales, ou comment elles usent de multiples structures imbriquées, tentant ainsi d'effacer leurs traces et de se distancer de leurs affaires les plus problématiques. Bien que ces risques soient reconnus par l'administration fédérale, aucune recommandation spécifique n'est formulée pour améliorer cet état de fait. Une façon de remédier à cette grave omission consisterait à obliger les sociétés immatriculées en Suisse à publier au registre du commerce la liste de leurs ayants droits économiques. La législation suisse devrait en outre prévoir la publication des rapports annuels de toutes les firmes, y compris celles qui ne sont pas cotées en bourse, comme il est depuis longtemps d'usage au sein de l'Union européenne, ou à Singapour.

Eu égard aux spécificités du secteur des matières premières, vu le volume des affaires réalisées dans des Etats fragiles, et étant donnés les risques de corruption et de violations des droits humains propres aux activités de la branche, des mesures législatives adéquates paraissent donc incontournables. Ce n'est que de cette manière que l'on parviendra à obtenir un secteur des matières premières responsable en Suisse.

Une telle politique peut être matérialisée par une loi spécifique au secteur, ou être effectuée par l'adaptation cohérente du cadre législatif existant. Il est regrettable que la Confédération entende se borner à soutenir les normes multilatérales, sous prétexte d'éviter de *«créer pour les entreprises suisses des conditions-cadres défavorables par rapport aux autres places économiques en jeu»* (p.47). Cette attitude déplorable fait fi aussi bien de la dynamique de la régulation internationale (*Etats-Unis et Union européenne*) que de la responsabilité de la Suisse.

A plusieurs reprises, le rapport fait référence aux faibles coûts de régulation pour les sociétés dans les places asiatiques comme Singapour et Hong Kong. Ainsi il est souligné que Singapour «ne prévoit pas pour l'heure d'introduire une réglementation contraignante». En revanche, le rapport se garde bien de relever que la bourse de Hong Kong est pionnière sur cette question. Depuis 2010, de nouvelles règles d'introduction en bourse sont en vigueur, prévoyant des devoirs d'annonce pour les entreprises nouvellement cotées en bourse, actives dans

l'exploration ou l'extraction de matières premières. La mise en œuvre de ces règles n'est pas encore tout à fait claire, mais leur étendue mérite d'être relevée: les risques pour l'environnement, la santé et la sécurité de même que les paiements aux gouvernements (entre autres: impôts, royalties), classés par pays, doivent y être rendus publics. Même Singapour est, d'ailleurs, une juridiction plus transparente que la Suisse. Les noms des détenteurs des sociétés et leurs rapports annuels sont accessibles publiquement auprès du registre du commerce, et ce y compris pour les entreprises non cotées.

Souvent opposée à l'évocation de nouvelles réglementations, la menace de délocalisation brandie par la branche n'est pas très crédible. D'abord, parce qu'il n'existe pas de place alternative non régulée ailleurs dans le monde. En outre, la Suisse offre plusieurs conditions-cadres que ses voisins européens ne proposent pas (banques spécialisées dans le financement du négoce, présence des organisations internationales, stabilité politique, etc.). Du fait de leurs importantes activités en Europe, les négociants nécessitent une présence sur le Vieux-continent ; il est peu probable qu'ils délocalisent la totalité de leurs affaires en Asie, où ils sont déjà partiellement établis. Lors du sommet organisé à Lausanne par le Financial Times, le 16 avril 2013, Yusuf Alireza, le CEO de Noble Group, un important négociant pourtant basé à Singapour, ne disait pas autre chose : « *Les flux physiques sont déterminés par l'Asie. Il est donc vraisemblable que le centre de gravité mondial [s'y] déplace. Mais s'agissant des fuseaux horaires, l'Europe est le meilleur endroit. Par ailleurs, l'Europe et les Etats-Unis dominent le marché du financement du négoce. Il est donc très difficile d'imaginer une délocalisation [de l'activité] en Asie* ».

En adoptant une régulation nationale crédible, la Suisse prendrait ses responsabilités et aurait la possibilité d'initier un mouvement international, créant enfin à cette échelle un standard de normes internationales, plaçant toutes les places du négoce au même niveau, comme le Conseil fédéral le souhaite.

Plutôt que de faire œuvre législative et de réguler le secteur des matières premières, le rapport se propose de lancer un processus «multistakeholder» (multipartite), qui devrait amener la branche sur la voie de la sagesse. Pour avoir des chances de succès, de tels processus impliquent des conditions.

Ils sont généralement précédés de campagnes menées pendant de nombreuses années par des ONG, qui exercent une pression suffisante sur les firmes concernées pour que celles-ci soient obligées de réagir. Ils concernent en principe des sociétés dont les produits ou les marques sont sensibles aux réactions de l'opinion publique, ou des consommateurs. Aucune de ces conditions n'est remplie en ce qui concerne le secteur des matières premières. Par ailleurs, pour avoir une chance d'aboutir, ces processus multistakeholder nécessitent l'existence d'une base de confiance entre l'ensemble des parties concernées et un accord minimal sur les directions générales et les objectifs du processus. Rien ne témoigne d'une quelconque disposition du secteur suisse des matières premières à aller dans ce sens. L'exemple souvent évoqué du processus de Kimberley, relatif aux diamants, est à plusieurs égards unique, et il ne peut en aucun cas être généralisé à l'ensemble de la branche des matières premières. Le processus de Kimberley ne s'étend, en effet, qu'à une matière première, dont la traçabilité jusqu'à sa région d'origine est possible (contrairement aux autres matières premières, le diamant n'est pas miscible ni fongible). Dans le cas du diamant, le nombre de firmes productrices et celui des pays d'origine est restreint. Il s'agit en outre un produit investi d'une forte charge symbolique, dont l'usage dans le secteur du luxe est très spécifique ; la pression publique autour des «diamants du sang» a été très forte.

Enfin, la promotion de l'initiative pour la transparence de l'industrie extractive (ITIE), encensée à réitérées reprises au cours de la conférence de presse consacrée à la présentation du rapport de l'Administration fédérale par le Conseiller fédéral Schneider Ammann et le Secrétaire d'Etat Yves Rossier, n'est pas un bon exemple de mesure volontaire, au sens où l'Administration fédérale l'entend. S'il est vrai que les pays producteurs de matières premières y adhèrent sur une base volontaire, les entreprises qui sont actives dans ces pays sont précisément tenues par la loi de publier leurs paiements aux gouvernements. On peut en outre relever que de nombreux pays décisifs du point de vue des ressources naturelles (la Guinée équatoriale, la Colombie, ou les Philippines, par exemple) ne sont pas membre de l'ITIE. Ce sont des pays dans lesquels les firmes suisses du secteur des matières premières sont actives. N'en déplaise à Messieurs Schneider-Ammann et Rossier, c'est bien parce que l'ITIE ne suffit pas que les Etats-Unis et l'Union européenne

se sont dotés de normes contraignantes. C'est donc pour cette même raison que la Suisse doit, elle aussi, obliger les sociétés du secteur des matières premières à publier leurs paiements aux gouvernements. Une telle mesure serait le complément indispensable à l'ITIE.

Une fois de plus, la Suisse a laissé se développer sur son territoire des activités nuisibles pour ses partenaires, sans vouloir réagir et malgré la reconnaissance explicite de la nuisibilité de ces activités. Cela au prétexte que le secteur des matières premières est bon pour la Suisse. En réalité, seule une minorité influente profite de son essor. Comme dans le cas de l'évasion fiscale, les autres pays réclament des comptes à la Suisse. Avec les matières premières, la différence majeure est que les victimes ne sont pas les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou la France, mais les nations les plus défavorisées de la planète. La Suisse doit et peut agir. Elle engage ici sa responsabilité morale.

Politorbis Register

Folgende Ausgaben können unter politorbis@eda.admin.ch bestellt werden.

Onlineversionen: www.eda.admin.ch/politorbis

Nr.	Titel	Themen
22	La Politique étrangère de la Suisse: Bilan et perspectives (I) (1/2000)	<ul style="list-style-type: none"> • Die Beziehungen der Schweiz zu den Vereinten Nationen (UNO): Vom Beobachter zum „Beitrittskandidaten“ und weiter • Les relations de la Suisse avec l'Europe intégrée, 21 juin 1999: une date historique • Les relations de la Suisse avec les Etats-Unis • La Suisse et l'OTAN: bilan et perspectives • La politique humanitaire • Les droits de l'homme: le cas de la défense des droits de l'enfant
23	La Politique étrangère de la Suisse: Bilan et perspectives (II) (2/2000)	<ul style="list-style-type: none"> • L'implication de la Suisse dans les Balkans • Une politique méditerranéenne pour la Suisse • Droits de l'homme au Moyen Orient • La Suisse et l'Asie de l'Est • La Suisse, modèle pour Singapour? • La Suisse et l'Amérique latine • La Suisse et l'Afrique des conflits
24	La sécurité humaine (3/2000)	<ul style="list-style-type: none"> • «Menschlichen Sicherheit» • Kleinwaffen • Nicht-staatliche Akteure (NSA) • Aussenpolitischer Ausblick • Perspectives de la politique extérieure • Der Beitritt der Schweiz zur UNO • L'adhésion de la Suisse à l'ONU
25	La Suisse et la Chine (4/2000)	<ul style="list-style-type: none"> • La Reconnaissance de la Chine populaire par la Suisse et l'établissement des relations diplo-matiques • Aspekte der Beziehungen Schweiz – China vor 1950 • Überblick über die bilateralen Beziehungen zwischen der Schweiz und der Volksrepublik China ab 1950 • Von der Chinamode des Spätbarock zur heutigen Menschenrechtsdiskussion mit der Volksrepublik China - ein Beitrag zum mangelnden Verständnis zwischen West und Ost • L'économie chinoise - Vers les prochaines étapes • Zur Verteidigungspolitik der Volksrepublik China • L'évolution de la Chine: tentative de prévision • China in the 21st Century: Reflections on the past, and projections into the future Republic of China
26	Die Schweiz und die UNO (1/2001)	<ul style="list-style-type: none"> • Die Schweiz: Abseits der Welt oder in der Welt? • Völkerbund und UNO • Die Beziehungen der Schweiz zur UNO • La Genève internationale et l'ONU • Die jüngsten Reformen der UNO • Wieviel Macht braucht die UNO ? • Universalismus der UNO und Regionalorganisationen • Neutrale Staaten in der UNO am Beispiel Österreichs • Kodifizierung des Völkerrechts im Rahmen der UNO • UNO, Entwicklung und humanitäre Hilfe • Jüngste und künftige Entwicklungen der UNO
27	Afrika / Afrique (2/2001)	<ul style="list-style-type: none"> • Afro-pessimisme, afro-euphorie ou afro-lucidité ? • H.E. Deiss's Opening Address to the Accra Conference • Sichtweisen auf, Diskurse über und Visionen für Afrika • Afrika: Gedanken zur Lage des Kontinents • Données de base sur l'Afrique sub-saharienne • La Suisse et la prévention des conflits en Afrique • Die humanitäre Hilfe und Katastrophenhilfe des Bundes in Afrika • La Coopération suisse en Afrique de l'Ouest • La Francophonie et l'Afrique • Die kulturellen Beziehungen zwischen der Schweiz und Afrika • Die Umwelt in Afrika • L'Afrique dans le multilatéralisme onusien • L'Afrique est-elle « autre » ? • Eteindre la lumière, fermer la porte et revenir dans un siècle?

28	Suisse – Maghreb – Machrek (3/2001)	<ul style="list-style-type: none"> • Aussenpolitische Strategie der Schweiz gegenüber den Ländern des südlichen und östlichen Mittelmeerraums • Stratégie de politique extérieure de la Suisse pour le bassin sud et est de la Méditerranée
29	Beziehungen zwischen der Schweiz und Deutschland in der Nachkriegszeit (1945 – 1961) (Kolloquium 27.-29. September 2001, Bern) (4/2001)	<ul style="list-style-type: none"> • „Beziehungen zwischen der Schweiz und Deutschland: eine historische Partnerschaft auf dem Weg in die Zukunft“ • Die Schweiz und Deutschland: Gedanken und Einschätzungen aus der Perspektive eines Politikers und Zeitzeugen • Les relations entre l’Allemagne et la Suisse: und perspective historique • „Nicht die ersten sein, aber vor den letzten handeln – Grundsätze und Praxis der Anerkennung von Staaten und Regierungen durch die Schweiz (1945-1961)“
30	Suisse – Europe du Sud-Est (1/2002)	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de politique extérieure de la Suisse pour l’Europe du Sud-Est • Aussenpolitische Südosteuropa-Strategie der Schweiz
31	La Suisse et les accords d’Evian (2/2002)	<ul style="list-style-type: none"> • La politique de la Confédération à la fin de la guerre d’Algérie (1959-1962) • Aperçu des relations de la Suisse avec l’Algérie • Les premiers entretiens (1960-1961) • La première phase des négociations • La seconde phase des négociations • L’année 1962: drames et espoirs
32	Federalism (1/2003)	<ul style="list-style-type: none"> • Föderalismus in der schweizerischen Aussenpolitik • La pertinence de l’idée fédérale dans le monde contemporain • Federalism and Foreign Relations • Federalism, Decentralization and Conflict Management in Multicultural Societies • Assignment of Responsibilities and Fiscal Federalism
33	Iran – Wirklichkeiten in Bewegung (2/2003)	<ul style="list-style-type: none"> • Helvetiens guter Draht zum Pfauenthrom - Die Beziehungen der Schweiz zu Iran (1946-1978) • Islamische Republik Iran: Innen und Aussenpolitik • Political Cartoons in Iran • Etat actuel des relations bilatérales vues de l’Ambassade suisse à Téhéran • Situation économique de l’Iran • Verhandlung statt Verurteilung: Die Schweiz beginnt in diesem Jahr einen Menschenrechts-dialog mit Iran • Iran, quo vadis? Eine Rück- und Vorschau • Iran als Objekt – Kurzbibliografie zur Iranforschung in der Schweiz • Iran – einige Daten
34	Sommet mondial sur la Société de l’Information (3/2003)	<ul style="list-style-type: none"> • Die Schweiz und der Weltgipfel zur Informationsgesellschaft • Le Sommet Mondial sur la Société de l’Information : Un sommet sur un projet sociétal global • The World Summit on the Information Society: Overview of the process • Des resultants mi-figue mi-raisin • Entre concepts flous et illusion techniciste • Informations- und Kommunikationstechnologien: Instrumente für Entwicklung und Armutsminderung • La fracture médiatique • The Council of Europe and the Information Society: Some key issues • OECD and the Information Society: New challenges
35	Suisse – Proche-Orient Perspectives historiques et politique actuelle (1/2004)	<ul style="list-style-type: none"> • Les articles du Dictionnaire historique de la Suisse sur les pays du Proche-Orient • Die Artikel des Historischen Lexikons der Schweiz über die Nahost-Länder • Une saison en arabie • La Méditerranée arabe: un axe prioritaire pour la politique étrangère suisse • La neutralité suisse à l’épreuve des deux guerres en Irak (1991 et 2003)
36	Das schweizerische Konsularwesen im 19. Jahrhundert (2/2004)	<ul style="list-style-type: none"> • Das schweizerische Konsularwesen von 1798 bis 1895 • Die heutige Situation im konsularischen Bereich • Répartition géographique des postes consulaires
37	L’Asie Quelles évolutions et quelles conséquences pour la Suisse? (1/2005)	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux, une perspective régionale • L’Asie du Sud • L’Asie du Sud-Est • L’Extrême-Orient • Politique asiatique de la Suisse, une approche thématique • Politique économique extérieure de la Suisse: Priorités en Asie

		<ul style="list-style-type: none"> • Entwicklungszusammenarbeit und Armutsbekämpfung in Asien • La politique de coopération économique au développement en Asie • Frieden, Menschenrechte und Migration – das Engagement des EDA in Asien • Politique culturelle du DFAE en Asie • Herausforderungen für die schweizerische Umweltpolitik am Beispiel der Region Asien
38	Processus de Barcelone (2/2005)	<ul style="list-style-type: none"> • La Méditerranée comme espace inventé • Die Bedeutung des Mittelmeerraumes und des Barcelona-Prozesses aus Schweizer Perspektive • 10 ans après Barcelone, où en est le partenariat euro-méditerranéen? • The Euro-Mediterranean Partnership in the run-up to the 10th anniversary of the Barcelona Declaration • Partenariat Euro-méditerranéen ou Partenariat euro-arabe? • Promoting Political and Economic Reform in the Mediterranean and Middle East • L'avenir politique du partenariat euro-méditerranéen: l'Europe face aux dilemmes démocratiques • Barcelone +10: l'immigration comme risque transnational
39	Globale öffentliche Güter – die Globalisierung gestalten (3/2005)	<ul style="list-style-type: none"> • Through the lens of global public goods: Managing global risks in the national interest • Gesundheit als globales öffentliches Gut: eine politische Herausforderung im 21. Jahrhundert • Internationale Finanzstabilität: Nutzen und Beitrag aus der Sicht der Schweiz • Globale öffentliche Güter und das internationale Umweltregime • Globale Gemeinschaftsgüter aus entwicklungspolitischer Sicht • Globale öffentliche Güter und die multilaterale Reformagenda des Millennium+5-Gipfels • The International Task Force on Global Public Goods • Globale öffentliche Güter und die Schweizer Aussenpolitik
40	Die Schweiz als Schutzmacht (01/2006)	<ul style="list-style-type: none"> • Protecting powers in a changing world • Die Vertretung fremder Interessen als Ausgangspunkt für weitergehende Friedensinitiativen • Kleine Schritte, langer Atem <i>Handlungsspielräume und Strategien der Schutzmachtstätigkeit im Zweiten Weltkrieg am Beispiel der „Fesselungsaffäre“</i> • Une occasion risquée pour la diplomatie suisse <i>Protection des intérêts étrangers et bons offices en Inde et au Pakistan (1971-1976)</i> • Annexe: Liste des intérêts étrangers représentés par la Suisse depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale
41	Südamerika – Teil des Westens, Teil des Südens (02/2006)	<ul style="list-style-type: none"> • Der Linksruck in Südamerika • Die soziale Problematik Lateinamerikas: Ihre Entwicklungsrelevanz • Brésil-Amérique du Sud – partenariat ou Leadership? • Die Schweiz und Südamerika: Herausforderungen, Interessen und Instrumente • Brasilien – Partner für die nachhaltige Entwicklung, Perspektiven für brasilianisches Bio-Ethanol in der Schweiz • La décentralisation dans les Andes ou l'art d'accompagner un processus • Vers une politique scientifique et technologique bilatérale • Coopération scientifique et développement: Diversité et disparités-l'Amérique du Sud à l'aube du XXIe siècle • Argentinien/Schweizer in der Krise – ein kritischer Rückblick • Stagnierende Entwicklung – zunehmende Auswanderung: Migration als Überlebensstrategie in Südamerika
42	The Fragile States Debate – Considering ways and means to achieve stronger statehood (01/2007)	<ul style="list-style-type: none"> • The International Debate • Seeking out the State: Fragile States and International Governance • Assessing Fragility: Theory, Evidence and Policy • Failed state or failed debate? Multiple Somali political orders within and beyond the nationstate • Sharing the spoils: the reinvigoration of Congo's political system • Administering Babylon – on the crooked ways of state building and state formation • Since when has Afghanistan been a "Failed State"? • Switzerland and Fragile Contexts • Fragile Statehood – Current Situation and Guidelines for Switzerland's Involvement

43	Islam et politique dans les Balkans occidentaux (02/2007)	<ul style="list-style-type: none"> • Entre nationalisme laïc et instrumentalisation des institutions religieuses islamiques • Fin de l'hégémonie du S.D.A. et ancrage institutionnel du néo-salafisme • Bibliographie sélective
44	La politique étrangère de la Suisse : permanences, ruptures et défis 1945 – 1964 (01/2008)	<ul style="list-style-type: none"> • De la neutralité «fictive» à la politique de neutralité comme atout dans la conduite de la politique étrangère • Partizipation oder Alleingang?Die UNO-Beitrittsfrage aus der Sicht Max Petitpierres (1945-1961) • La Suisse et la conférence des Nations Unies sur les relations diplomatiques • Die Guten Dienste als Kompensationsstrategie zur Nicht-Mitgliedschaft bei der UNO • L'accord italo-suisse de 1964: une rupture dans la politique migratoire suisse • Die Diplomatischen Dokumente der Schweiz (DDS) und die Datenbank DoDiS
45	Power sharing The Swiss experience (02/2008)	<ul style="list-style-type: none"> • Sharing History • Sharing State and Identity • Sharing Territory • Sharing Rule • Sharing Democracy • Sharing Language and Religion • Sharing Justice • Sharing Wealth and Income • Sharing Security • Sharing the Future
46	Efficacité de l'aide: Bilan et perspective (01/2009)	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité de l'aide et querelles de méthodes: l'émergence de la 'Déclaration de Paris' et ses conséquences • Wirksamkeit: Aktualität und Herausforderungen eines alten Anspruchs der Entwicklungs-politik • Country Ownership and Aid Effectiveness: why we all talk about it and mean different things • Die Wirkung der Entwicklungszusammenarbeit im ultilateralen System • Public Private Partnerships und Wirksamkeit der Entwicklungszusammenarbeit • Der Bedeutungszuwachs von Public Private Development Partnerships • Can Coherent, Coordinated and Complementary Approaches to Dealing with Fragile State Yield Better Outcomes? • The Prospects of Colombia and Latin America concerning the Paris Declaration • Coopération au développement triangulaire et politique étrangère: simple avatar de la coopération bilatérale ou nouvel instrument pour une coopération publique «globale»? • Von Paris nach Accra – und darüber hinaus Lehren aus der Aid Effectiveness Debatte aus der Sicht der Zivilgesellschaft • Opportunities and Challenges for EU Development Cooperation after the Accra High-Level Forum • Aid Effectiveness after Accra: What's next?
47	Genocide Prevention (02/2009)	<ul style="list-style-type: none"> • Today's conversation about Genocide Prevention • Emerging paradigms in Genocide Prevention • Genocide Prevention in Historical Perspective • What is Genocide? • What are the Gaps in the Convention? • How to Prevent Genocide? • Options for the Prevention and Mitigation of Genocide: Strategies and Examples for Policy-Makers • Why the Responsibility to Protect (R2P) as a Doctrine or (Emerging) Norm to Prevent Genocide and Other Massive Human Rights Violations is on the Decline: The Role of Principles, Pragmatism and the Shifting Patterns of International Relations • Risks, Early Warning and Management of Atrocities and Genocide: Lessons from Statistical Research • How to Use Global Risk Assessments to Anticipate and Prevent Genocide • Prevention of Genocide: De-mystifying an Awesome Mandate • Prevention of Genocide: The role of the International Criminal Court • Transitional Justice and Prevention • Seeding the Forest: The Role of Transnational Action in the Development of Meaningful International Cooperation and Leadership to Prevent Genocide • Religion and the Prevention of Genocide and Mass Atrocity • The Systematic Violations of Human Rights in Latin America: The need to consider the concepts of genocide and crimes against humanity from the "Latin American margin"

		<ul style="list-style-type: none"> • Genocide Prevention and Cambodian Civil Society • A Reflection from the United States: Advancing Genocide Prevention Through a High-Level Task Force • The construction of a global architecture for the prevention of genocide and mass atrocities • The regional fora: a contribution to genocide prevention from a decentralized perspective
48	La situation des femmes dans le monde arabe	<ul style="list-style-type: none"> • « La situation des femmes dans le monde arabe » • La violence domestique à l'égard des femmes dans la société palestinienne • Les femmes dans les professions de la santé en Jordanie • « Dernier voyage à Marrakech » ou Comment moraliser le genre dans une chronique judiciaire • « Féminisme d'État Tunisien »: 50 ans plus tard, la situation des Tunisiennes • La longue marche des femmes marocaines. De Akhawât as-safâ' à la Caravane des droits • Le parcours militant d'une femme kurde de Syrie. De la cause kurde à la défense des droits des femmes • Les représentations des femmes dans le discours nationaliste palestinien autour de la commémoration du cinquantenaire de la Nakba • Représentations de la place des femmes musulmanes dans l'Islam en Suisse romande
49	Swiss Science Diplomacy (02/2010)	<ul style="list-style-type: none"> • Genèse et première croissance du réseau des conseillers scientifiques suisses (1958-1990) • Le réseau suisse des conseillers scientifiques et technologiques de 1990 à la création de swissnex • Gedanken eines Zeitzeugen zum Start des Wissenschaftsrates von 1958 • Douze années japonaises: 1986-1998 • La nouvelle diplomatie scientifique de la Suisse et le modèle swissnex: l'exemple de Boston après 10 ans • La Suisse scientifique dans le monde du 21^{ème} siècle: maintenir le cap ! • Science Diplomacy Networks
50	Dealing with the Past (03/2010)	<ul style="list-style-type: none"> • A Conceptual Framework for Dealing with the Past • A normative conception of Transitional Justice • The right to know: a key factor in combating impunity • Rule of law and international, national justice mechanisms • Reparation programs: Patterns, Tendencies, and Challenges • The role of Security Sector Reform in Dealing with the Past • Dealing with the Past in peace mediation • Pursuing Peace in an Era of International Justice • Transitional Justice and Conflict Transformation in Conversation • Reflection on the role of the victims during transitional justice processes in Latin America • Archives against Amnesia • Business in armed conflict zones: how to avoid complicity and comply with international standards • Masculinity and Transitional Justice: An Exploratory Essay • The application of Forensic anthropology to the investigation into cases of political violence • Dealing with the past: The forensic-led approach to the missing persons issue in Kosovo • A Holistic Approach to Dealing with the Past in the Balkans • West and Central Africa : an African voice on Dealing with the Past • Dealing with the Past in DRC: the path followed? • Challenges in implementing the peace agreement in Nepal: Dealing with the Impasse • Switzerland, the Third Reich, Apartheid, Remembrance and Historical Research. Certainties, Questions, Controversies and Work on the Past
51	Un Kosovo unitaire divisé (01/2011)	<ul style="list-style-type: none"> • Définitions constitutionnelles du Kosovo • Les prérogatives de l'Etat au Kosovo dans la pratique • Approche • Environnement humain au Nord du Kosovo • Grille d'analyse, hypothèses et concepts • Géographie • Populations : descriptions et chiffres • La division au quotidien

51	Un Kosovo unitaire divisé (01/2011)	<ul style="list-style-type: none"> • Economie • Niveaux de vie • Perceptions • Institutions • Trois niveaux de blocages • Etat de droit : quel droit ? • Institutions locales • Efficacité des institutions ? • Les institutions vues par les citoyens • Organisations internationales • MINUK, OSCE, KFOR • EULEX • ICO / EUSR • Le facilitateur de l'UE pour le Nord du Kosovo • Stratégies et discours • Absence de dialogue – politique du fait accompli • Discours inachevés • Stratégie de Belgrade • Stratégie de Pristina • Du partage à la partition ? • Implications d'une partition pour le Kosovo • Dialogue et coopération régionale
52	Religion in Conflict Transformation (02/2011)	<ul style="list-style-type: none"> • Religion in Conflict Transformation in a Nutshell • When Religions and Worldviews Meet: Swiss Experiences and Contributions • Introduction to the Conference "When Religions and Worldviews Meet" • Competing Political Science Perspectives on the Role of Religion in Conflict • Transforming Conflicts with Religious Dimensions: Using the Cultural-Linguistic Model • Culture-sensitive Process Design: Overcoming Ethical and Methodological Dilemmas • Transforming Religious-Political Conflicts: Decoding-Recoding Positions and Goals • Creating Shifts: Using Arts in Conflicts with Religious Dimensions • Diapraxis: Towards Joint Ownership and Co-citizenship interviewed by Damiano A Sguaitamatti • Diapraxis in Different Contexts: a Brief Discussion with Rasmussen • Bridging Worlds: Culturally Balanced Co-Mediation • Connecting Evangelical Christians and Conservative Muslims • Tajikistan: Diapraxis between the Secular Government and Political Islamic Actors • Swiss Egyptian NGO Dialogue as an Example of "Dialogue through Practice" (Diapraxis) • Communities Defeat Terrorism—Counter-Terrorism Defeats Communities, The Experience of an Islamic Center in London after 9/11
53	« Révoltes arabes : regards croisés sur le Moyen-Orient » (01/2012)	<ul style="list-style-type: none"> • Révoltes arabes : Regards croisés sur le Moyen-Orient • La position géopolitique de l'Asie antérieure • Les révoltes arabes : réflexions et perspectives après un an de mobilisation • Printemps arabe et droit public • Le cas syrien • The Arab Gulf Monarchies: A Region spared by the 'Arab Spring'? • La France dans le piège du printemps arabe
54	Tenth Anniversary of the International Criminal Court: the Challenges of Complementarity (02/2012)	<ul style="list-style-type: none"> • Ten Years after the Birth of the International Criminal Court, the Challenges of Complementarity • We built the greatest Monument. Our Monument is not made of Stone. It is the Verdict itself. • Looking Toward a Universal International Criminal Court: a Comprehensive Approach • What does complementarity commit us to? • Justice and Peace, the Role of the ICC • Towards a Stronger Commitment by the UN Security Council to the International Criminal Court • Where do we stand on universal jurisdiction? Proposed points for further reflexion and debate • Challenges in prosecuting under universal jurisdiction • Commissions of Inquiry : Lessons Learned and Good Practices • Towards the Creation of a New Political Community • The Fate of the Truth and Reconciliation Commission in the Federal Republic of Yugoslavia-Serbia

		<ul style="list-style-type: none"> • When Politics Hinder Truth: Reflecting on the Legacy of the Commission for Truth and Friendship • On Writing History and Forging Identity • Colombia and the Victims of Violence and Armed Conflict • Historical Memory as a Means of Community Resistance • How We Perceive the Past : Bosnia and Herzegovina, 17 Years On • Regional Approach to Healing the Wounds of the Past • Challenges in Dealing with the Past in Kosovo : From Territorial Administration to Supervised Independence and Beyond • Setting up Mechanisms for Transitional Justice in Burundi : Between Hope and Fear • « My Papa Is There » • Transitional Justice Mechanisms to Address Impunity in Nepal • Nepal: Better no Truth Commission than a Truth Commission Manipulated • Spain and the Basque Conflict : From one Model of Transition to Another • Moving to a new Social Truth • Peace and Coexistence • EUSKAL MEMORIA : Recovering the Memories of a Rejected People • France and the Resolution of the Basque Conflict • Democracy and the Past
55	<p>L'eau – ça ne coule pas toujours de source Complexité des enjeux et diversité des situations (01/2013)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'Eau douce est au centre du développement de l'humanité, la Suisse est concernée • Empreinte hydrique: la Suisse et la crise globale de l'eau • S'engager sur le front de la crise globale de l'eau au service des plus pauvres: un défi que doivent relever les entrepreneurs des Greentec suisses • Le partenariat innovant de la Haute Ecole de l'Arc Jurassien dans l'acquisition des données pour l'eau et l'agriculture : les nouvelles technologies participatives au service du développement • Se laver les mains avec du savon, une des clés de la santé publique mondiale • De l'or bleu en Asie Centrale • Ukraine: quand la décentralisation passe par l'eau • Noël à Mindanao • La contribution de la coopération économique du SECO au défi de la Gestion des réseaux d'eau urbains • Diplomatie de l'eau: l'exemple du Moyen-Orient • Le centime de l'eau: la solidarité de toute une ville !
56	<p>La diplomatie suisse en action pour protéger des intérêts étrangers (01/2014)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Swiss Diplomacy in Action: Protective Power Mandates • Aperçu historique sur la représentation des intérêts étrangers par la Suisse et sur les activités de Walter Stucki en France • Du mandat suisse de puissance protectrice des Etats-Unis en Iran • Le mandat suisse de puissance protectrice Russie-Géorgie : négociations avec la Russie et établissement de la section des intérêts géorgiens à Moscou • Questions et réponses lors du débat du 15 décembre 2011 • Documents et photographies
57	<p>Switzerland and Internet governance: Issues, actors, and challenges (02/2014)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • The evolution of Internet governance • WHY is Internet governance important for Switzerland? • What are the Internet governance issues? • What are the seven Internet governance baskets? • WHO are the main players? • HOW is Internet governance debated? • WHERE is Internet governance currently debated? • Foreseeable scenarios • Recommendations
58	<p>Bei Not und Krise im Ausland Konsularischer Schutz und Krisenmanagement der Schweiz im 21. Jahrhundert En cas de détresse et de crise à l'étranger La protection consulaire et la gestion des crises de la Suisse au 21^{ème} siècle (03/2014)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • „Plane Gut. Reise gut“ <i>Der konsularische Schutz der Schweiz</i> • « Départ réfléchi. Voyage réussi » <i>La protection consulaire de la Suisse</i> • Das Krisenmanagement-Zentrum des EDA – Heute und in Zukunft • Le Centre de gestion des crises du DFAE – Aujourd'hui et demain • « Responsable moi ? » <i>La perception de la notion de responsabilité individuelle chez le citoyen suisse se rendant à l'étranger</i> • « Un indien averti en vaut deux » <i>Le point sur l'aventure psychologique des voyageurs</i>



